

Un aperçu de la préparation à la REDD

Une compilation des activités de
préparation établie au nom du
Forum sur la préparation pour la REDD

Rédigé par :
Tracy Johns
Evan Johnson
Nora Greenglass

Version 2
(Décembre 2009)



FORUM ON
READINESS
FOR REDD



The Woods Hole
Research Center

Remerciements :

La rédaction tient à remercier les institutions ci-après pour leur précieuse contribution à ce rapport. Citons entre autres Climate, Community and Biodiversity Alliance, Clinton Foundation, Conservation International, Fauna and Flora International, The Nature Conservancy, le Programme ONU-REDD, Voluntary Carbon Standard, Wildlife Conservation Society, Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) de la Banque Mondiale, World Resources Institute, World Wildlife Fund. En outre, nous tenons à remercier les représentants des pays participant au FPCF qui ont bien voulu apporter conseil pour ce rapport. Nous remercions également les nombreux gouvernements et institutions non gouvernementales pour les informations fournies sur les mises à jour de la préparation pays par pays dans la section III du présent document. Et enfin, nous tenons aussi à remercier Liz Braun, Danielle Knight et Greg Fiske pour leur assistance dans la rédaction et la préparation de ce rapport.

Nous souhaitons aussi remercier la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation Gordon et Betty Moore et l'Agence norvégienne pour la coopération en faveur du développement pour le soutien financier qu'ils ont apporté au Forum sur la préparation pour la REDD.

Avant-propos

Parmi les signes toujours plus nombreux d'une perturbation climatique globale qui nuit aux populations humaines et aux écosystèmes naturels, la REDD constitue une grande source d'optimisme. Depuis que le processus officiel de la CCNUCC a adopté il y a tout juste quatre ans le concept de compensation des pays tropicaux pour leurs réalisations à l'échelle nationale afin de ralentir la déforestation, d'énormes progrès ont été accomplis. Il aurait été difficile d'imaginer, lors de la 11e Conférence des Parties à la CCNUCC, qu'avant même la réunion de Copenhague, une profusion d'activités pour enseigner, comprendre et élaborer le concept de la REDD seraient en cours de réalisation dans les régions tropicales, et que de nombreuses nations auraient commencé à concevoir des programmes de réduction durable de la déforestation tout en faisant progresser le bien-être des communautés rurales. Ce document est un état des lieux des initiatives de la REDD en cours de réalisation dans le monde entier, et constitue un registre actualisé de l'innovation, de l'énergie et de la créativité déployées pour faire de la REDD une réalité. Il s'agit là des premières étapes vers la réalisation du plein potentiel de la REDD en tant que nouveau paradigme du développement rural. Alors que nous travaillons ensemble afin de trouver une solution mondiale complète contre la perturbation climatique, j'ai la certitude que vous trouverez ce document riche et digne de votre attention.

Daniel C. Nepstad, Responsable scientifique, Woods Hole Research Center

À propos de ce document

Le Woods Hole Research Center, agissant en tant que secrétariat du Forum, a accepté de recueillir des informations sur les activités de préparation se déroulant dans les pays en développement et de compiler un document d'informations qui offrirait aux parties prenantes intéressées un instantané des activités de préparation en cours au niveau mondial, national ou régional, en vue de mettre en évidence les éventuelles lacunes et les synergies potentielles, et d'encourager la collaboration et les partenariats dans tous les aspects de la préparation.

Le document d'informations vise à fournir une vue instantanée des activités de préparation à travers le monde. Étant donné l'intérêt et le soutien élevés que suscite la REDD, la cadence et le nombre de projets et d'initiatives de préparation affichent une croissance constante et encourageante. Ce document ne prétend pas recenser toutes les activités de préparation, et nous n'avons pas été en mesure d'inclure tout ce que nous aurions voulu. Ceci est un document vivant, et les commentaires et suggestions complémentaires sous forme électronique sont les bienvenus. Toutes les informations relatives aux projets, programmes et activités spécifiques sont compilées ou adaptées à partir d'informations accessibles au public et fournies par les gouvernements et les participants aux programmes/projets, ou à partir de communications personnelles avec eux. Les informations contenues dans ce document ne sont pas censées représenter une analyse propre de WHRC. Pour toute question concernant les programmes et projets spécifiques, nous vous recommandons de contacter les institutions concernées ou de consulter les documents publics.

Nous espérons que ce document constituera un aperçu utile des activités de préparation à travers le monde, et qu'il permettra une collaboration et une coordination accrues entre les pays et les organisations dans les étapes critiques vers la préparation mondiale à la REDD.

Première partie : Aperçu de la préparation, des activités de démonstration et des initiatives mondiales Initiatives

Introduction

Depuis la publication de la première édition de ce rapport en 2008, les parties à l'UNFCCC ont poursuivi le processus de négociation afin d'établir un mécanisme international visant à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD). Ce cadre de travail prend actuellement forme et de nombreux pays oeuvrent en vue de se préparer au REDD (REDD Readiness), identifiant et comblant les écarts entre leurs capacités sociales, techniques et institutionnelles existantes, et celles qui pourraient être nécessaires pour prendre part à un éventuel mécanisme REDD. Dans les pays ayant rejoint les programmes de deux des principaux instruments soutenant la préparation au REDD, le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF ou Forest Carbon Partnership Facility) de la Banque Mondiale et le programme UN-REDD, le processus de préparation est défini et documenté publiquement. De nombreux pays ont concentré leurs premiers efforts de préparation sur la planification et l'information des parties prenantes ; de nombreux pays ont également commencé à développer ou à étendre leurs capacités techniques nationales en termes de cartographie, de mesure et de surveillance. En outre, le nombre de pays ayant développé ou accueilli le développement d'activités de démonstration REDD sous-nationales a considérablement augmenté depuis 2008.

Bien que les activités de préparation se soient intensifiées au cours des deux dernières années en prévision d'un mécanisme REDD international, bon nombre des responsables de la mise en place au niveau national ayant été consultés pour ce rapport ont déclaré qu'ils attendaient les résultats de la 15^{ème} Conférence des Parties avant de prendre des mesures supplémentaires et concrètes pour faire du REDD une réalité.

Les informations contenues dans cet exposé général proviennent de divers documents des gouvernements, ONG et organisations de la société civile participant aux activités de préparation au REDD. Cet exposé a été rédigé par Woods Hole Research Center pour le Forum pour la préparation au REDD. Il présente les mesures prises afin de réduire les émissions de carbone résultant du déboisement et de la dégradation des forêts par le biais de la préservation des forêts, de l'évitement de leur dégradation, et de l'amélioration des pratiques de gestion de celles-ci.

Le REDD et l'UNFCCC

Le concept d'un mécanisme qui récompenserait les pays en développement pour leurs efforts afin de protéger leurs forêts contre le déboisement a été officiellement introduit dans le processus de l'UNFCCC lors de la 11^{ème} Conférence des Parties (COP) à Montréal, en 2005. La COP a soumis ce mécanisme pour considération au SBSTA (Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice ou organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques et technologiques) et lui a demandé de rendre compte des avis des parties ; des problèmes scientifiques, techniques et méthodologiques pertinents ; et de l'échange d'informations et des expériences concernant les démarches générales et les mesures d'incitation positive deux ans plus tard, lors de la 13^{ème} COP à Bali.

Deux ateliers intersessions sur le REDD ont été organisés en 2006 et 2007 afin de discuter du programme de travail du SBSTA. Ceux-ci ont débouché sur une demande au Président du SBSTA de fournir un texte de décision préliminaire en tant que base pour des discussions et un développement futurs. Décision 2/CP.13, « Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement : approches pour stimuler l'action », est paru à l'occasion de la 13^{ème} COP/SBSTA 27 à Bali. À ce même moment, SBSTA déclarait que le REDD avait le potentiel de devenir un important outil d'atténuation du changement climatique dans le cadre de la Convention. C'est ainsi que le REDD a été inclus dans le Plan d'action de Bali en tant que « démarches générales et mesures d'incitation positive pour tout ce qui concerne la réduction des émissions résultant

du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement ; ainsi que le rôle de la préservation et de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement ». De même, il a été intégré dans les discussions concernant un accord post 2012 dans le cadre du groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA). SBSTA a poursuivi son travail sur les problèmes méthodologiques se rapportant au REDD, et l'AWG-LCA s'est concentré sur le cadre politique nécessaire afin de créer un mécanisme REDD international.

Les discussions sur le REDD au sein de l'UNFCCC sont pour le secteur privé, gouvernemental et non gouvernemental, le signe clair que le REDD devrait probablement jouer un rôle dans un accord post 2012. Au fur et à mesure du développement du processus de l'UNFCCC, les organisations multilatérales, les pays, les ONG, les groupes communautaires et autres ont pris de l'avance grâce à des activités de démonstration et au développement de la préparation au REDD. Dans certains cas, ce travail ne fait que commencer. Dans d'autres cas, des projets sont déjà mis en oeuvre. Mais, dans tous les cas, ces efforts sont la preuve du potentiel du REDD afin de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre, de protéger les forêts et les moyens d'existence de ceux qui en dépendent, et de préserver les nombreux services apportés par ces écosystèmes vitaux.

Soutien multilatéral et bilatéral du REDD

Le programme UN-REDD, programme conjoint de l'United Nations Environment Programme (UNEP), l'United Nations Development Programme (UNDP) et la Food and Agriculture Organization (FAO), a été lancé en 2008 afin de soutenir les activités de préparation au REDD de grande échelle, au niveau national.¹ Ces activités de préparation permettent de développer la capacité et l'infrastructure dont ont besoin les pays pour participer au REDD. À ce jour, quatorze pays ont été sélectionnés pour recevoir une assistance par le biais du programme UN-REDD : Argentine, Bolivie, Cambodge, République démocratique du Congo, Équateur, Indonésie, Népal, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Sri Lanka, Tanzanie, Vietnam et Zambie. Le programme UN-REDD soutient les efforts de préparation dans ces pays en participant au développement de stratégies nationales, de solides systèmes de surveillance, et de cadres de surveillance et d'établissement de rapports ; en évaluant l'état d'avancement des programmes ; et en apportant de l'aide pour la mise en place des capacités nécessaires.

Deux grandes initiatives REDD de la Banque Mondiale sont actuellement en place. La première est le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF ou Forest Carbon Partnership Facility)², qui vise à établir des capacités pour le REDD dans les pays en développement, et à organiser des paiements incitatifs basés sur les performances. L'objectif final de la Banque Mondiale est de lever 385 millions de dollars au total au sein de deux fonds pour soutenir le REDD et les activités de préparation au REDD. Le Fonds a sélectionné 37 pays qui participeront au FCPF, après avoir évalué leurs notes conceptuelles relatives au REDD (Readiness Preparation Idea Notes ou R-PIN). Au moment présent, trois pays (Guyane, Indonésie et Panama) ont franchi la prochaine étape et ont soumis des Propositions pour la préparation au REDD (Readiness Preparation Proposals ou RPP) plus détaillées.

La Banque Mondiale a lancé le Programme d'Investissement pour la Forêt (Forest Investment Program³ ou FIP), qui s'inscrit dans le Fonds d'investissement climatique (Climate Investment Fund ou CIF). Ce programme est conçu pour fournir à l'avance les fonds pour les réformes de préparation, et autres investissements à grande échelle nécessaires identifiés par les pays pour le développement de stratégies REDD nationales.

1 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.un-redd.org>

2 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.forestcarbonpartnership.org>

3 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.worldbank.org>

Le gouvernement norvégien soutient également un programme REDD majeur, l'Initiative norvégienne Climat et Forêt (Norwegian Climate and Forest Initiative)⁴, lancé à l'occasion de la 13ème COP à Bali, en Indonésie, en 2007. Ce fonds fournit jusqu'à 600 millions de dollars chaque année pour soutenir l'action précoce en matière de REDD dans les pays en développement, et contribue à l'établissement d'un accord international sur le REDD. Ce soutien est fourni à des organisations multilatérales dont : programme UN-REDD ; Banque Mondiale ; banques de développement régionales, telles que le Congo Basin Forest Fund ; programmes bilatéraux ; organismes de recherche ; et ONG.

L'Australie soutient le développement du REDD dans la région Asie-Pacifique et à l'échelle globale par le biais de l'Initiative internationale pour le carbone forestier (International Forest Carbon Initiative).⁵ Les partenariats pour le carbone forestier avec l'Indonésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée constituent les deux piliers clés de ce programme. Ils mettent l'accent sur le dialogue sur la politique stratégique, sur le développement des capacités techniques pour la comptabilisation du carbone, et sur le soutien des activités de démonstration. En outre, l'initiative apporte son soutien aux programmes en cours, tels que le Carbon Measurement Collaborative de la Fondation Clinton Climate Initiative, dont nous parlerons plus tard dans ce rapport, et la FCPF de la Banque Mondiale.

Les activités REDD dans la région du Bassin du Congo en Afrique bénéficient du soutien du Fonds forestier du Bassin du Congo (Congo Basin Forest Fund ou CBFF)⁶, qui finance les premières activités dans la région. Le Fonds forestier apporte une aide pour la création de paiements pilote pour les services d'écosystème, les initiatives forestières communautaires, et autres activités de développement des capacités. Le financement initial du CBFF provenait des gouvernements du Royaume-Uni et de la Norvège.

En Amérique latine, le Fonds pour l'Amazonie (Amazon Fund), créé par le gouvernement brésilien et géré par la banque de développement brésilienne (Brazilian Development Bank ou BNDES),⁷ soutient de manière générale les efforts de réduction du déboisement, et de promotion de la préservation et de l'utilisation durable de la forêt, dans le bassin amazonien. Il promeut également les démarches visant à contrôler et à mettre en oeuvre de telles initiatives. Le Fonds pour l'Amazonie sollicite des contributions basées sur les performances de la part des pays industrialisés. Ces contributions sont liées à un volume spécifique de réductions d'émissions.

Autres sources de soutien du REDD

Outre le financement multilatéral et bilatéral, le soutien pour la préparation au REDD provient aussi directement des marchés volontaires du carbone, dans le cadre desquels les entreprises et institutions compensent de manière indépendante leurs émissions en soutenant les projets du REDD. À titre d'exemple, en août 2008, le Smithsonian Tropical Research Institute (STRI), la filiale de la Smithsonian Institution au Panama, a convenu de compenser ses émissions de carbone en travaillant avec une communauté indigène afin de préserver les forêts et de reboiser les terres dégradées au Panama. Il existe de nombreux registres, organismes de certification et programmes d'échange à but non lucratif officialisés, qui rapprochent les développeurs de projets et les acheteurs sur le marché volontaire.

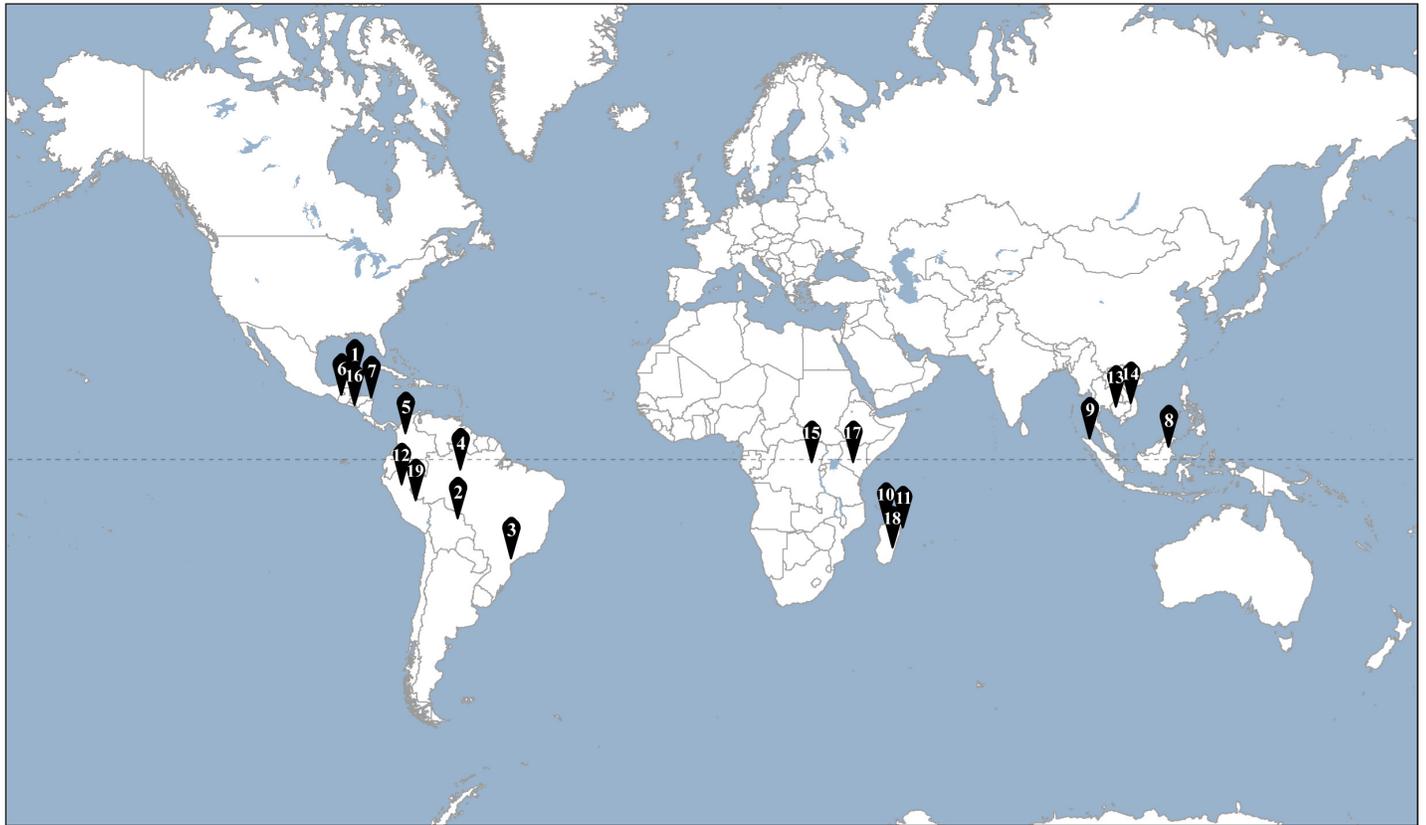
4 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.regjeringen.no>

5 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.climatechange.gov.au>

6 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.cbf-fund.org>

7 Vous trouverez de plus amples informations sur : <http://www.amazonfund.gov.br>

Section deux : exemples de projets REDD



1. Rio Bravo Climate Action Project, Belize
2. Noel Kempff Climate Action Project, Bolivie
3. Guaquecaba Climate Action Project, Brésil
4. Juma Sustainable Development Reserve, Brésil
5. San Nicolas Agroforestry, Colombie
6. Maya Biosphere Reserve, Guatemala
7. Pico Bonito Forest Restoration, Honduras
8. Berau, Indonésie
9. Ulu Masen Ecosystem, Indonésie
10. Makira Forest Project, Madagascar
11. The Ankeneny-Mantadia-Zahamena Corridor Project, Madagascar
12. Alto Mayo Forest, Pérou
13. Avoided Deforestation Community Forest Carbon Project, Cambodge
14. Seima Protection Forest, Cambodge
15. Eastern DRC Community Reserves, RDC
16. Coffee and Environmental Initiative, El Salvador
17. The Kasigau Corridor REDD Project, Kenya
18. Fandrian-Vondrozo Corridor REDD Project, Madagascar
19. Madre de Dios Amazon REDD Project, Pérou

Section deux : exemples de projets REDD

BELIZE : Rio Bravo Climate Action Projects¹

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Belize

Situation géographique : nord-ouest de Belize

Taille : 20 658 hectares

Réductions d'émissions : en voie de réévaluation

Activités du projet : protection des terres, gestion durable de la forêt, développement communautaire

Cobénéfices : préservation de la biodiversité, gestion des incendies, préservation de l'habitat, éducation, développement des capacités, développement économique local

Partenaires : The Nature Conservancy, Programme for Belize, Nexen Inc., Duke Power, DTE Energy, PacifiCorp, Suncor Energy Inc., Utilitree Carbon Company et WE Energies

Description : le projet The Rio Bravo Climate Action Project comprend la préservation et la gestion durable de plaines mixtes, et de forêts de feuillus subtropicales dans la zone de gestion et de conservation du Rio Bravo (Rio Bravo Conservation and Management Area) au nord-ouest du pays. Cette zone, située dans une forêt maya riche sur le plan biologique, fait partie d'un corridor essentiel à la préservation de la biodiversité en Amérique centrale. Les études réalisées avant le début du projet ont indiqué que sans protection, près de 90 % du manteau forestier aurait été converti pour l'agriculture.

Ce projet est l'un des premiers projets totalement provisionnés du secteur forestier, mis en oeuvre et acceptés dans le cadre de l'Initiative américaine d'application conjointe (US Initiative on Joint Implementation) du 3 février 1995. Programme for Belize gère le projet et, de manière générale, la réserve privée. Les investisseurs ont fourni 5,6 millions de dollars pour les dix premières années de ce projet qui s'étale sur 40 ans. Les trente années suivantes seront financées par les revenus provenant de l'extraction durable de bois, dans le cadre d'un intérêt et d'une gestion de dotation dirigés par Programme for Belize.

Le projet évite les émissions de dioxyde de carbone en prévenant le déboisement de la forêt montagneuse. Il permet en outre la séquestration du carbone grâce à la gestion de la forêt et à la régénération des terres forestières. Les pratiques de gestion incluent la création de zones protégées étendues et de zones tampon non détériorées ; l'utilisation de techniques de récolte à faible impact ; l'amélioration de la biomasse ; la gestion accrue des incendies ; et la sécurité améliorée du site.

Parmi les autres avantages environnementaux, citons des ressources forestières accrues et la préservation de l'habitat. De plus, les emplois et la formation dans la profession forestière, la gestion de la forêt et la sécurité du parc profiteront à la communauté locale. Le plan de gestion de la forêt est certifié par Smart Wood et WoodMark, dans le cadre des principes et directives du Forest Stewardship Council.

1 Description du projet fournie par The Nature Conservancy

BOLIVIE : Noel Kempff Climate Action Project²

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Bolivie

Situation géographique : nord-est de la Bolivie

Taille : 642 184 hectares

Réductions d'émissions : 5,8 MtCO₂e sur 30 ans

Activités du projet : protection des terres, développement communautaire

Cobénéfices : préservation de l'habitat et de la biodiversité, autonomisation sur le plan organisationnel, droits d'occupation, développement des capacités, emploi et génération de revenus alternatifs, éducation, formation en sylviculture durable, planification de l'utilisation des terres, santé publique

Partenaires : The Nature Conservancy, Fundación Amigos de la Naturaleza, gouvernement bolivien, American Electric Power Company, BP America, PacifiCorp et Winrock International Institute for Agricultural Development

Description : en 1997, The Nature Conservancy et la Fundación Amigos de la Naturaleza (FAN) ont créé le Noel Kempff Climate Action Project afin de freiner le changement climatique en protégeant 642 184 hectares de forêt tropicale qui étaient menacés de dégradation par la récolte de bois et le déboisement dû à l'expansion agricole. Avec le gouvernement bolivien et trois entreprises du secteur énergétique, les partenaires ont résilié les droits d'abattage dans trois concessions de bois et intégré les terres dans le parc national Noel Kempff Mercado National Park préexistant. De même, les partenaires ont réduit l'expansion agricole en introduisant un programme de développement communautaire complet.

Noel Kempff est conçu pour remédier au changement climatique, conserver la biodiversité et apporter des avantages durables aux communautés locales de manière simultanée. En évitant l'abattage et la conversion agricole, le projet devrait empêcher jusqu'à 5,8 millions de tonnes de dioxyde de carbone d'être rejetées dans l'atmosphère au cours des 30 prochaines années. Les forêts font l'objet d'une surveillance dans le temps qui s'appuie sur 625 parcelles permanentes et l'imagerie par satellite.

Le projet porte à la fois sur la permanence et les fuites au sein de la concession. Les bénéfices en matière de carbone sont protégés par le biais de l'appellation juridique de parc national, de l'analyse de la fuite du marché national et d'une remise, d'un solide plan de développement communautaire et d'une dotation permanente, établie afin de financer les activités de protection tout au long des 30 années d'existence du projet et au-delà. La permanence et la fuite font l'objet d'une surveillance tout au long de la durée du projet, par le biais de l'imagerie par satellite, de zones tampon de fuite, et du suivi des activités des exploitants de concession qui bénéficient d'une compensation.

En 2005, Noel Kempff était le premier projet de réduction des émissions de carbone forestier à être contrôlé par un tiers. La surveillance et le contrôle par un tiers ont révélé qu'entre 1997 et 2005, 1 034 137 tonnes métriques de CO₂ stocké dans la forêt auraient été rejetées dans l'atmosphère en l'absence du projet.

2 Description du projet fournie par The Nature Conservancy

BRÉSIL : Guaraquecaba Climate Action Projects³

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Brésil

Situation géographique : sud du Brésil

Taille : 18 678 hectares

Réductions d'émissions : 1,2 MtCO₂e sur 40 ans

Activités du projet : protection des terres, boisement, reboisement, développement communautaire

Cobénéfices : droits d'occupation, génération d'emplois et de revenus alternatifs, éducation des entreprises durables, planification de l'utilisation des terres

Partenaires : The Nature Conservancy, Society for Wildlife Research and Environmental Education, American Electric Power, General Motors, Chevron

Description : entre 2000 et 2002, The Nature Conservancy, la Society for Wildlife Research and Environmental Education, et les partenaires ont lancé trois projets visant à protéger la forêt atlantique dans la zone d'environnement protégée de Guaraquecaba. L'objectif est de séquestrer le dioxyde de carbone par le biais de la nouvelle croissance forestière et d'éviter les émissions de dioxyde de carbone en prévenant la destruction de la forêt. L'achat de ranches de buffles en activité et la préservation des arbres encore présents sur ces terres, et le reboisement de leurs pâturages convertis pour redevenir forêt native permettront d'atteindre cet objectif. En outre, des méthodes d'exploitation plus efficaces sont présentées aux propriétaires des ranches de buffles voisins, augmentant ainsi la productivité et réduisant les effets néfastes sur la forêt. Le projet encourage également le développement durable dans les communautés locales, en proposant des activités génératrices de revenus alternatives et pédagogiques dans les zones liées à l'utilisation des terres et à la gestion de la forêt de manière durable.

Il s'agit d'un fonds de dotation conçu pour fournir le financement nécessaire afin de gérer la préservation à l'issue du projet s'étalant sur 40 ans. Les biens appartiennent et sont gérés par la Society for Wildlife Research and Environmental Education.

Au cours de ses quarante années d'existence, le projet devrait capturer ou prévenir le rejet dans l'atmosphère d'environ 1,2 million de tonnes de dioxyde de carbone.

3 Description du projet fournie par The Nature Conservancy

CAMBODGE : Avoided Deforestation Community Forest Carbon Project, Province de Oddar Meanchey⁴

État d'avancement : en cours de validation par la CCBA

Pays : Cambodge

Situation géographique : province de Oddar Meanchey, nord-ouest du Cambodge

Taille : 67 853 hectares

Réductions d'émissions : 7,1 MtCO₂e sur 30 ans

Activités du projet : gestion améliorée de la forêt, mise en application des réglementations, surveillance, gestion des incendies, projets de rendement énergétique (poêles)

Cobénéfices : hydrologie, protection de la biodiversité

Partenaires : Community Forestry International, Administration Forestière du Cambodge

Description : le projet REDD d'Oddar Meanchey couvre 13 groupes forestiers communautaires et 58 villages, et protège 67 853 hectares de forêt dans la province de Oddar Meanchey, au nord-ouest du pays. Selon les estimations, il devrait séquestrer 7,1 MtCO₂e sur 30 ans.

Les forêts de la province ont été victimes d'une forte pression en raison de l'abattage commercial et illégal, d'incendies, de concessions foncières à caractère économique et de l'empiètement. Selon des analyses par télédétection, la province de Oddar Meanchey a perdu 3 % de ses forêts par an entre 2002 et 2006. Un nombre croissant de communautés de la province protègent les forêts naturelles encore présentes en tant que zones de foresterie communautaires. Celles-ci figurent parmi les plus grandes foresteries communautaires du pays. Les sites du projet incluent de vastes étendues de forêts saines à couvert fermé, ainsi que des forêts dégradées aptes à la restauration.

Le projet soutient la gestion durable de la forêt et le développement des moyens d'existence dans la province de Oddar Meanchey en offrant un financement par le biais de crédits carbone provenant de la protection et de la régénération des forêts. Le projet aide non seulement les populations rurales à acquérir les droits d'occupation sur les forêts locales, il crée également une source de revenus sur 30 ans qui améliorera directement les moyens d'existence des ménages et les capacités de gestion des ressources naturelles. Le projet a pour objectif de maintenir et d'accroître les stocks de carbone dans ces zones, d'améliorer l'hydrologie dans les bassins versants montagneux du bassin de Tonlé Sap, et de préserver la biodiversité et les espèces menacées d'extinction. Le financement carbone sera utilisé pour soutenir les communautés rurales afin de développer une gamme d'activités de subsistance, dont des entreprises de produits forestiers non ligneux (« non-timber forest product » ou NTMP), une infrastructure d'écotourisme communautaire et la mise en valeur des ressources hydrauliques. Le projet devrait également collaborer avec l'Administration Forestière, et les autorités des communes, des régions et de la province, afin de formuler des plans de gestion durable des ressources naturelles à long terme en vue de stimuler la croissance économique.

⁴ La description du projet est une adaptation du document de conception du projet soumis par les développeurs du projet à l'alliance CCBA (Climate, Community and Biodiversity Alliance)

CAMBODGE : Seima Protection Forest⁵

État d'avancement : conception

Pays : Cambodge

Situation géographique : est du Cambodge

Taille : 187 000 hectares

Réductions d'émissions : 0,3 MtCO₂e par an (estimation préliminaire)

Activités du projet : participation de la communauté, surveillance et recherche, mise en application

Cobénéfices : protection de la biodiversité, développement communautaire durable, projet pilote d'attribution de titres sur les terres indigènes

Partenaires : Wildlife Conservation Society (WCS), Administration Forestière, Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche, Gouvernement royal du Cambodge

Description : à l'est du Cambodge, la WCS collabore avec le Gouvernement royal du Cambodge en vue de préserver une communauté d'espèces menacées d'extinction d'importance critique, l'environnement forestier qu'elles habitent et les groupes ethniques indigènes qui y vivent. La gestion de la zone protégée, la recherche et l'autonomisation de la communauté sont les éléments d'une combinaison ambitieuse permettant d'atteindre cet objectif.

En 2000, des études réalisées par la WCS et le Gouvernement royal du Cambodge ont identifié une concession forestière à l'est du pays comme étant l'un des sites les plus importants en matière de conservation de la faune sauvage au Cambodge. Les opérations d'abattage ont alors été suspendues dans toutes les concessions à travers le pays et, en 2002, ce site a pris le nom de « zone de conservation de la biodiversité de Seima » (Seima Biodiversity Conservation Area). En reconnaissance de son importance sur le plan de la biodiversité et des services environnementaux qu'elle apporte, la zone a été déclarée « Protection Forest » par le Premier ministre Hun Sen en 2009. Un projet collaboratif à long terme avec l'Administration Forestière est en cours. Celui-ci vise à développer la zone en tant qu'environnement où la conservation pourra s'intégrer aux besoins des communautés locales et des objectifs de développement nationaux. Une stratégie de financement durable est en cours de développement afin de garantir la prise en charge à long terme des frais d'exploitation de réserve, et des incitations financières offertes aux communautés et autorités locales prenant part à la conservation. Cette stratégie repose sur les revenus provenant des crédits compensatoires de carbone. En octobre 2008, l'Administration Forestière a officiellement convenu de travailler avec la WCS afin de mettre en oeuvre le projet sur 187 000 hectares dans la partie clé du site.

5 Description du projet fournie par la Wildlife Conservation Society

COLOMBIE : Agroforesterie de San Nicolás⁶

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Colombie

Situation géographique : Vallée de San Nicolás

Taille : 5 000 hectares de déboisement évité et 1 400 hectares de boisement

Réductions d'émissions : 0,20 MtCO₂e d'ici 2017 provenant du boisement et du reboisement Une quantité inférieure sera également attribuée au composant de déboisement évité

Activités du projet : développement des capacités, éducation, planification de l'utilisation des terres, vente de crédits compensatoires de carbone, développement communautaire, préservation de l'habitat, processus des parties prenantes

Cobénéfices : préservation de la biodiversité, création d'un habitat pour la faune sauvage, croissance financière, protection des ressources en eau.

Partenaires : Corporation for Sustainable Management of the Forests, The Autonomous Regional Corporation for the Rionegro-Nare Region

Description : le projet San Nicolás Carbon Sink and Arboreal Species Recovery Project a pour objectif d'utiliser pour la première fois les puits de carbone en Colombie en inversant la dégradation des terres. Il s'appuie sur deux composants principaux : le boisement et le reboisement d'environ 1 400 hectares de pâturages abandonnés, ainsi que le déboisement évité et la régénération induite de 5 000 hectares. Cela créera un puits de carbone et améliorera par la même les revenus des petits propriétaires terriens grâce à la vente de produits forestiers ligneux et non ligneux. Le projet inclura la formation et le développement des capacités des parties prenantes locales en vue de garantir une gestion durable.

Il devrait permettre de séquestrer environ 0,20 Mt CO₂e d'ici 2017 par le biais du boisement et du reboisement. Une plus petite quantité sera également attribuée au composant de déboisement évité. Le projet apportera aussi d'autres avantages, dont la protection des bassins versants et du sol, et la préservation de la biodiversité. Dans les zones de plantation, le projet offrira, par le biais de la culture de produits agricoles, des revenus supplémentaires aux propriétaires terriens. D'autres avantages sociaux proviendront des emplois directs et indirects dans le cadre du projet, de l'innocuité accrue des aliments dans la région, et des activités de développement des capacités. Le développement du projet a fait l'objet d'un processus de consultation complet impliquant quasiment toutes les parties prenantes. Grâce à un processus participatif, les propriétaires terriens locaux ont pu prendre les décisions finales en termes d'utilisation des terres. Cela devrait permettre d'éviter toute fuite future associée au projet.

CORNARE, une agence pour l'environnement régionale, financera les activités de boisement/reboisement, tandis que la Corporation for Sustainable Management of the Forests (MASBOSQUES) apportera une contribution en nature tout au long du projet par le biais de travail qualifié. MASBOSQUES est un partenariat public-privé qui réunit les autorités régionales et locales, les associations professionnelles, les agriculteurs locaux, les ONG et le secteur universitaire.

⁶ La description du projet est une adaptation de documents provenant du Fonds BioCarbon du FCPF (Forest Carbon Partnership Facility) de la Banque Mondiale.

État d'avancement : conception

Pays : République démocratique du Congo

Situation géographique : est de la République démocratique du Congo, province du Nord Kivu

Activités du projet : protection des terres, développement communautaire, développement des droits d'occupation

Cobénéfices : préservation de la biodiversité, développement économique local, protection des ressources en eau

Partenaires : Conservation International, Diane Fossey Gorilla Fund International, Union of Associations for Gorilla Conservation and Development (UGADEC)

Description : les forêts tropicales de la République démocratique du Congo et la biodiversité qu'elles renferment sont menacées par la production de bois de chauffage et de charbon, la chasse alimentaire, l'exploitation minière et le trafic illégal d'animaux. Même si les taux de déboisement moyens pour le pays demeurent relativement faibles, la partie est du pays, où ce projet devrait être mis en oeuvre, affiche des taux de déboisement élevés inquiétants. En outre, le déboisement constitue une grave menace pour les moyens d'existence à long terme des populations locales qui dépendent de la forêt.

Depuis 2003, Conservation International est à la tête d'un consortium dans le paysage de Maiko Tayna Kahuzi-Biega (MTKB), à l'est du pays, qui prend part à une démarche de planification et de gestion spatiale à l'échelle du paysage. Cette démarche a pour objectif de réduire le déboisement, de protéger une biodiversité d'importance mondiale, de renforcer la gouvernance de l'environnement et d'améliorer les moyens d'existence. Ce consortium a apporté une assistance financière et technique aux autorités de l'État afin de réhabiliter les parcs nationaux de Maiko et Kahuzi-Biega, et a soutenu les communautés locales dans la création d'un programme complet de conservation et de développement communautaires. Dans ce paysage, les communautés locales sont en train de mettre en place toute une série de réserves naturelles reconnues par le gouvernement, afin de garantir leurs droits fonciers et d'utiliser de manière durable la faune sauvage et autres ressources naturelles.

Le projet proposé se situe à l'est de la République démocratique du Congo, dans la province du Nord Kivu, et couvre deux réserves naturelles autorisées par le gouvernement et gérées par la communauté : la Réserve Naturelle de Tayna et la Réserve des Primates de Kisimba-Ikobo, ainsi que les zones tampon entourant ces deux réserves, soit 3 370 km². Des ONG locales sont chargées de la gestion de ces réserves et fournissent des services de protection dans le cadre d'un contrat de cogestion unique avec l'organisme public chargé des services relatifs à la faune sauvage, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN).

Le projet sera géré par le programme d'Afrique central de Conservation International, en partenariat avec le Diane Fossey Gorilla Fund International et les ONG congolaises locales.

7 Description du projet fournie par Conservation International

SALVADOR : Initiative pour le café et l'environnement⁸

État d'avancement : en cours de validation

Pays : Salvador

Situation géographique : forêts de café du Salvador

Activités du projet : allègement de la dette, vente de crédits carbone

Cobénéfices : maintien des méthodes traditionnelles de production du café dans de petites plantations de café riches en espèces, maintien d'une source de revenus provenant des plantations de café pour les petits propriétaires terriens, protection des ressources en eau, préservation de la biodiversité, prévention de l'érosion, développement économique

Partenaires : Banque Multisectorielle d'Investissement (BMI), EcoSecurities

Description : l'Initiative pour le café et l'environnement vise à mettre fin à la destruction des forêts de café au Salvador par le biais de la réduction de la dette.

La crise du café entre 2002 et 2004 a entraîné une chute vertigineuse du prix du café. Pour un nombre croissant de caféiculteurs salvadoriens, la crise et les catastrophes naturelles répétées en Amérique centrale signifient que la culture et la vente de café ne sont plus rentables. On estime que sans soutien supplémentaire, environ 3 000 hectares de plantations de café seront abandonnés chaque année et seront par conséquent détruits dans les limites du projet.

Au Salvador, le café est généralement cultivé dans les forêts de café, à l'ombre des arbres de haute futaie, et avec les arbres fruitiers. L'abandon des forêts de café dû à un manque de rentabilité engendre leur destruction. La végétation se dégrade, et les arbres sont coupés et utilisés comme bois de chauffage.

L'Initiative pour le café et l'environnement établit un fonds par le biais duquel les revenus carbone sont utilisés pour réduire le poids de la dette des caféiculteurs participant, leur permettant ainsi de poursuivre leurs activités. Sept cent cinquante trois caféiculteurs, soit un total de 59 000 hectares de forêts de café, se sont inscrits pour prendre part à l'Initiative pour le café et l'environnement. Ils ont tous signé une déclaration attestant que leurs forêts de café seront maintenues et ne seront pas détruites, et ont autorisé la Banque Multisectorielle d'Investissement à gérer les bénéfices carbone en leur nom. Ils percevront des revenus issus des crédits carbone et correspondant à la quantité d'émissions qu'ils évitent grâce à la conservation de leurs forêts. La conformité fera l'objet d'un contrôle annuel par le biais de visites sur le terrain et d'images satellite.

Outre les bénéfices carbone, l'initiative devrait permettre de conserver 2 000 emplois, et contribuer à la protection de la biodiversité du pays.

8 Description du projet fournie par EcoSecurities

GUATEMALA : Réserve de la Biosphère Maya⁹

État d'avancement : conception

Pays : Guatemala

Situation géographique : Réserve de la Biosphère Maya, département du Petén

Taille : plus de 150 000 hectares

Activités du projet : concessions forestières communautaires, planification de l'utilisation des terres et gestion durables, développement des capacités

Cobénéfices : préservation de la biodiversité, développement durable

Partenaires : gouvernement guatémaltèque par le biais du CONAP (conseil national pour les zones protégées), Rainforest Alliance, Conservation International, Wildlife Conservation Society

Description : la Réserve de la Biosphère Maya est l'épicentre de la civilisation ancienne maya et la plus grande zone protégée d'Amérique centrale, couvrant 2,1 millions d'hectares. Établie en 1990, la réserve fait partie d'un système trinational de zones protégées au Guatemala, au Belize et au Mexique. Malgré une protection juridique, la réserve est de plus en plus menacée par l'empiètement agricole et l'abattage illégal, qui engendrent une réduction du manteau forestier, une fragmentation accrue et une diminution de la biodiversité du parc. En outre, l'utilisation du feu pour défricher les terres provoque d'importantes émissions de carbone dans l'atmosphère, contribuant ainsi au changement climatique. En réponse, le gouvernement guatémaltèque, par le biais du CONAP, collabore avec plusieurs ONG, dont Rainforest Alliance, Wildlife Conservation Society, Conservation International, afin de concevoir un projet visant à réduire les taux de déboisement et à améliorer la gestion des zones protégées dans la Réserve de la Biosphère Maya. À travers la vente de crédits compensatoires de carbone, le projet vise à minimiser les problèmes de gestion dans les unités du parc national qui découlent d'un manque de ressources financières. Bien que se concentrant pour commencer sur la zone orientale menacée du parc national de Laguna del Tigre, le projet inclura après déploiement total d'autres zones et visera à reboiser des terres privées le long du Maya Jaguar Corridor pour offrir à la faune sauvage un habitat supplémentaire, accroître la séquestration du carbone et améliorer les moyens d'existence des communautés locales.

9 Description du projet fournie par Conservation International

HONDURAS : Pico Bonito Forest Restoration¹⁰

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Honduras

Situation géographique : nord du pays

Réductions d'émissions : 0,5 MtCO₂e provenant du déboisement évité

Activités du projet : reboisement, mise en application de la zone protégée, gestion durable de la forêt, vente de crédits compensatoires de carbone, déboisement évité

Cobénéfices : réduction de l'érosion du sol, avantages en termes d'eau pure, protection de la biodiversité, développement durable, création de moyens d'existence alternatifs, génération de revenus pour les communautés

Partenaires : Pico Bonito National Park Foundation (FUPNAPIB), Ecologic Development Fund, Bosques Pico Bonito, Brinkman Associates.

Description : le parc national de Pico Bonito est un élément essentiel du corridor biologique mésoaméricain qui abrite de nombreuses espèces importantes, mais qui est menacé par l'empiètement agricole, le pâturage du bétail et l'abattage illégal.

Le projet carbone pour cette forêt, développé par EcoLogic, devrait permettre de séquestrer entre 0,45 et 0,55 Mt CO₂e d'ici 2017. En outre, le projet teste un composant de déboisement évité, qui devrait séquestrer environ 0,5 Mt CO₂e.

En définitive, le projet emploiera des centaines de personnes locales afin de créer une plantation certifiée FSC, et de reboiser les terres dégradées dans la zone tampon du parc à des fins de conservation. En outre, il apporte des avantages sociaux à la zone tampon du parc par le biais d'une formation sur les pratiques forestières et agricoles durables, du développement durable, et du partage permanent des bénéfices pour les investir dans la communauté. Le projet emploiera des membres de la communauté locale comme gardiens de parc, réduisant ainsi le risque d'abattage illégal.

Les développeurs et les parrains du projet ont créé Bosques Pico Bonito, une société à but lucratif, pour gérer l'aspect des réductions d'émissions du projet. La communauté sera copropriétaire et percevra des bénéfices, qui seront à leur tour réinvestis dans des initiatives qui profiteront à la communauté dans son ensemble. Bosques Pico Bonito comptera également des représentants des communautés. Fundación Parque Nacional Pico Bonito (FUPNAPIB), une ONG hondurienne, parrainera également le projet et bénéficiera de l'aide de Bosques Pico Bonito en vue de gérer les composants d'agroforesterie et de conservation.

¹⁰ La description du projet est une adaptation de documents provenant du Fonds BioCarbon du FCPF (Forest Carbon Partnership Facility) de la Banque Mondiale.

INDONÉSIE : Berau, Kalimantan oriental¹¹

État d'avancement : conception

Pays : Indonésie

Situation géographique : Bornéo, département du Berau

Taille : 971 000 hectares

Réductions d'émissions : 5 MtCO₂e par an

Activités du projet : gestion de la forêt, protection de la faune sauvage, développement économique local, développement des capacités, planification de l'utilisation des terres, préservation de l'habitat, vente de crédits compensatoires de carbone

Cobénéfices : protection des ressources en eau, innocuité des aliments, croissance financière

Partenaires : The Nature Conservancy et autres ONG internationales, gouvernement indonésien, groupes indigènes, entreprises locales et internationales

Description : en collaboration avec des groupes indigènes, des organismes publics, et des entreprises et ONG internationales, le département de Berau, dans l'île de Bornéo en Indonésie, est en train de développer des projets afin de devenir la première région au sein du programme national de carbone forestier à mettre en oeuvre de nouvelles stratégies de conservation et à réduire de manière considérable la quantité de carbone qu'elle rejette. Ce programme alliera conservation sur le terrain, incitations financières, contrôle scientifique et activités économiques durables en vue de protéger les ressources naturelles.

Parmi les projets, citons la gestion et la conservation améliorées de 971 000 hectares de forêt qui entraîneront une réduction des émissions de carbone de l'ordre de 5 millions de tonnes par an. Le programme vise également à accroître la protection d'une des plus importantes populations d'orangs-outangs au monde, à développer des économies locales et nationales plus fortes, et à garantir la santé à long terme des ressources en eau et aliments de la région.

La première étape de ce programme consiste à réaliser des études forestières afin d'identifier les zones exposées au risque d'abattage illégal ; à établir une base de référence pour mesurer le déboisement ; et à créer un inventaire du carbone forestier stocké. Les plans de mise en oeuvre incluent l'utilisation de pratiques d'abattage efficaces qui permettent de réduire la destruction de la forêt et les émissions de carbone tout en maintenant la production ; l'utilisation « d'échanges de terres » pour développer les plantations d'huile de palme sur des terres dégradées ; et la non exploitation des forêts saines et non détériorées. La gestion et la mise en application renforcées en vue de réduire les fuites de carbone issues d'activités illégales dans les zones protégées permettront également de garantir la santé à long terme d'un habitat et d'une biodiversité critiques et d'autres services d'écosystème, tels que la prévention des inondations et l'eau potable. Les économies durables basées sur le tourisme et autres activités compatibles avec la forêt apporteront de nouveaux revenus aux communautés locales situées près des zones protégées, ainsi qu'une protection à long terme. Un système de paiement est en train d'être développé afin de distribuer de manière équitable les revenus provenant des marchés du carbone à toutes les parties prenantes qui participent activement aux stratégies relatives aux concessions d'abattage, à la production d'huile de palme et aux zones protégées.

11 Description du projet fournie par The Nature Conservancy

Enfin, les parties prenantes du projet visent à développer un système de contrôle et de vérification du carbone reconnu à l'échelle internationale, qui permettra de mesurer les changements en matière de stockage du carbone dans le temps.

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Indonésie

Situation géographique : écosystème de l'Ulu Masen Ecosystem, province d'Aceh

Taille : plus de 750 000 hectares

Réductions d'émissions : 3,369 MtCO₂e par an/100 MtCO₂e sur 30 ans

Activités du projet : déboisement évité, planification de l'utilisation des terres, restauration, reboisement, vente de crédits compensatoires de carbone, développement communautaire, processus des parties prenantes

Cobénéfices : développement économique local, développement de capacités et moyens d'existence alternatifs

Partenaires : Fauna and Flora International, gouvernement d'Aceh, Carbon Conservation

Description : en alliant le déboisement évité, la planification et la reclassification de l'utilisation des terres, une surveillance accrue, l'application renforcée de la loi, le reboisement, la restauration et l'abattage communautaire, ce projet assurera la protection et la gestion de 750 000 hectares de forêt dans l'écosystème de l'Ulu Masen et les blocs forestiers périphériques situés dans la province indonésienne de Nanggroe Aceh Darussalam (Aceh). La réduction du déboisement de l'ordre de 85 % devrait permettre d'éviter chaque année le rejet de 3 369 848 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Le projet est réalisé par le gouvernement d'Aceh et ses institutions. Il est soutenu par un partenariat tripartite entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et de la société civile, et Carbon Conservation, qui représente le secteur privé. Fauna and Flora International (FFI), ses ONG partenaires, et les organisations de la société civile locales, faciliteront les processus participatifs en faveur du développement communautaire, de la planification spatiale et de l'utilisation des terres, de la préservation de la biodiversité, de l'application collaborative de la loi et de la gestion communautaire de la forêt. Les plans du projet incluent la conception et les essais de mécanismes de finance du carbone afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; la contribution au développement durable sur le plan économique et social ; et la conservation de la biodiversité au cours des trente prochaines années.

Carbon Conservation est une société privée qui, sur demande du bureau du gouverneur Irwandi Yusuf, apporte son aide pour les aspects de conception, de développement et de lancement du projet, mais aussi de finance du carbone. Le projet est étroitement lié et s'appuie sur le travail du projet Aceh Environment and Forest project (AFEP) du fonds multidonateur de la Banque Mondiale, qui exige entre autres le développement d'un système financier durable pour les services d'écosystème (y compris les crédits carbone). Tous les partisans du projet s'engagent à garantir un partage équitable des bénéfices à travers les parties prenantes, y compris les communautés dépendant de la forêt et celles ayant des droits coutumiers (*adat*) sur les terrains forestiers.

Le projet est conçu pour assurer le développement de la confiance et de l'engagement des parties prenantes par le biais d'un processus participatif et transparent. Diverses organisations gouvernementales et de la société civile ont été invitées à contribuer à la mise en oeuvre des activités du projet, et les premières consultations

¹² La description du projet est une adaptation du document intitulé *Ulu Masen Ecosystem Project Design Note* disponible auprès de l'alliance CCBA (Climate Community and Biodiversity Alliance).

avec la communauté ont commencé. En particulier, les chefs traditionnels, les *Mukim*, autrefois affaiblis par des années de conflit, ont désormais l'opportunité de jouer un rôle important dans la gestion des terres et des ressources forestières dans les communautés rurales de la province d'Aceh.

Le développement, la conception et la mise en oeuvre initiale du projet seront au départ financés par des fonds officiels d'aide au développement (Official Development Aid ou ODA), des partenaires premiers stratégiques et la vente de crédits VER (Verified Emission Reductions). Après la phase initiale du projet, les revenus supplémentaires provenant de la vente de crédits VER garantiront des paiements incitatifs continus et conséquents aux parties prenantes qui empêchent le déboisement et renforce la protection de la forêt.

KENYA : Projet REDD du Corridor de Kasigau¹³

État d'avancement : en cours de validation

Pays : Kenya

Situation géographique : sud-est du pays

Taille : 30 169 hectares

Réductions d'émissions : 3,5 MtCO₂e sur 10 ans

Activités du projet : développement durable, mise en application, surveillance

Cobénéfices : protection de la biodiversité, réduction de l'érosion du sol, développement durable, éducation

Partenaires : Wildlife Works Inc.

Description : Rukinga Sanctuary est une zone de forêt sèche située dans le Kasigau Wildlife Corridor entre le parc national de Tsavo East et le parc national de Tsavo West, à l'est de la chaîne de Marungu.

La zone du projet abrite une grande diversité de mammifères, y compris au moins 50 espèces de grands mammifères, 20 espèces de chauves-souris et 300 espèces d'oiseaux. En outre, la zone est habitée par d'importantes populations d'espèces inscrites sur la Liste rouge de l'UICN, telles que le zèbre de Grévy, le guépard et le lion, ainsi que plus de 500 éléphants d'Afrique.

Cette zone est menacée de déboisement dû à une expansion agricole non planifiée par le biais du brûlis, déboisement alors galopant au moment de la mise en place de ce projet en 1998. Depuis cela, le déboisement dans la zone du projet a pris fin. Toutefois, le programme n'est pas viable sur le plan financier, et devra être interrompu en l'absence de revenus supplémentaires.

Dans le cadre de ce projet REDD, Wildlife Works continuerait de mettre en oeuvre toute une gamme d'initiatives de développement durable développées avec les populations locales de Rukinga au cours des dix dernières années, dont une exploitation de coton biologique, une serre biologique d'agrumes, un programme d'aridoculture, la construction d'une école et le développement de l'écotourisme.

La poursuite de ces activités devrait permettre d'éviter le rejet de plus de 3,5 MtCO₂e dans l'atmosphère, quantité qui aurait été rejetée en raison du déboisement par brûlis durant les 20 années du projet.

13 La description du projet est une adaptation du document de conception du projet soumis par Wildlife Works à l'alliance CCBA (Climate, Community and Biodiversity Alliance)

MADAGASCAR : Projet de la forêt de Makira¹⁴

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Madagascar

Situation géographique : nord-est, forêt de Makira

Taille : 350 000 hectares

Réductions d'émissions : jusqu'à 9,5 MtCO₂e durant toute la durée du projet

Activités du projet : développement des capacités, gestion durable des ressources, planification de l'utilisation des terres, écotourisme

Cobénéfices : préservation de la biodiversité, développement durable

Partenaires : Wildlife Conservation Society, gouvernement de Madagascar, Conservation International

Description : le gouvernement de Madagascar collabore avec la Wildlife Conservation Society et Conservation International pour mettre en oeuvre le Projet de la forêt de Makira dans la région forestière du nord-est du pays. Ce projet vise à préserver une région de 4 600 km² en promouvant la gestion durable des ressources naturelles et les mesures légales de protection de la forêt. La réduction du déboisement dû à l'empiètement agricole à travers les 350 000 hectares de la forêt de Makira permettra d'obtenir une zone de conservation protégée qui préserve la richesse biologique de Makira et garantit la connectivité à long terme avec d'autres forêts protégées. En outre, le projet cherche à promouvoir les initiatives du secteur privé telles que l'écotourisme ; à stabiliser les ressources naturelles dans la zone par le biais de la planification responsable de l'utilisation des terres ; et à identifier et à mettre en oeuvre des mécanismes de financement innovants.

La protection des forêts restantes et la réduction du taux de déboisement à Madagascar permettront de réduire la quantité de CO₂ rejetée dans l'atmosphère. Les activités spécifiques visant à réduire le déboisement incluent des mesures de conservation de la forêt et des formations sur les pratiques de permaculture, pour enseigner aux agriculteurs comment produire en continu de bonnes récoltes sur les mêmes terres plutôt que de défricher de nouveaux champs tous les deux ou trois ans.

14 Description du projet fournie par Conservation International

MADAGASCAR : Projet du Corridor d'Ankeneny-Mantadia-Zahamena¹⁵

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Madagascar

Situation géographique : centre-est de Madagascar

Taille : environ 425 000 hectares

Réductions d'émissions : 10 MtCO₂e minimum tout au long de la durée du projet

Activités du projet : gestion durable de la forêt, reboisement, écotourisme

Cobénéfice : préservation de la biodiversité, développement durable, génération de revenus par le biais d'entreprises durables, restauration

Partenaires : Conservation International, gouvernement de Madagascar, ONG et communautés locales, Banque Mondiale

Description : le Projet de Conservation et de Restauration du Corridor de Biodiversité d'Ankeniheny-Mantadia-Zahamenahe au centre-est de Madagascar relie trois parcs nationaux de grande importance et profite à la flore, à la faune et aux populations humaines. Conçu et mis en oeuvre dans le cadre d'une étroite collaboration entre le gouvernement de Madagascar et les communautés locales, le projet allie la réduction des activités de déboisement dans une zone forestière essentielle, et le reboisement et des systèmes d'agroforesterie sur des terres auparavant dégradées.

Le projet a pour objectif de soutenir les moyens d'existence locaux et la biodiversité native tout en minimisant le changement climatique. Il inclue des composants qui donnent droit à des crédits carbone de type CER (Certified Emissions Reductions) ou VER (Verified Emissions Reductions). Le BioCarbon Fund de la Banque Mondiale a acheté une partie des premiers crédits carbone du projet provenant des activités de restauration et de conservation de la forêt. Les revenus issus des crédits compensatoires de carbone inciteront le gouvernement et les communautés locales à protéger les forêts restantes et les services qu'elles apportent aux populations locales. Dans le cadre du projet, plus de 425 000 hectares de forêt pluviale existante sont protégés, tandis que 3 000 hectares supplémentaires vont être reboisés à l'aide d'espèces natives. En outre, des jardins fruitiers et des parcelles de bois de chauffage seront plantés dans les zones adjacentes afin de minimiser la pression sur les forêts naturelles restantes. Ces démarches de conservation permettront de protéger les espèces menacées d'amphibiens, d'oiseaux et de mammifères, dont des lémuriens que l'on ne trouve qu'à Madagascar, tout en améliorant la productivité agricole, en développant l'écotourisme, et en accroissant la production durable et la vente de bois de chauffage, de fruits et de bois de grande valeur.

15 Description du projet fournie par Conservation International

État d'avancement : conception

Pays : Madagascar

Situation géographique : est de Madagascar

Taille : environ 240 000 hectares

Activités du projet : protection des terres, développement durable, développement économique local, vente de crédits compensatoires de carbone

Cobénéfices : protection des ressources en eau, préservation de la biodiversité, développement durable

Partenaires : Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme de Madagascar, Conservation International, organisations et communautés locales

Description: le Corridor Forestier Fandriana-Vondrozo (COFAV) est une bande forestière étroite couvrant 240 000 hectares et située le long de l'escarpement Est de Madagascar. Le COFAV constitue l'un des derniers corridors intacts à Madagascar. Il inclut des forêts de basse, moyenne et haute altitude, et permet une connectivité génétique. Le corridor est également une source essentielle d'eau pure pour une grande partie du centre du pays. Le COFAV est très menacé par la culture sur brûlis, et les estimations préliminaires indiquent qu'une protection améliorée de ces forêts permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plusieurs millions de tonnes de dioxyde de carbone sur une période de 30 ans.

Conservation International collabore avec le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme de Madagascar afin de développer le projet Fandriana-Vondrozo en tant que projet REDD pilote sur site, et de commercialiser les crédits compensatoires de carbone pour couvrir les coûts afférents à la protection du corridor forestier.

Dans le cadre de ce projet, Conservation International travaillera en étroite collaboration avec divers partenaires locaux (gouvernement, secteur privé, société civile et communautés locales) afin de garantir la conservation durable du COFAV. Une nouvelle zone protégée sera financée à l'aide des revenus provenant des marchés émergents du carbone forestier. Cette zone protégée sera utilisée de plusieurs façons : certaines zones seront uniquement des zones de protection, alors que d'autres permettront une utilisation limitée des ressources naturelles par les communautés locales. Les associations communautaires joueront également un rôle clé dans la gestion du site au niveau local.

Afin de garantir la durabilité du projet à long terme, Conservation International et ses partenaires créeront, de manière stratégique, des opportunités économiques au sein du COFAV qui étayeront, renforceront et reposeront sur l'existence de la forêt, sa biodiversité et les services d'écosystème qu'elle rend. Ces opportunités incluent l'utilisation de produits forestiers, l'agriculture améliorée et l'écotourisme. Pour ce faire, Conservation International s'appuiera sur des partenariats avec les organisations de développement rural, et sur une variété de mécanismes de financement qui soutiennent à la fois la gouvernance globale du COFAV ainsi que les activités au niveau local. Les mécanismes incluent le programme Node Small Grants, les accords de conservation et le développement de l'écotourisme. Plus précisément, les fonds provenant des activités de carbone forestier seront alloués au programme Node Small Grants et aux accords de conservation.

16 Description du projet fournie par Conservation International

PÉROU : Alto Mayo Protected Forest¹⁷

État d'avancement : mise en oeuvre

Pays : Pérou

Situation géographique : régions de San Martin et Amazonas au nord de l'Amazonie péruvienne

Taille : environ 450 000 hectares

Activités du projet : accords de conservation, systèmes agricoles améliorés, développement des capacités techniques, gestion améliorée de la zone protégée

Cobénéfices : protection des ressources en eau, préservation de la biodiversité, paiements pour les services d'écosystème, développement durable

Partenaires : Conservation International, Association for Investigation and Integral Development (AIDER), Asociación Ecosistemas Andinos (ECOAN), Asociación de la Virgen de la Medalla Milagrosa (AVMM), National Agency for Natural Protected Areas (SERNANP), German Cooperation Agency (GTZ).

Description : l'Alto Mayo Protected Forest (AMPF) et sa zone tampon occupent plus de 425 000 hectares de terres dans les régions de San Martin et Amazonas au nord-ouest du Pérou. Cette zone de grande valeur est essentielle à la préservation de la biodiversité et aux ressources d'eau pure. Le bassin versant abrite des espèces végétales et animales endémiques menacées, et fait partie des 14,6 millions d'hectares du Corridor de conservation Abiseo-Cóndor-Kutukú (ACKCC). Les eaux de ruissellement provenant des forêts de l'Alto Mayo alimentent plusieurs grands fleuves et constituent une source d'eau pure pour les communautés locales.

Bien qu'ayant été désignée comme zone protégée en 1987, cette zone affiche le taux de déboisement le plus élevé parmi les zones protégées nationales au Pérou. Le déboisement dans la zone est essentiellement dû aux établissements humains ayant migré vers la région de l'Alto Mayo (y compris la forêt protégée elle-même), au défrichage des terres pour l'agriculture, et à la récolte du bois et autres produits.

Depuis 2007, Conservation International collabore avec GTZ et les autorités locales afin de réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation de la forêt (REDD) dans la zone, et de reboiser les terres déjà dégradées. Pour ce faire, le partenariat utilise des accords de conservation qui impliquent les communautés locales, et leur apportent des avantages tangibles en échange de leur engagement à protéger et restaurer les zones clés. Par le biais de ces accords, le projet vise à réduire le taux de déboisement actuel et les émissions qui en résultent ; à reboiser un habitat clé pour protéger toute une variété d'espèces menacées et en voie d'extinction ; et à offrir à la population locale des opportunités d'améliorer leur qualité de vie en soutenant la conservation et la restauration. Ce projet apportera également des avantages aux habitants locaux et régionaux en restaurant les bassins versants qui sont essentiels pour l'alimentation en eau des municipalités et exploitations agricoles. En termes de carbone, le projet devrait permettre une réduction des émissions de CO₂ résultant du déboisement de l'ordre de plusieurs millions de tonnes sur 30 ans.

17 Description du projet fournie par Conservation International

PÉROU : Madre de Dios Amazon REDD Project¹⁸

État d'avancement : en cours de validation

Pays : Pérou

Situation géographique : Corridor Écologique Vilcabamba-Amboró, est du Pérou

Taille : 100 000 hectares

Réductions d'émissions : 9 MtCO₂e sur 10 ans

Activités du projet : développement durable, mise en application, surveillance

Cobénéfices : protection de la biodiversité, développement économique

Partenaires : Maderacre et Maderyja (entreprises de bois), ONG Greenoxx. Ce projet bénéficie également du soutien d'ONG internationales telles que WWF, CESVI, Peruvian Foundation for Nature Conservation (ProNaturaleza) et Aider.

Description : le Madre de Dios Amazon REDD Project consiste en une forêt pluviale de 100 000 hectares située sur deux concessions d'abattage sélectif certifiées FSC du Corridor Écologique Vilcabamba-Amboró à l'est du Pérou, à moins de 50 km de la nouvelle route interocéanique qui reliera le Brésil aux ports de mer péruviens. Cette forêt est très diversifiée sur le plan biologique, et abrite plusieurs espèces sauvages menacées d'extinction.

Les ressources financières actuelles ne sont pas suffisantes pour couvrir la gestion de cet important corridor. Par conséquent, les ressources forestières ne font pas l'objet d'un contrôle et d'une surveillance adéquats. La présence de la nouvelle route va sans aucun doute entraîner le mouvement accru de personnes à travers le corridor écologique. Si les entreprises qui possèdent et gèrent ces étendues ne parviennent pas à être plus présentes dans leurs concessions, ces zones pourraient être envahies par des agriculteurs migrants et des bûcherons illégaux, ce qui mettrait en danger de grandes zones forestières qui font actuellement l'objet d'une gestion durable. Les revenus provenant des crédits compensatoires de carbone seront utilisés pour contribuer au développement durable des producteurs locaux et populations indigènes vivant dans la zone tampon. Ils permettront aussi de réduire la vulnérabilité de la zone vis-à-vis des facteurs externes de déboisement et de dégradation, par le biais de patrouilles sur le terrain et de surveillance par satellite.

Outre la protection de la biodiversité mentionnée ci-dessus, le projet contribuera au bien-être économique des producteurs ruraux et des communautés indigènes vivant dans les zones voisines, dont la tribu Yine, les indigènes de la tribu Mashco Piro qui vivent en isolement volontaire, et autres tribus n'étant pas encore identifiées.

Section III : mises à jour sur les activités de préparation à la REDD au niveau national

Dans une tentative visant à rassembler des informations à jour concernant les activités de préparation à la REDD au niveau national, nous avons demandé aux points focaux REDD dans les pays en développement de fournir des informations précises concernant leur situation ainsi que les activités en rapport avec la REDD. De nombreux pays ont répondu et les informations qu'ils ont fournies ont été mises par écrit et combinées avec des éléments provenant des notes conceptuelles relatives à la préparation à la REDD (Readiness Preparation Idea Notes ou R-PIN) soumises à la Banque mondiale et qui sont à l'origine des résumés des activités suivantes dans la section III, partie A.

Pour certains pays, il n'a pas été possible d'obtenir de nouvelles informations auprès d'un représentant dans le pays avant de mettre ce document sous presse. Dans ces cas, des résumés de l'édition 2008 de ce rapport, qui sont entièrement tirés des R-PIN, ont été reproduits dans la section III, partie B. Et dans les quelques cas où il n'a pas été possible d'obtenir de nouvelles informations, et où le pays n'était pas inclus dans le document de l'an dernier, le pays n'a pas été pris en compte dans le présent rapport. Toutefois, ce rapport est considéré comme un document vivant et nous sollicitons toute information ou correction supplémentaires, pour inclusion dans une version actualisée du document et mise à disposition en ligne.

Section III : mises à jour sur les activités de préparation à la REDD au niveau national

Partie A



Argentine¹

Planification de la REDD

L'Argentine a mis sur pied un Groupe de travail national sur la REDD comprenant des représentants des Ministères de l'Agriculture, de l'Économie et de l'Infrastructure, et est en train d'élaborer sa Proposition de préparation pour la REDD (Readiness Preparation Proposal ou R-PP) dans le cadre du FPCF de la Banque mondiale. De même, l'Argentine a récemment rejoint le programme ONU-REDD.

Politiques relatives à la REDD

En 2007, l'Argentine a adopté une nouvelle législation forestière globale, appliquée au niveau national par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (SAyDS). La Loi n°26.331 sur les exigences minimales en matière de protection environnementale des forêts indigènes établit des règles pour l'enrichissement, la restauration, la conservation, l'utilisation et la gestion durable des forêts indigènes ainsi que pour les services environnementaux qu'elles procurent à la société. En outre, cette loi établit le Fonds national pour l'enrichissement et la conservation des forêts indigènes, un régime de financement pour appuyer les services environnementaux qu'ils procurent.

La nouvelle loi établit la nécessité d'une planification des terres forestières à un niveau provincial appuyée par un processus public participatif. Certaines juridictions ont déjà entamé ce processus de planification. La loi suspend l'autorisation de la coupe rase des forêts jusqu'à ce que l'aménagement du territoire soit élaboré.

Par ailleurs, la loi crée le Programme national de protection des forêts indigènes. Ce programme, qui sera exécuté par le SAyDS, comporte trois objectifs principaux : mettre en œuvre des mesures visant à développer la gestion durable des forêts, promouvoir les plans de reboisement et de restauration des forêts indigènes dégradées et conserver des informations à jour sur les forêts indigènes et la conservation.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

L'Argentine a achevé son deuxième Inventaire national des forêts indigènes. Pour cet inventaire, le pays a été divisé en six régions forestières: 1) Selva Misionera, 2) Selva Tucumana Boliviana, 3) Bosque Andino Patagónico, 4) Parque Chaqueño, 5) Monte et 6) Espinal. L'inventaire incluait la cartographie par satellite, le suivi sur le terrain, ainsi que des mises à jour planifiées des cartes régionales tous les 4 ans. Des nœuds éco-régionaux pour la surveillance des forêts sont mis en œuvre à travers les universités locales.

¹ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère argentin de l'Environnement et du Développement Durable et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Le SAYDS est actuellement en train de concevoir un système de mesure, rapport et vérification (MRV) pour l'inventaire des forêts et les systèmes de surveillance de la couverture végétale.

En ce qui concerne les émissions de CO₂, l'Argentine a achevé son inventaire des gaz à effet de serre, qui comprend les émissions AFOLU, et les a signalées dans la 3^e Communication nationale à la CCNUCC.

Implication des parties prenantes

Trois ateliers réunissant les parties prenantes de la REDD ont été organisés et la diffusion d'informations pour les peuples autochtones a été menée par des organisations représentatives. Par ailleurs, les questions de la REDD ont été incluses dans les discussions dans le cadre du Conseil fédéral de l'environnement.

Régime foncier

En Argentine, la forêt est principalement sous le régime de la propriété privée. Cependant, certaines régions ne disposent toujours pas d'un système clair de régime foncier et des conflits potentiels doivent être résolus. Il existe actuellement un programme relevant du Ministère de l'Agriculture pour la régularisation du régime foncier qui a permis la mise en œuvre réussie de cinq projets.

Projets REDD

L'Argentine compte deux projets REDD en cours d'élaboration :

Le projet REDD de Yabotí dans la province de Misiones, NE : soutenu par une ONG, Cooperativa para la Restauración de los Bosques et les propriétaires fonciers privés, avec l'appui technique du Ministère de l'Environnement.

L'Initiative Chaco sur les terres durables dans la province du Chaco : soutenue par le gouvernement local et la Fundación Bosques y Clima.



Brésil²

Planification et mise en œuvre de la REDD

En décembre 2008, le gouvernement brésilien a lancé un Plan national sur le changement climatique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers tous les secteurs de l'économie. L'objectif de réduction de la déforestation en Amazonie de 80 % en dessous de la moyenne entre 1996 et 2005 à l'horizon 2020 figure dans ce plan national.

Quelques mois plus tôt, en août 2008, le gouvernement a lancé le Fonds amazonien (FA), un mécanisme unique pour la protection de la forêt tropicale. Le fonds accepte les dons volontaires de particuliers, d'entreprises ou d'institutions, y compris l'aide gouvernementale internationale. Les contributions sont ensuite reliées à des réductions dans les émissions terrestres de CO₂ en Amazonie. Les contributeurs ne reçoivent cependant pas de crédits carbone pouvant être utilisés pour satisfaire les réductions imposées par tout traité climatique. Le Fonds amazonien a déjà reçu des dons, y compris un engagement d'un milliard de dollar US au cours de la prochaine décennie de la part du gouvernement de Norvège, engagement subordonné aux performances du fonds. En outre, le fonds a commencé à déployer des projets.

² Comprend des informations fournies par l'Institut amazonien pour la recherche environnementale (IPAM) et le Service forestier brésilien (SFB).

Jusqu'à 20 % du fonds peut être utilisé dans le développement de systèmes de surveillance et de contrôle de la déforestation dans d'autres biomes du Brésil, ainsi que dans d'autres pays tropicaux.

Avant ces initiatives, le Brésil avait lancé en 2003 le Plan d'action pour la prévention et le contrôle de la déforestation en Amazonie légale (PPCDAM). Ce programme comportait la désignation de nouvelles zones protégées couvrant 640 000 km² entre 2003 et 2008. En réponse à ces activités nationales, les États amazoniens ont commencé à élaborer des plans d'État pour prévenir et contrôler la déforestation.

En 2007, en réponse à l'accroissement des taux de déforestation, le gouvernement a formulé une série d'actions de réaction rapide et a adopté le décret fédéral 6321/07 dans le cadre de la PPCDAM. Entre autres choses, le décret a renforcé les règles d'accès au crédit agricole du gouvernement dans les comtés affichant une déforestation élevée, exigeant une preuve de conformité aux réglementations environnementales avant la mise à disposition du crédit. Ce décret a entraîné une baisse des taux de déforestation dans les zones ciblées.

Les principales politiques et stratégies gouvernementales brésiliennes en matière de réduction de la déforestation sont basées sur le PPCDAM, ainsi que sur les plans et les actions déployés par les États amazoniens, tels qu'énoncés dans le Plan Amazonie Durable (PAS).

La plupart des États amazoniens ont adopté un plan officiel pour la conservation des forêts et la lutte contre la déforestation. Ces plans visent à renforcer la gouvernance environnementale dans les États amazoniens, à réduire la déforestation et à accroître l'utilisation durable des ressources naturelles. Ces régimes d'État sont imbriqués dans les objectifs de réduction du Brésil.

Plus précisément en ce qui concerne la REDD, les gouverneurs de plusieurs États amazoniens ont travaillé avec les gouverneurs des États des États-Unis en vue d'élaborer un accord qui pourrait potentiellement permettre d'utiliser les réductions des émissions amazoniennes dans les marchés conformes potentiels aux États-Unis. Les gouverneurs ont adopté cette position et ont poussé le président brésilien Lula da Silva à soutenir une approche REDD axée sur le marché. Le Président a convoqué un groupe de travail pour examiner la position brésilienne vis-à-vis de la REDD.

Enfin, au niveau de l'État, l'État du Mato Grosso a proposé un programme de certification, d'enregistrement et de suivi des projets visant à réduire les émissions de carbone résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts. Dans l'État du Mato Grosso, le premier programme REDD d'État est en cours de conception. Celui-ci vient se greffer à sa stratégie de réduction de la déforestation de 89 % d'ici 2020.

Implication des parties prenantes

L'implication des parties prenantes au Brésil est effectuée par diverses institutions et de plusieurs façons différentes. Voici quelques-unes des initiatives qui ont été entreprises.

Plusieurs ateliers ont été organisés au Brésil impliquant les communautés et les peuples autochtones de l'Amazonie. En avril 2008, l'Alliance des peuples de la forêt (ABFP) a organisé un atelier avec l'appui de l'IPAM (Institut amazonien pour la recherche environnementale) afin de faciliter le dialogue entre les dirigeants des organisations des peuples des forêts concernant le thème de la REDD. L'atelier a vu le lancement de la Déclaration de Manaus, qui vise à mobiliser une participation plus grande et plus efficace des populations autochtones et des communautés traditionnelles dans les négociations de la CCNUCC. En août 2008, le Coordonnateur des organisations autochtones du bassin amazonien (COICA) a animé un autre atelier en collaboration avec l'IPAM et l'Alliance amazonienne. Environ 30 représentants d'organisations de groupes autochtones provenant des huit pays du Bassin Amazonien ont participé à cet atelier.

En février 2009 à Manaus, le Forum sur la préparation pour la REDD, en collaboration avec les ONG IDESAM

(Institut pour la conservation et le développement durable de l'Amazonas) et FAS (Fondation pour un État d'Amazonas durable), a organisé un atelier de collaboration Sud-Sud visant à accroître les connaissances et les capacités des parties prenantes des secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de toute l'Amérique latine concernant la mise en œuvre des activités de démonstration de la REDD, en s'inspirant du programme brésilien Bolsa Floresta comme l'une des études de cas.

Le Forum brésilien sur le changement climatique (FBMC) a été créé en juin 2000, et il vise à sensibiliser et stimuler la mobilisation au sein de la société civile sur le changement climatique, ainsi que sur le mécanisme de développement propre. Le FBMC assiste le gouvernement dans l'intégration des questions de changement climatique dans diverses étapes de la politique publique. Le FBMC est composé de 12 ministres, du directeur de l'Agence nationale de l'eau (ANA) et des représentants de la société civile actifs dans le domaine du changement climatique. Le forum est présidé par le Président Luiz Ignacio Lula da Silva.

L'Observatoire du climat est un réseau brésilien créé en mars 2002 qui, avec la participation des experts du climat, promeut le rôle des organisations de la société civile à faire pression sur le gouvernement en faveur d'une action renforcée concernant les mesures d'adaptation et d'atténuation du Brésil en matière de changement climatique. Actuellement, trente trois organisations font partie de l'Observatoire du climat, dont des ONG, des instituts de recherche et des universités.

Les parties prenantes s'impliquent également de différentes manières. Par exemple, le Comité directeur du fonds amazonien (COFA) se compose non seulement de représentants des neuf agences du gouvernement fédéral mais également des neuf États de l'Amazonie légale et de six représentants de la société civile.

La BNDES et le Service forestier brésilien (SFB) ont pris la route pour une tournée de promotion du Fonds amazonien à travers les États.

Des ateliers ont été organisés dans les neuf États de l'Amazonie légale afin d'examiner les principes et les directives du Fonds amazonien avec les acteurs locaux. La tournée était axée sur le renforcement du rôle du Fonds Amazonien comme instrument de réduction des émissions résultant de la déforestation.

La REDD dans l'Amazonie brésilienne a également été soutenue, indirectement, par des transitions en cours au sein des industries du bœuf et du soja en vue d'exclure les responsables de la déforestation de leurs chaînes d'approvisionnement.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

L'Institut national de recherche spatiale brésilien (INPE) dispose d'une série complexe de programmes de surveillance de la forêt amazonienne. Depuis 1988, la déforestation en Amazonie a été contrôlée par un système satellite appelé PRODES (projet de surveillance des forêts de l'Amazonie brésilienne). Le Brésil utilise également un système nommé DETER (détection de la déforestation en temps réel) à résolution inférieure, mais qui permet de détecter la déforestation en temps quasi réel. DETER a été conçu comme système d'alerte en appui à la surveillance et au contrôle de la déforestation. Le système cartographie les zones de coupe rase et de forêt dégradée. En outre, l'INPE a lancé dernièrement un nouveau système, DEGRAD (cartographie de la dégradation des forêts en Amazonie brésilienne), en vue de fournir une analyse annuelle de la déforestation et de la dégradation des forêts. Il s'agit d'un nouveau système qui cartographie les zones en phase de dégradation mais où le couvert forestier n'est pas encore entièrement éliminé.

Projets REDD

Dans l'État d'Amazonas, un projet de démonstration de la REDD, le Projet de réserve de développement durable de Juma, a été élaboré par la Fondation pour un État d'Amazonas durable (FAS), en partenariat avec le Secrétariat d'État à l'Environnement et au Développement Durable d'Amazonas (SDS) et le Marriott

International, avec l'assistance technique de l'Institut pour la conservation et le développement durable de l'Amazonas (IDESAM). Ce projet vise à protéger près de 600 000 hectares de forêt amazonienne, en évitant l'émission d'un volume estimé à 190 MtCO₂e à l'horizon 2050, et a été validé par l'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité (CCBA). Dans le cadre du projet Juma, la FAS a commencé la mise en œuvre de la Bolsa Floresta, un programme pilote qui offre des paiements directs aux communautés traditionnelles ainsi qu'aux peuples autochtones pour la protection de la forêt au sein de l'État.

Dans les États de Rondonia et du Mato Grosso, dans le Sud-Ouest de l'Amazonie brésilienne, les populations Suri et le Groupe Katoomba travaillent ensemble pour élaborer un projet REDD et de reboisement sur environ 240 000 hectares de terres ancestrales.

Dans la zone de protection de l'environnement de Guaraqueiaba dans la zone Atlantique, l'organisation Nature Conservancy travaille avec trois entreprises et l'organisation Sociedade de Pesquisa em Vida Selvagem e Educacão Ambiental (SPVS) sur un projet couvrant le reboisement, la gestion durable des forêts et la déforestation évitée.

Un projet est en cours d'élaboration dans l'État de Tocantins. Fruit d'un partenariat entre l'Institut Ecologica, *CantorCO₂e Brazil*, *Carbonfund.org* et *Hyundai Motors America*, ce projet vise à protéger une partie du Cerrado brésilien, tout en développant les connaissances et les capacités au sein des communautés environnantes.

Par ailleurs, un certain nombre de projets proposés sont en préparation pour le Fonds amazonien.

Cambodge³



Planification de la REDD

L'Administration Forestière du Cambodge a été mise en place dans le cadre du groupe de travail technique sur les forêts et l'environnement (Technical Working Group on Forestry & Environment ou TWGFE) et est chargée de la supervision du développement et de la mise en œuvre de la stratégie REDD, y compris l'exécution et la réglementation du commerce du carbone forestier national. Un groupe de travail sur les forêts, le changement climatique et les financements innovants a été créé dans le cadre du TWGFE. Ce groupe de

travail a été convoqué à deux reprises lors de l'élaboration des notes conceptuelles relatives à la préparation à la REDD (Readiness Preparation Idea Notes ou R-PIN) pour le FPCF de la Banque mondiale. Ce groupe est en train de réaliser des avancées notables dans les travaux préparatoires en vue d'élaborer une stratégie nationale REDD.

Partenaires primaires

DANIDA, appui au premier projet pilote REDD dans la province d'Oddar Meanchey.

Community Forestry International/Pact, partenariat avec la FA pour un déploiement pilote

Wildlife Conservation Society, partenariat avec la FA sur un projet pilote et fourniture de l'assistance pour les zones protégées et la conservation de la faune sauvage

³ Adapté à partir des informations fournies par l'Administration Forestière du Cambodge et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

RECOFTC, renforcement des capacités et mobilisation des communautés locales

Winrock International, renforcement des capacités sur l'inventaire forestier et les SIG

ONF, cartographie des sites de déforestation au Cambodge de 1989 à 2006

Participation à la gestion durable des forêts

Le TWGFE est le mécanisme officiel de coordination du dialogue entre les diverses parties prenantes sur les questions forestières et environnementales au sein du Gouvernement royal du Cambodge, et est composé des organismes publics, des donateurs, des ONG, de la société civile et du secteur privé. Dans le cadre du TWGFE, l'Administration Forestière et les partenaires sont en train d'élaborer un programme forestier national en tant qu'étape importante vers une gestion durable des forêts ; ce programme doit être approuvé d'ici fin 2009 et comprend un sous-programme qui intègre la REDD.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

L'Administration Forestière dispose de systèmes de gestion et de surveillance des forêts à travers tout le pays, allant du niveau national au niveau des villages, ainsi que d'une forte capacité à protéger les sites forestiers et assurer l'application des lois.

Il existe actuellement des cartes du couvert forestier national de 1996/97, 2000, 2002 et 2006. En outre, une carte de la déforestation dans tout le pays à l'échelle 1/250 000 est en cours d'élaboration et montrera l'évolution du couvert forestier au Cambodge de 1989 à 2006.

En 2006, le Cambodge a déterminé une estimation préliminaire des émissions de carbone résultant du changement dans l'utilisation des terres et l'exploitation forestière.

L'Administration Forestière souhaite développer un système de comptabilisation du carbone des forêts nationales avec l'appui de la Clinton Climate Initiative, dans le cadre de l'initiative Carbon Measurement Collaborative.

Implication des parties prenantes

Chaque projet REDD actuel implique les communautés locales. Il existe un mécanisme de consultation pour les projets REDD impliquant un éventail de parties prenantes, des collectivités locales jusqu'aux décideurs, dans le processus de mise en place de toute forêt protégée ou zone de conservation. Des consultations ont également été menées sur la REDD au niveau national.

Les projets REDD

Projet REDD de foresterie communautaire dans la province d'Oddar Meanchey, au Nord-ouest du Cambodge

Mis en œuvre par l'Administration Forestière, en partenariat avec Terra Global Capital, Community Forestry International et Clinton Climate Initiative

Projet REDD pour la protection de la forêt de Seima dans la province du Mondulhiri

Mis en œuvre par l'Administration Forestière, en collaboration avec la Wildlife Conservation Society et Winrock International



République centrafricaine⁴

Planification de la REDD

Le gouvernement a mis en place un comité national pour coordonner et mettre en œuvre la REDD avec efficacité. Cette entité regroupe des experts de tous les secteurs concernés par la REDD. En outre, le gouvernement a achevé les notes conceptuelles relatives à la préparation à la REDD (Readiness Preparation Idea Notes ou R-PIN) pour le FPCF de la Banque mondiale. Dans le cadre de ce processus, les représentants de la République centrafricaine

(RCA) ont participé à plusieurs ateliers sur la REDD, notamment un atelier dans le pays ainsi que d'autres avec l'organisme régional COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale).

Participation à la gestion durable des forêts

Le gouvernement a adopté un nouveau code forestier en 2008 en accord avec les objectifs nationaux établis par le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ce code est destiné à atteindre les objectifs de la durabilité des ressources forestières, la lutte contre la pauvreté, la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Le gouvernement centrafricain a adopté une série de mesures supplémentaires pour l'amélioration du secteur forestier et la lutte contre ceux qui menacent la durabilité des ressources forestières du pays. Celles-ci incluent une initiative visant à inclure toutes les forêts de la RCA dans des plans de gestion forestière au cours des deux prochaines années et la création d'un contrôle mixte des activités forestières et d'une brigade de vérification. Le pays possède également un système substantiel de zones protégées couvrant plus de 11 % du pays.

Le zonage participatif de l'ensemble du territoire national est en cours d'élaboration dans le cadre du nouveau code foncier pour l'agriculture et l'exploitation minière, qui est actuellement en cours d'approbation par la RCA. La stratégie REDD pourrait jouer un rôle très actif dans la mise en œuvre réussie de ce nouveau code foncier dans les zones agro-pastorales. La mise en œuvre réussie de cette loi, tout en garantissant la propriété foncière et en promouvant davantage d'investissements dans les exploitations agricoles familiales, favorisera également une plus grande implication des populations dans la sauvegarde de leur patrimoine forestier.

La RCA prend également part à l'initiative FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) de l'Union européenne, après avoir établi un comité de coordination et un point focal, et a entamé un examen du cadre juridique.

Implication des parties prenantes

La gestion durable des forêts constitue une préoccupation majeure pour la RCA et le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement (MEFCPE) depuis les années 90. Le manque de ressources financières et d'équipes en charge des questions du changement climatique en RCA a empêché la mise en œuvre d'ateliers de consultation précoces. Toutefois, en novembre 2008, grâce à un financement de WWF-RCA et de l'ambassade de France à Bangui, un atelier de consultation s'est tenu à Bangui et a réuni plusieurs parties prenantes du gouvernement et de la société civile dans le cadre d'une coopération bilatérale en faveur de l'élaboration des R-PIN.

4 Adapté à partir des informations fournies par le Ministère centrafricain de l'Environnement et de l'Écologie et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Il n'existe actuellement en RCA aucun programme national de surveillance de la couverture végétale et des changements d'utilisation des terres. Le pays souffre de l'absence d'une structure nationale capable de réunir des informations de cartographie et de gérer des programmes de surveillance des forêts. Les informations cartographiques en RCA sont principalement produites, stockées et gérées par des projets internationaux et régionaux (PARPAF, ECOFAC, CARPE, FORAF), le secteur forestier privé et les ONG. Il existe une station de réception installée à Bangui dans le cadre de l'observatoire des feux de brousse, mais en l'absence de capacités humaines dans le pays, les données sont traitées et analysées par le Centre commun de recherche (JRC) basé en Italie (IPSRA).

Le MEFCPE a récemment chargé le World Resources Institute, à travers le projet Global Forest Watch, de créer un atlas interactif des forêts de la RCA.

Les projets REDD

Projet Dzanga-Sangha, Bayanga

Ce projet a été lancé par le WWF et le gouvernement de la RCA en 1988 avec pour principaux objectifs la planification de la gestion forestière et le développement d'une zone de conservation multifonctionnelle, ainsi que d'une zone de protection dans la forêt de Dzanga-Sangha. Le projet comprend des activités de développement rural mises en œuvre dans la réserve. Le WWF a mené une étude sur la REDD sur le site sous la supervision du Ministère de l'Environnement et de l'Écologie.



Chili⁵

Planification de la REDD

Le Comité du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FPCF) de la Banque mondiale a approuvé la participation du Chili en tant que Pays REDD participant au fonds de préparation, même si il n'a pas reçu de subvention pour l'élaboration de ses activités REDD envisagées. Le Chili recherche actuellement des financements afin de mener à bien sa stratégie REDD.

Politiques relatives à la REDD

Il n'existe pas de politique particulière sur la REDD au Chili, mais le pays a récemment adopté la loi 20.283 relative à la promotion de la récupération des forêts indigènes. Cette loi favorisera la gestion durable des forêts dans les forêts indigènes et devrait permettre la réduction de la pression humaine sur les forêts du pays. Le Service national des forêts (CONAF) est en charge du contrôle des activités forestières et a défini deux principaux outils à cet effet : l'exigence d'un plan de gestion forestière et l'exigence d'un plan de gestion forestière simple pour les petits propriétaires.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Il existe au Chili deux grandes sources de données sur les forêts. La surveillance du couvert forestier et des changements d'utilisation des terres sont assurés principalement par la CONAF, qui est responsable du cadastre national qui évalue les changements d'utilisation des terres tous les dix ans.

⁵ Adapté à partir des informations fournies par l'Institut forestier du Chili (INFOR) et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Par ailleurs, depuis 2001, l'INFOR a mis à jour un inventaire forestier continu au niveau national dans le cadre du programme de surveillance des écosystèmes forestiers. Cet inventaire est basé sur les placettes d'échantillonnage permanentes selon un plan d'échantillonnage statistique. Ces données sont en mesure de montrer l'état des forêts dans de vastes zones, permettant ainsi d'identifier la dégradation des forêts.

En ce qui concerne la REDD, l'INFOR, le Centro de Investigación y Extensión Forestal Andino Patagónico (CIEFAP) en Argentine et la Corporación Nacional de Investigación y Fomento Forestal (CONIF) en Colombie ont lancé un nouveau projet : *Outils de l'approche méthodologique pour les activités de la REDD dans les forêts tempérées, en vue d'étudier la dégradation forestière dans les forêts tempérées.*

Implication des parties prenantes

Plusieurs institutions gouvernementales ont participé à la phase R-PIN pour le FPCF, mais aucune consultation de plus large envergure n'a été entreprise. Une consultation nationale plus étendue auprès des ONG, associations et autres parties prenantes est prévue pour la phase de préparation à la REDD dans le pays.

La loi actuelle relative aux activités forestières est le fruit de longues négociations entre les nombreuses parties prenantes, notamment les organisations de propriétaires fonciers, les représentants de l'industrie, les institutions gouvernementales, les ONG et les institutions universitaires.

Distribution des profits

La définition des profits sera débattue lors de la phase de préparation des activités de la REDD, mais plusieurs institutions au Chili jouissent d'une grande expérience de la distribution de paiements aux institutions gouvernementales. Ces mêmes institutions pourraient être chargées de la distribution ou du paiement au sein d'un éventuel mécanisme REDD.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

L'expérience du Chili en matière de PSE est limitée mais un projet de PSE lié à la qualité de l'eau a été réalisé dans un bassin versant près d'Ancud, dans le sud du pays. Il a pour principaux objectifs la promotion de la gestion durable des forêts auprès des propriétaires fonciers et l'amélioration de la qualité de l'eau dans la ville.

Colombie⁶



Planification de la REDD

La Colombie est en train d'élaborer sa Proposition de préparation (RPP) au FPCF en utilisant la subvention octroyée à cet effet. Par ailleurs, le pays prend part à une table ronde interinstitutionnelle sur la REDD, animée par des ONG nationales et internationales de l'environnement œuvrant en Colombie.

Partenaires primaires

Conservation International, WWF, The Nature Conservancy, Fundación Natura, Corporación Ecovera : appui technique et aspects méthodologiques de l'élaboration des projets REDD et conduite de l'élaboration de projets pilote REDD.

⁶ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère colombien de l'Environnement, du Logement et du Développement Territorial et des R-PIN soumises à la Banque mondiale

Fondo para la Acción Ambiental y la Niñez, y Fondo Patrimonio Natural : appui aux interventions financières en vue de catalyser les projets REDD et la participation communautaire dans les mécanismes de la REDD.

Participation à la gestion durable des forêts

Le Plan national pour le développement des forêts (NFDP) a été créé en conformité avec la loi 37 de 1989 et sur la base des recommandations du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF). Le Gouvernement national, par le biais des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, du Commerce et du Développement Économique et le Département National de la Planification, a élaboré un plan à long terme dans lequel une politique nationale a été définie dans le but d'intégrer le secteur forestier dans l'économie nationale. L'objectif est d'améliorer la vie des communautés en offrant des alternatives productives contribuant au développement durable et à la paix. Le NFDP a été mis en place par le biais d'un processus participatif institutionnel et sectoriel.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Au niveau national, la Colombie est en train d'élaborer une stratégie nationale de paiement des services environnementaux. En outre, la Colombie a déjà développé plusieurs projets de PSE liés à l'eau et aux services du carbone. Ceux-ci incluent le projet Procuena, qui fournit de l'eau de qualité pour Manizales, différents projets de foresterie relevant du MDP et des fonds pour l'eau en cours d'élaboration dans les grandes villes de Colombie.

Politiques relatives à la REDD

La Colombie est en train de développer sa politique de changement climatique, dans laquelle la REDD est reconnue et promue comme option d'atténuation et d'adaptation générant d'importants cobénéfices et permettant de maintenir la fourniture des services environnementaux.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

La Colombie est en train de développer un projet subventionné pour renforcer les capacités institutionnelles d'appui aux recherches scientifiques et techniques dans des projets qui permettront de réduire les émissions résultant de la déforestation.

Sous la direction de l'Institut d'Hydrologie, Météorologie et Études environnementales (IDEAM) et du Ministère de l'Environnement, du Logement et du Développement Territorial (MAVDT), la Colombie est en train d'élaborer plusieurs programmes techniques, avec l'appui de la Fondation Gordon and Betty Moore. Ces efforts comprennent notamment: 1) l'élaboration d'un protocole national de quantification et de surveillance de la déforestation au niveau sous-national, 2) l'élaboration d'un protocole d'estimation du carbone dans la biomasse et 3) l'élaboration de cartes de déforestation et de biomasse.

La Colombie dispose d'une carte des écosystèmes et une carte de la couverture végétale du pays est actuellement en cours de finalisation. Le pays prévoit d'effectuer une analyse intertemporelle basée sur ces cartes. Par ailleurs, un inventaire national des forêts est actuellement dans sa phase pilote statistique, après laquelle la conception statistique sera ajustée.

Implication des parties prenantes

Plusieurs consultations ciblant les populations autochtones ont été effectuées par le biais de tables rondes avec la participation des organisations autochtones telles que la COICA et l'OPIAC.

Le gouvernement colombien est profondément impliqué dans une table ronde sur la REDD, animée par plusieurs ONG environnementales. Cet espace interinstitutionnel est consacré à l'échange d'approches

méthodologiques et techniques pour la mise en œuvre des projets REDD dans le pays. Un plan de socialisation national sera élaboré par le biais de la Proposition de préparation (RPP) pour la Banque mondiale.

Projets REDD

Plusieurs projets REDD sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre en Colombie. Le projet Bosques de San Nicolás a déjà été mis en œuvre par les organisations CORNARE, MC Bosques et Ecovera, et fait partie du Fonds BioCarbon de la Banque mondiale. Plusieurs ONG nationales et internationales sont en train d'élaborer des projets. Parmi elles, le WWF travaille à Chigorodo (Antioquia) sur un projet visant à intégrer la déforestation évitée dans un plan de gestion des forêts.

République Démocratique du Congo⁷

Planification de la REDD

Le processus REDD en République démocratique du Congo (RDC) a décollé au cours d'une mission intense et participative de délimitation de la REDD qui regroupait les multiples parties prenantes et qui a eu lieu du 19



au 30 janvier 2009. Cette mission, qui comprenait neuf organisations internationales, ainsi que les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, a réussi à s'entendre sur l'approche nationale du processus REDD et sur un plan de travail pour 2009-2010.

Des activités de démarrage rapide sont prévues par le biais de l'ONU-REDD pour un an. À la fin de cette première année, un plan pour la deuxième phase du NJP sera élaboré et soumis au Conseil politique de l'ONU-REDD ; ce plan couvrira une période de 2 à 3 ans.

Par ailleurs, la RDC a achevé ses R-PIN pour le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque mondiale, et la Banque apporte son appui à l'élaboration de sa Proposition de préparation (RPP).

Sur la base de ces deux programmes, l'organisme national de coordination REDD a élaboré son plan de travail détaillé pour la période 2009-2010, mentionné ci-dessus.

Actuellement, une importante étude sur les causes de la déforestation est en cours. Celle-ci bénéficie du soutien de la FAO et des partenaires en dehors du gouvernement, y compris l'Université Catholique de Louvain et la société civile. Cette étude est considérée comme le pilier de l'élaboration d'une stratégie REDD.

Un atelier inaugural réunissant 150 participants de la société civile, du gouvernement, du secteur privé, des ONG internationales et de la communauté des donateurs de tout le pays s'est tenu à Kinshasa en août 2009. Des ateliers régionaux ont été programmés pour se tenir à Kisangani, à Bukavu, à Mbandaka, à Lubumbashi et à Matadi dans le courant de l'année.

Politiques et institutions relatives à la REDD

Par décret ministériel, la RDC a créé trois nouvelles structures pour gérer le processus REDD: le Comité national de la REDD, chargé de définir la stratégie REDD, le Comité interministériel, chargé de la mise en œuvre et l'organisme national de coordination, chargé de coordonner les activités quotidiennes.

⁷ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme de la RDC, et des R-PIN soumis à la Banque mondiale.

Partenaires primaires

Le Groupe de travail de la société civile sur la REDD - dialogue avec la coordination nationale sur les questions de la REDD en général, avec un accent particulier sur le développement d'une stratégie REDD et du processus consultatif connexe

Wildlife Conservation Society (WCS) - conseils en matière de mesure, rapport et vérification (MRV), y compris la mesure de carbone sur le terrain et la télédétection

Observatoire des forêts d'Afrique centrale - conseils en matière de mesure, rapport et vérification (MRV), y compris la télédétection et la modélisation

Université de Kisangani - activités de mesure, rapport et vérification (MRV), telles que la mesure de carbone sur le terrain

Université de Kinshasa - Modélisation, enquêtes socio-économiques, physiologie végétale, télédétection

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Une division a été créée au sein du Ministère de l'Environnement pour examiner les questions impliquant le PSE en collaboration avec les partenaires des Nations Unies.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Un plan de mesure, rapport et vérification (MRV) est en cours d'élaboration, avec le soutien de la FAO. Les détails seront inclus dans la Proposition de préparation (RPP).

Les opérations de mesure du carbone sur le terrain ont été réalisées par l'équipe WCS-WWF à Epulu, à Ituri, dans le Parc national de Salonga, dans la province de l'Équateur. Par ailleurs, les travaux seront bientôt lancés avec l'Université de Kisangani. La RDC participe actuellement à deux initiatives majeures dans le domaine de la cartographie par satellite. La première initiative est le Projet de cartographie du changement du couvert forestier décennal (DFCM) réalisé par le biais du Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale de l'USAID. Le second projet est l'effort de la FORAF, qui repose sur une méthode d'échantillonnage. Ces deux sources de données et ces deux différentes méthodologies fournissent des estimations plus fiables.

Implication des parties prenantes

La RDC a organisé de nombreux ateliers consacrés à la planification de la REDD en vue de la préparation des R-PIN et du RPP.

D'autres ateliers auront lieu durant les mois d'octobre et de novembre 2009 à Kinshasa et à Kisangani pour valider les attributions de la stratégie REDD et préparer un plan de développement de mesure, rapport et vérification (MRV).

Un plan de communication et de consultation est actuellement en cours d'élaboration par un spécialiste de la communication, de l'information et de l'éducation, récemment recruté. Le courrier électronique et l'Internet sont utilisés régulièrement par le Bureau national de coordination de la REDD pour diffuser des informations sur ses activités.



Le Salvador⁸

Planification de la REDD

Le Salvador a présenté avec succès ses R-PIN à la Banque mondiale. Dans le cadre de la préparation de celles-ci, un atelier a eu lieu à San Salvador et comptait près de 40 représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. La réunion avait pour but de communiquer aux parties prenantes concernées les éléments majeurs des négociations en cours au sein du processus de la CCNUCC, et de présenter les principales

caractéristiques du FPCF et des initiatives de Préparation à la REDD.

Participation à la gestion durable des forêts

Le Salvador compte plusieurs programmes et stratégies visant, directement ou indirectement, à faire face à la déforestation et à la dégradation des forêts, même si aucun n'a été spécifiquement élaboré pour la REDD. Ils incluent :

La Politique nationale pour les zones protégées : porte sur le cadre institutionnel légal pour l'établissement et la gestion durable des zones naturelles protégées et des zones tampon, la participation sociale, et les mesures incitatives ou autres mécanismes fournissant un appui économique.

La Stratégie forestière au Salvador (EFSA) : reconnaît les marchandises et les services environnementaux fournis par les forêts. Cet outil de gestion fait directement référence à la relation entre la foresterie et les conventions sur le changement climatique, la désertification, la biodiversité, la Convention de Ramsar et le Protocole de Kyoto.

Le Programme Forest Bono Incentive : destiné à apporter un soutien financier aux plantations forestières nouvelles et établies pour la maintenance au cours des dix premières années.

Le programme du Corridor biologique méso-américain (CBM) : initiative régionale qui vise à établir une interconnectivité entre les zones naturelles protégées de la Méso-Amérique (du sud du Mexique au Panama) par le biais de la création de corridors biologiques. Le Salvador a mis en œuvre l'approche CBM en concevant une zone de conservation qui permet de multiples usages (agriculture, tourisme, etc.), une zone tampon et une zone centrale protégée.

L'Aménagement du territoire et les plans de l'ordonnance : les plans ont été élaborés pour douze des quatorze programmes sous-régionaux. Une ordonnance d'aménagement du territoire a été formulée ; celle-ci détermine le zonage du pays en fonction de l'utilisation des terres et elle délimite les zones de protection des zones forestières d'État et des zones d'utilisation restreinte dans les propriétés privées.

Politiques relatives à la REDD

Le Ministère de l'Agriculture est principal responsable de la mise en œuvre de la nouvelle loi forestière (2002), qui est toujours en étude pour approbation. Le Ministère de l'Agriculture est responsable de la gestion globale des ressources forestières, la Division des forêts du Ministère est responsable des inventaires et de la surveillance des forêts. La Division a pour objectifs la production et la fourniture des informations sur les forêts, l'apport d'une assistance juridique technique sur les ressources forestières et la réglementation

⁸ Informations fournies par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles du Salvador et adaptées d'après les R-PIN fournies à la Banque mondiale.

de l'utilisation des forêts afin de contribuer à la dynamique de développement durable pour le bénéfice économique et social du pays. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles est responsable des inventaires et de la surveillance des écosystèmes forestiers dans les zones naturelles protégées.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Le Salvador dispose d'informations sur la couverture végétale remontant à 1978. Cependant, ces études étaient dispersées et pas systématiques. Des études ultérieures du couvert forestier ont été menées à l'aide de méthodologies différentes, rendant difficile leur comparaison. Des informations supplémentaires sur la couverture végétale pour les années 1978, 1996, 1998, 2000 et 2002, et uniquement sur le couvert forestier en 2006, sont disponibles.

D'autres institutions nationales disposent de leurs propres systèmes d'informations géographiques et génèrent des études limitées. Par exemple, la fondation salvadorienne pour la recherche sur le café PROCAFE a effectué le suivi spécifiquement sur les zones de culture du café d'ombre.

Les derniers chiffres d'émissions disponibles pour le changement d'utilisation des terres et les secteurs forestiers datent de 1994, selon la première communication nationale à la CCNUCC. Le pays est en train de mettre à jour la communication nationale qui devrait se terminer d'ici fin 2009.

Implication des parties prenantes

Le Salvador a organisé des ateliers pour commencer à impliquer les parties prenantes en ce qui concerne la REDD. Le Salvador entreprend depuis peu la consultation sociale sur les politiques liées aux forêts. Dans le cadre de ce processus, toutes les parties prenantes ont participé afin de s'entendre sur les principaux éléments de ces politiques.

Projets REDD

Coffee and Environment Trust : la Banque d'investissement multisectoriel a lancé en 2007 une initiative qui offrirait des incitations pour la conservation des plantations de café, dans l'optique de réduire la déforestation et les changements d'utilisation des terres. Ces réductions donneront droit à des crédits carbone qui seront négociés sur le marché volontaire.



Ghana⁹

Planification de la REDD

Un projet final de proposition de préparation du Ghana (RPP) a été élaboré par le biais d'un vaste processus de consultation et de participation des parties prenantes, puis il a été soumis au FPCF de la Banque mondiale pour examen et commentaires. Il s'agit d'un document « en cours d'élaboration » qui sera finalisé et soumis officiellement au FPCF en janvier 2010 afin de tenir compte des résultats de la COP15.

Partenaires primaires

Civic Response (Forest Watch, Ghana): consultation et participation à la REDD

⁹ Adapté à partir des informations fournies par la Commission des forêts du Ghana et des notes conceptuelles relatives à la préparation à la REDD (Readiness Preparation Idea Notes ou R-PIN) soumises à la Banque mondiale.

Care International (Gh): consultation et participation à la REDD

Tropenbos International (Gh): consultation et participation à la REDD

Participation à la gestion durable des forêts

La réforme de la gouvernance forestière est conduite par la Commission des forêts dans le cadre du programme FLEGT (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux), dans lequel l'accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne occupe une place importante. Conformément à l'APV, la gouvernance ainsi qu'un système commercial de structures juridiques et administratives crédibles sont mis en place pour vérifier que la production du bois est conforme aux lois et politiques forestières existantes, afin d'éliminer ou de réduire le bois illégalement produit sur les marchés de l'Union européenne. Une caractéristique notable de ce processus a été la participation réussie de la société civile et du secteur privé.

La Commission des forêts a également coordonné la création du réseau de forums forestiers FFN (Forest Forum Network) au Ghana, avec le financement et l'appui technique de la FAO dans le cadre du Fonds pour les programmes forestiers nationaux. Dans le cadre de cette initiative, les forums forestiers régionaux et de district (RFF) ont été établis au Ghana et les délégués de ces forums ont été sélectionnés pour constituer le forum national sur les forêts NFF (National Forest Forum). Le NFF avait pour objectif de réunir des représentants des forums forestiers régionaux et de district, ainsi que les parties prenantes au niveau national, pour discuter et trouver, avec les technocrates et les décideurs, des solutions aux problèmes forestiers nationaux, régionaux et de district sur une plate-forme neutre.

Politiques et programmes relatifs à la REDD

La politique forestière nationale de 1994 fait déjà l'objet d'un examen, ainsi qu'un nouveau projet de loi sur la faune et la révision du Plan principal de développement du secteur forestier. Le programme FLEGT du Ghana, mentionné ci-dessus, comporte également des dimensions politiques importantes.

Implication des parties prenantes

Un plan complet de consultation et de participation a été élaboré pour la RPP en consultation avec les différents groupes de parties prenantes.

Ce plan met l'accent sur une sensibilisation accrue et une implication étendue dans la mise en œuvre de la REDD afin d'assurer une communication et une prise de décision efficaces. La RPP est un document vivant et sera affecté par ces consultations, et évoluera au cours du processus de préparation à la REDD pour mieux répondre aux besoins changeants des parties prenantes au sein du processus REDD.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Le centre de gestion des ressources et d'appui RMSC (Resource Management and Support Centre), la division de recherche et de surveillance de la Commission des forêts, est responsable des inventaires forestiers ainsi que de la mesure des arbres dans le pays.

Le Ghana possède des données d'inventaires nationaux dans les réserves forestières entre 1986-1992 et 2001-2002. Les données d'inventaires nationaux des zones n'étant pas des réserves dans la zone de haute futaie sont disponibles pour la période allant de 1996 à 1997. Entre 2001 et 2002, l'imagerie satellite a été utilisée dans le cadre d'un inventaire national pour classer les forêts en trois catégories, à savoir les zones dégradées, les zones semi dégradées et le couvert forestier intact. Aucun inventaire des ressources forestières n'a été effectué depuis plus de 10 ans.

Selon la Commission des forêts, une base de données SIG sur les réserves forestières est disponible. Elle comprend des données sur les communautés en bordure de forêt, les propriétaires des ressources, les agriculteurs, le régime foncier, la classification des terres, les plans de gestion, les rôles des communautés locales dans la gestion forestière et les enquêtes socio-économiques menées auprès des communautés en bordure de forêt.

Pour le programme REDD, le Ghana prévoit, au minimum, la création des produits ci-après:

- Cartes de la déforestation de 2000 à 2004 et de 2004 à 2009 ;
- Cartes de la reforestation et du reboisement de 2000 à 2004 et de 2004 à 2009 ;
- Cartes de la dégradation des forêts tous les deux ans.



Guatemala¹⁰

Planification de la REDD

Le Guatemala a présenté ses R-PIN à la Banque mondiale en décembre 2008. Actuellement, une proposition de préparation (RPP) est en cours d'élaboration pour présentation à la Banque afin de définir la voie à suivre pour la construction de la stratégie REDD nationale.

Implication des parties prenantes

Le Guatemala a mis sur pied un groupe de travail des parties prenantes (Grupo de Bosques, Biodiversidad y Cambio Climático) et s'est entretenu avec certaines parties prenantes. Aux fins de l'élaboration de la R-PIN pour la Banque mondiale, les discussions ont été maintenues en interne entre les collaborateurs, y compris les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, mais pas sur une grande échelle.

Le Guatemala est en train d'élaborer son plan de consultation et de participation, dans l'optique de travailler directement avec toutes les parties prenantes au développement de la stratégie REDD nationale.

Les consultations auprès des parties prenantes ont été effectuées pour d'autres questions dans le secteur forestier et ces consultations sont mises en œuvre à trois niveaux : national, sous-national et thématique. Par ailleurs, des ateliers et des réunions ont été utilisés pour informer les individus sur les programmes nouveaux et proposés.

Politiques et institutions relatives à la REDD

Le Guatemala n'a pas encore mis en œuvre toutes les politiques spécifiques à la REDD, mais des programmes actuellement déployés peuvent être adaptés afin de renforcer les actions visant à réduire la déforestation. Le Guatemala dispose également d'une politique et de réglementations forestières qui pourrait être améliorées afin de résoudre les défis liés à la REDD. Par ailleurs, le pays a élaboré une proposition de loi et une politique consacrées au changement climatique qui tiennent compte de l'importance des ressources forestières pour le Guatemala.

Le Programme de changement climatique pour le système des zones protégées et la biodiversité du Guatemala est actuellement en cours d'élaboration.

¹⁰ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Guatemala et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Participation à la gestion durable des forêts

Le Guatemala dispose de plusieurs programmes visant à encourager le développement et la gestion durables des forêts en vertu des deux institutions forestières: l'INAB (institut national des forêts) et le CONAP (conseil national des zones protégées).

Le PINFOR (programme d'incitatifs forestiers) favorise l'investissement dans la foresterie durable. Le PINPEP (programme incitatif pour les petits acteurs), géré par l'INAB, fournit une incitation économique aux particuliers et aux petits groupes ayant acquis les droits de propriété pour la gestion et le développement durables de la forêt.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Le Guatemala possède une certaine expérience en matière de PSE, tels que la rémunération pour la gestion forestière et la conservation des écosystèmes forestiers, et la compensation pour la production et la fourniture d'eau, la répartition des droits de propriété à partir des bénéfices de la gestion forestière sur les terres de l'État et les fonds de financement pour la conservation de la biodiversité

Au Guatemala, il n'existe qu'un seul programme d'État impliquant des paiements directs pour les services environnementaux, le PPAFD-MAGA (programme pilote d'appui direct aux forêts) sous la houlette du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation. Ce programme offre des incitations économiques pour les activités de conservation visant à protéger la forêt et les ressources en eau. Les deux programmes de gestion forestière mentionnés ci-dessus, PINFOR et PINPEP, comportent tous les deux des éléments de paiement des services environnementaux, mais ils n'ont pas été conçus exactement dans cette optique.

Au niveau local, il existe des sites dotés de processus avancés de paiement des services environnementaux.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Il existe deux grands projets de cartographie à l'échelle nationale au Guatemala. Il y a tout d'abord l'Inventaire forestier national pour 2001. Vient ensuite le projet sur la dynamique du couvert forestier mené par l'Universidad del Valle, l'INAB, le CONAP et d'autres institutions. Depuis 2000, ces institutions travaillent sur une séquence de cartographie du couvert forestier du Guatemala, fournissant des données sur le couvert national pour les années 1991, 1996 et 2001. Ils travaillent actuellement à l'actualisation des informations de couverture et de la dynamique forestière pour l'année 2006.

Il existe également des projets de cartographie sous-nationaux, notamment un système de suivi détaillé de la Réserve de la Biosphère Maya, la plus grande zone protégée du Guatemala.

Projets REDD

Plusieurs projets REDD et documents de conception de projet sont en cours d'élaboration au Guatemala, dont le Parc national de Sierra Lacandone, le Parc national de Lachuá et les concessions forestières dans la zone à usages multiples de la Réserve de la Biosphère Maya ZUM RBM.



Guyana¹¹

Planification de la REDD

Le Guyana a récemment rédigé une stratégie de développement pour la réduction des émissions de carbone (LCDS) qui définit une vision à travers laquelle le développement économique et l'atténuation du changement climatique seront facilités par le biais de la génération de paiements pour le stockage du carbone forestier dans le cadre d'une utilisation et d'un développement durables. L'objectif est de

transformer l'économie de la Guyane tout en luttant contre le changement climatique. La LCDS identifie la REDD comme une source majeure d'incitations pouvant permettre à l'économie de la Guyane d'être recentrée sur une trajectoire de développement axée sur la réduction des émissions de carbone.

Dans le cadre des efforts du Guyana afin de fournir un environnement propice à la facilitation des activités REDD, un groupe de travail a été mis sur pied sous la forme d'un Secrétariat REDD (RS). Le Secrétariat a été mis en place dans le cadre de la GFC (commission des forêts de la Guyana) et sera responsable de la coordination des activités nationales REDD. Le Secrétariat REDD supervisera la mise en œuvre de toutes les activités REDD dans le cadre de la LCDS, sous la conduite du Bureau du Président avec la participation du CNC (comité national du climat), qui regroupe des représentants des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Par ailleurs, le Guyana a organisé deux forums importants de parties prenantes où des experts internationaux ont fourni des conseils pour la mise en place d'un cadre MRV et d'une feuille de route détaillée permettant une mise en œuvre progressive. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site Web du GFC : www.forestry.gov.gy

Le Guyana est l'un des trois pays dont la proposition de préparation (RPP, anciennement appelé « R-plan ») a été approuvée par les membres du Comité du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FPCF) de la Banque mondiale. Cette proposition définit neuf composantes à travers lesquelles le Guyana lancera des activités nationales de préparation sur une période de 36 mois, en vue de la mise en œuvre de la REDD. La RPP est considérée comme une partie intégrante de la LCDS.

Participation à la gestion durable des forêts

Le Guyana a mis en place un cadre politique et législatif robuste, axé sur les principes de gestion durable des forêts. Par exemple, plusieurs pratiques et directives de gestion durable des forêts ont été déployées, dont un code de bonne pratique pour les opérations de récolte, des conseils pour la réalisation d'inventaires forestiers, et l'élaboration de plans annuels et de gestion, etc. Ces pratiques et directives, et le cadre législatif solide ayant été dernièrement modifié et qui pourrait être mis en œuvre très bientôt, alliées à un vaste programme de surveillance sur le terrain, ont abouti à un taux de déforestation faible sans précédent et continu.

La version révisée du projet de loi sur les forêts a été adoptée le 22 janvier 2009 par le Parlement. La préparation de ce projet de loi a nécessité onze années de consultation étendue avec les parties prenantes. Cette version révisée du projet de loi ouvre la voie aux « activités de conservation des forêts » qui comprennent la préservation des forêts à des fins de séquestration du carbone ou de toute autre forme de services environnementaux.

Les investisseurs ont donc la possibilité d'investir dans ce domaine conformément aux directives du

¹¹ Adapté à partir des informations fournies par la Commission des forêts du Guyana et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Gouvernement du Guyana qui seront mises en place pour la régulation de ces activités.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Dans le cadre de la préparation du Guyana en vue de cibler un mécanisme de financement du carbone forestier, un projet pilote a été lancé pour l'évaluation des stocks de carbone forestier. Le projet devrait fournir des informations pour les modèles relatifs au carbone séquestré dans la biomasse ligneuse en utilisant des méthodes conformes au GIEC et documentées, et qui utilisent des coefficients et des facteurs d'expansion selon les sources GIEC de niveau 1 à 3 pour les principaux types de forêts du Guyana et autres utilisations des terres. De même, la compilation d'une évaluation de base des émissions historiques de carbone résultant de la déforestation et de la dégradation du Guyana a débuté. Elle s'appuie sur des modèles et des ensembles de données d'inventaire historique existantes, des cartes de la végétation et de l'utilisation des terres, des données de télédétection et autres informations pertinentes.

Ce projet devrait permettre d'avancer vers une méthodologie de mesure à l'échelle nationale et un suivi des stocks de carbone forestier au Guyana, ainsi que la mise en place de parcelles pilotes/sites de démonstration. Il devrait aussi renforcer et développer la capacité d'évaluation des stocks de carbone forestier au niveau national.

L'approche du Guyana en matière de cartographie et de suivi des forêts et de la biomasse implique la mise en place d'un réseau de placettes permanentes et spécifiquement conçues pour mesurer les variations de la biomasse dans les principaux stocks de carbone. La télédétection et les cadres SIG seront utilisés, conjointement avec les placettes de biomasse et la classification supervisée, afin de déterminer un algorithme approprié pour cartographier les zones forestières. Cela servira de base pour la surveillance des changements de la biomasse et du couvert forestiers pour la REDD.

Implication des parties prenantes

Des consultations ont eu lieu tant au niveau national que sous-national, à la fois pour la LCDS et la REDD, dont la sensibilisation de nombreuses communautés et groupes autochtones. Celles-ci vont se poursuivre. L'implication des parties prenantes prendra la forme d'ateliers, de discussions formelles et informelles, d'enquêtes, de groupes consultatifs, de programmes éducatifs et de sensibilisation scolaire, de formation et de groupes communautaires chargés de la planification. Des consultations nationales et sous-nationales auront lieu avec toutes les parties prenantes à des fins de sensibilisation et de collecte d'informations. Le résultat de ces consultations sera pris en compte dans l'élaboration du programme de mise en œuvre de la REDD.



Indonésie¹²

Planification de la REDD

La REDD est une des mesures d'atténuation parmi tant d'autres en Indonésie et le débat sur la REDD fera partie intégrante du dialogue global sur les forêts et autres secteurs terrestres. Le pays a adopté une approche en plusieurs phases : la préparation (2007) ; la phase de préparation/notamment l'exercice DA/de projet (2008-2012) ; et la mise en œuvre complète (à partir de 2013 ou dès que cela sera possible).

12 Adapté à partir des informations fournies par le Ministère indonésien des Forêts et des documents de planification de la REDD fournis à la Banque mondiale par l'Indonésie.

L'Indonésie a commencé à étudier et à planifier la REDD avant la COP13 ; en 2007, sous l'égide de l'IFCA (alliance indonésienne pour le climat et la forêt), le Ministère des Forêts a coordonné une étude sur la REDD en Indonésie (REDDI) visant à évaluer les méthodologies, la stratégie, l'analyse financière/du marché, la communication avec les parties prenantes et les distributions d'incitations.

Tout au long de 2008 et 2009, le groupe de travail indonésien sur les forêts et le changement climatique (WG-FCC) a participé à la sensibilisation et à la formation des administrations locales, ONG et autres parties prenantes, et a pris part à des groupes de discussion connexes. Au niveau sous-national, des consultations publiques ont été réalisées à Java, Sumatra, Kalimantan, Sulawesi et en Papouasie occidentale. Le résultat de ces processus a incité plusieurs provinces et districts à mettre sur pied des groupes de travail REDD pour diffuser les informations pertinentes sur la REDD et évaluer la préparation des provinces et des districts à la mise en œuvre de la REDD.

Le WG-FCC est en train de finaliser une commission REDD (groupe de travail national sur la REDD), qui sera chargée de superviser la mise en œuvre de la REDD.

L'Indonésie a conçu une stratégie nationale de préparation à la REDD, et dans le cadre de celle-ci, a achevé l'ébauche de son plan de préparation pour le FPCF.

L'Indonésie fait également partie du programme pilote de l'ONU-REDD, et est en train de planifier des actions de démarrage rapide dans le cadre de ce programme.

Politiques relatives à la REDD

Le Ministre des Forêts a publié des règles de mise en œuvre des activités de démonstration de la REDD (PERMENHUT No. P. 68/Menhut-II/2008) et une réglementation sur la REDD (PERMENHUT No. P30/Menhut-II/2009). La publication de ces réglementations a eu lieu en réponse à l'intérêt élevé des partenaires internationaux et des parties prenantes nationales pour participer aux activités REDD. Les réglementations ont été conçues comme un point d'entrée pour les parties souhaitant développer des activités de démonstration.

Au cours des trois dernières années, le Ministère des Forêts a introduit des réglementations qui créent quatre nouvelles pistes pour l'amélioration de l'accès et des droits aux ressources forestières, dans le but de surmonter les causes profondes des pertes forestières non planifiées. Ces réglementations portent sur la gestion collaborative dans les zones protégées (décret MoF n°19/2004), les forêts communautaires (réglementation gouvernementale 6/2007), les plantations forestières communautaires (réglementation gouvernementale 6/2007) et les forêts coutumières (réglementation gouvernementale 6/2007).

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Un système national de comptabilisation du carbone (NCAS) a été mis sur pied. Le NCAS est intégré au système d'information sur les ressources forestières (FRIS). En outre, l'Indonésie procède actuellement à l'amélioration de ce système en comblant les données manquantes, et en recueillant ou acquérant des données supplémentaires.

En ce qui concerne la REDD, les données de télédétection ont été obtenues grâce à la coopération bilatérale avec l'Australie et le Japon, et l'Indonésie cherche à étendre ses efforts de coopération à d'autres institutions ou pays. Par ailleurs, l'Indonésie possède des données d'inventaire au sol, provenant principalement des PSP existants et des placettes d'étude.

Implication des parties prenantes

La communication et la consultation avec les parties prenantes sont très difficiles en Indonésie en raison des conditions biogéographiques, de la complexité des problèmes, des niveaux de sensibilisation différents, des capacités et de l'intérêt porté.

Toutefois, il existe plusieurs initiatives de sensibilisation des parties prenantes et de nombreux canaux de communication et de consultation. Comme indiqué auparavant, plusieurs groupes de travail sur la REDD et le changement climatique ont été mis en place au niveau national, des provinces et des districts. Le Ministère de la Planification Nationale coordonne un groupe de travail œuvrant à la préparation de la feuille de route de l'Indonésie sur les changements climatiques, et le Ministère des Finances a coordonné un groupe de discussion sur les aspects financiers du changement climatique. Plusieurs provinces et districts ont également créé des groupes de travail sur la REDD.

Au sein du Ministère des Forêts, un groupe de travail sur les forêts et le changement climatique (WG-FCC) a été mis sur pied depuis longtemps et se concentre maintenant sur les questions de la REDD.

Des réunions se sont également tenues au niveau national et provincial (Sud de Sumatra, Riau, Kalimantan oriental, Sulawesi-Sud) dans le processus de développement de l'ébauche du plan de préparation.

Par ailleurs, l'IFCA, le conseil national des forêts, le groupe de travail sur les régimes fonciers, le VPA, le FLEG/FLEGT et beaucoup d'autres à différents niveaux ont besoin de sensibilisation des parties prenantes, et ces canaux peuvent être utilisés et améliorés pour la REDD.

Projets REDD

Cinq activités de démonstration de la REDD ont été formellement enregistrées au Ministère des Forêts (le ministère responsable de la coordination des activités REDD) :

- Les activités de démonstration à l'échelle provinciale dans le Kalimantan central dans le cadre du partenariat pour le carbone forestier du Kalimantan entre l'Indonésie et l'Australie. Elles sont dans leur première phase de mise en œuvre.
- Les activités de démonstration au niveau du district, deux dans le Kalimantan oriental et l'autre dans le Kalimantan occidental. Ces activités, dans leur première phase de mise en œuvre, bénéficient de l'appui de KfW Germany.
- Le projet du district de Berau, en collaboration avec The Nature Conservancy. Il est dans la première phase de mise en œuvre.
- REDD et conservation intégrées dans le parc national de Meru Betiri (Java oriental). Ce projet est dans la phase de planification et est financé par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT).
- Les projets REDD à petite échelle. Il s'agit d'un partenariat entre l'Indonésie et la Corée en phase d'identification de site.

Il existe plusieurs autres activités relatives à la REDD, la plupart entreprises par des ONG et d'autres par des sociétés privées, qui n'ont pas encore été officiellement enregistrées auprès du Ministère des Forêts.



Kenya¹³

Planification de la REDD

Le Kenya a signé un accord de participation entre le gouvernement et la Banque mondiale pour la participation aux activités de préparation à la REDD dans le cadre du FPCF, et dispose d'un accord de subvention pour le versement d'un montant initial de 200 000 \$ pour soutenir l'élaboration de la Proposition du Plan de Préparation (RPP).

En vue d'appuyer son processus de planification, le pays a mis sur pied un forum consultatif national multipartite et un groupe de travail national sur la REDD, et a engagé une équipe d'experts pour faciliter l'élaboration de la RPP.

Le pays en est encore aux premiers stades de développement des activités de préparation à la REDD, mais le pays a une longue expérience en matière de consultation des parties prenantes pour la gestion des ressources forestières. Les politiques sectorielles du Kenya sont également fortement en faveur de la gestion et de la conservation des ressources naturelles. Beaucoup d'efforts seront fournis pour harmoniser ces politiques avec un potentiel mécanisme REDD. En plus d'un cadre politique, les capacités techniques de mesure, rapport et vérification (MRV) doivent être davantage développées pour soutenir la REDD.

Principaux partenaires

PNUE : assure la liaison avec le programme ONU-REDD, le développement des capacités, les discussions politiques, le renforcement institutionnel.

PNUD : assure la liaison avec le programme ONU-REDD, le développement des capacités, les discussions politiques

WWF : discussions politiques, questions méthodologiques, discussions de partage des avantages

KFWG : consultations publiques

Forest Action Network : consultation publique et participation communautaire

Green Belt Movement : consultations publiques et sensibilisation de la communauté

Politiques liées à la REDD

La REDD n'est pas explicitement mentionnée dans le programme élargie de développement du Kenya, mais la conservation des forêts et la participation de la communauté dans la gestion des ressources naturelles sont des piliers de la vision politique du développement du Kenya, « Vision 2030 », qui est le plan de développement économique du Kenya.

Le gouvernement est en train d'adopter une nouvelle politique forestière comportant des aspects soutenant les efforts d'atténuation du changement climatique, notamment la REDD. La REDD comporte un élément multisectoriel conséquent qui sera inclus dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre globale du pays.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Actuellement, la surveillance des changements de la densité et du couvert forestiers au Kenya n'est pas

¹³ Adapté à partir des informations fournies par la direction des forêts du Kenya (KFS) et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

coordonnée de manière systématique. Cependant, la nouvelle politique sur les données relatives aux ressources naturelles fournit le cadre législatif propice pour prendre des dispositions de surveillance pour un programme REDD au moyen duquel la DRSRS (direction des enquêtes sur les ressources et télédétection) joue un rôle de dirigeant.

Le KFS dispose d'un département spécialisé dans l'inventaire forestier et les données SIG, qui effectue des inventaires sur les forêts naturelles et les plantations forestières, et des enquêtes sur la biodiversité et les questions socio-économiques. Avec l'appui de la Banque mondiale et du gouvernement finlandais, cette capacité est actuellement en voie d'être renforcée pour mettre en œuvre des inventaires forestiers nationaux, en vue par exemple de développer des lignes de base nationales et contrôler les changements dans les stocks de carbone nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme REDD.

De nombreux efforts individuels ont été fournis pour la cartographie forestière étendue. Les produits résultant de ces efforts incluent :

WWF : cartographie des forêts et évaluation dans la région côtière du Kenya, et dans les forêts de l'écosystème Mara et Mau

PNUE-KFS : données de séries chronologiques sur les principaux blocs de forêt

Inventaires des forêts d'État (de 1960 à nos jours)

Cartes d'utilisation des terres des districts (1978)

DRSRS : cartes de la végétation

Rapports sur les écosystèmes forestiers (Mont Kenya, Aberdares, Mont Elgon, Mau)

KWS : surveillance des limites des forêts (2007)

Implication des parties prenantes

Le programme REDD envisagé sera mis en œuvre à travers une approche multisectorielle qui exploitera les forces institutionnelles au sein des institutions d'exécution. Les activités de préparation à la REDD visent à identifier les partenaires, ainsi que leurs rôles et responsabilités prévus. Par ailleurs, les mécanismes institutionnels doivent être développés. Plusieurs consultations des parties prenantes ont eu lieu pour les précédentes politiques du secteur forestier à partir desquelles des enseignements peuvent être tirés pour le développement de la REDD.

Plus précisément en ce qui concerne la REDD, un premier atelier de consultation des parties prenantes s'est tenu du 21 au 22 avril 2008. En outre, des réunions techniques avec les organismes, les ONG et les instituts de recherche se sont tenues pour la préparation des R-PIN à soumettre à la Banque mondiale pour le FPCF.

Autres projets REDD et relatifs au carbone forestier

Le Rukinga Wildlife Sanctuary est en train de développer le projet REDD du Corridor Kasigau, dans la province côtière. Un document de conception de projet a été élaboré et publié à des fins de consultation et de débat publics.

Actuellement, la première méthodologie de l'utilisation des terres agricoles à l'aide des financements du carbone est en cours d'élaboration au Kenya, ainsi que deux projets pilote pour la norme volontaire du carbone, avec l'appui du Fonds BioCarbon de la Banque mondiale. La méthodologie constituera une ligne de base et une méthode de surveillance pour les activités de gestion durable des terres adoptées par les petits exploitants agricoles dans l'ouest du Kenya et les petits planteurs de café qui passent de la culture du café au

soleil à la culture du café à l'ombre. Le projet permettra de réduire la déforestation et la dégradation des forêts dans les environs de la zone du projet.



La République Démocratique Populaire du Laos (RDPL)¹⁴

Planification de la REDD

La République Démocratique Populaire du Laos a présenté ses R-PIN à la Banque mondiale et se prépare à achever sa proposition de préparation (RPP). La RPP sera formulée d'ici juillet/août 2010, avec l'appui d'une subvention du FPCF, et d'autres projets et donateurs. Le pays a mis sur pied un groupe d'étude sur la REDD pour coordonner les activités liées à la REDD. Le projet FSIP de promotion et de mise en

œuvre de la stratégie forestière, appuyé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), a contribué au processus FPCF/REDD à travers le renforcement des capacités du groupe d'étude sur la REDD et des ateliers d'information consacrés à la télédétection et autres questions, ainsi qu'à travers des études, notamment une analyse des facteurs de changement des forêts.

En ce qui concerne la politique internationale, le gouvernement est actuellement en train de formuler la position nationale du Laos sur la REDD avec la CCNUCC.

Des représentants du gouvernement ont assisté à plusieurs réunions internationales et régionales, séminaires et ateliers sur la REDD. Par ailleurs, le gouvernement a accueilli un certain nombre de ces réunions, notamment celles qui se sont tenues dans le cadre de l'élaboration des R-PIN.

Il existe plusieurs projets et programmes bilatéraux sur les forêts et le changement climatique. Les principaux partenaires sont la Finlande, l'Allemagne, le Japon et les organisations multi-institutionnelles telles que la Banque mondiale.

Politiques relatives à la de REDD

La stratégie Forest Strategy 2020 (FS 2020) a pour objectif l'augmentation du couvert forestier de 70 % et la loi actuelle sur les forêts prend en charge la gestion durable des forêts, la conservation et la gestion des zones protégées. Toutefois, il existe encore des lacunes dans la législation devant être résolues et qui appuierait la REDD. Le prochain renforcement institutionnel ainsi que le renforcement des capacités soutiendront également la REDD.

La stratégie FS 2020 a été formulée par un comité interministériel de cadres supérieurs, avec 3 consultations ouvertes auprès des parties prenantes telles que les donateurs, le secteur privé et les ONG. Un Plan de mise en œuvre à mi-parcours de la FS 2020 comportant des actions prioritaires pour les cinq prochaines années a été proposé et a fait l'objet de discussions lors de la consultation des parties prenantes en vue d'aligner leurs activités et de mobiliser un appui supplémentaire de la part des donateurs. Ce plan de mise en œuvre de la FS doit faire l'objet d'un examen annuel pour faire face et répondre aux questions et besoins nouveaux, et sa mise en œuvre sera surveillée.

¹⁴ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la République Démocratique Populaire du Laos et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Du côté du gouvernement, le Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MAF) a élaboré en 2006 un plan quinquennal pour le développement agricole et forestier jusqu'en 2010, tout comme le Ministère des Forêts (DOF). Les principaux éléments de ces plans sont inclus dans le plan de mise en œuvre de la FS.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Le groupe d'étude sur la REDD étudie présentement les méthodes actuelles de surveillance du carbone. En ce qui concerne la déforestation et la cartographie forestière, les programmes suivants ont été mis en place:

Transformation des superficies forestières

Le rapport sur le couvert forestier national et l'utilisation des terres préparé par le DOF et le MAF en juillet 2005 est la source de données pour l'estimation de la déforestation.

Inventaire forestier national

Le volume des peuplements a été recensé entre 1993 et 1999 par un échantillonnage en groupes. L'inventaire inclut des arbres et des produits forestiers non ligneux comme le rotin et le bambou.

L'inventaire forestier pour la planification de la gestion dans le cadre de la gestion participative et durable des forêts (PSFM)

Couverture: couverture étendue (657 000 hectares) dans 4 provinces et couverture moins étendue (mais en cours) dans 4 autres provinces.

Le plan est destiné à couvrir les 3,5 millions d'hectares de forêt de production à l'aide d'un inventaire forestier dans les 5 prochaines années.

Les efforts de cartographie et de surveillance sont également appuyés par des projets de partenariat, tels que le projet de foresterie et de développement rural durables appuyé par la Banque mondiale et la Finlande, et l'étude sur les changements du couvert forestier et la biomasse en RDPL, appuyé par l'Institut japonais de recherche sur les forêts et les produits forestiers (FFPRI).

Implication des parties prenantes

Plusieurs réunions de coordination des donateurs, du groupe d'étude sur la REDD et du sous-groupe de travail du secteur forestier se sont tenues pour appuyer la planification de la REDD.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

En novembre 2009, le gouvernement a formé un groupe de travail sur le PSE et les investissements proactifs dans le capital naturel (PINC). Il existe plusieurs propositions reliant la REDD avec les PSE et le PINC.

Projets REDD

Tous les projets REDD sont en phase de planification et certains devraient débuter très prochainement.



Madagascar¹⁵

Planification de la REDD

Madagascar a élaboré un document sur la REDD dans l'«état des lieux» du pays, qui décrit le contexte et la situation du cadre juridique et politique. Il présente également les avancées de tous les projets de démonstration de la REDD, notamment des informations détaillées concernant les objectifs, les activités, les méthodologies, les partenaires, les bénéficiaires, l'organisation et les stratégies de financement. Enfin, il évalue la voie à suivre dans la

formulation de la stratégie REDD nationale. Ce document servira de base pour tous les travaux futurs de mise en place de la stratégie nationale et du système national.

Madagascar est en train de préparer sa proposition de préparation avec la Banque mondiale. Dans ce processus, le pays entreprend actuellement ou a pris les dispositions suivantes :

- Évaluation de l'utilisation des terres, des politiques forestières et de la gouvernance
- Mise en place des dispositifs nationaux de gestion de la préparation
- Consultations auprès des parties prenantes avec les collectivités locales, la société civile et le secteur privé, ainsi que les acteurs des autres secteurs, tels que l'agriculture, l'énergie, l'eau, la décentralisation et l'aménagement du territoire
- Préparation d'un plan de consultation et de participation pour la mise en œuvre de la RPP
- Mise en place des propositions pour les options de stratégie REDD
- Développement d'une proposition visant à établir les méthodologies de scénario de référence pour préparer le système de surveillance
- Recrutement de consultants nationaux et internationaux pour assister le comité technique de la REDD dans toutes ses activités

Par ailleurs, un atelier national sur les méthodologies de la REDD a eu lieu à Tananarive en septembre 2009. Différents thèmes ont été abordés afin de savoir comment tirer parti des expériences des projets en vue d'avancer vers une approche nationale.

Politiques et institutions relatives à la REDD

Le Code des Aires Protégées (COAP) a été modifié afin d'inclure d'autres acteurs (non gouvernementaux) dans la gestion des zones protégées. Ceci permet de créer un environnement propice à la mise en œuvre des projets REDD, car la plupart des projets existants ont été fondés par des ONG. Cela pourrait ouvrir la voie vers l'élaboration d'un mécanisme fondé sur des projets pour les marchés du carbone, dans le cadre duquel les projets REDD pourraient être gérés par des ONG plutôt que par le gouvernement national.

Plusieurs institutions ont été créées en rapport avec la REDD :

La plate-forme sur le changement climatique: favorise la coordination et le partage d'informations entre tous

¹⁵ Données fournies par le comité technique national de la REDD au nom du Ministère de l'Environnement et des Forêts de Madagascar

les secteurs économiques afin d'inclure toutes les parties prenantes

Le CT-REDD : apporte l'appui technique au Ministère de l'Environnement et des Forêts

L'Office National pour l'Environnement (ONE) : institution en charge des données au niveau national et de la surveillance du carbone. Actuellement, ONE dirige le processus REDD avec le Ministère de l'Environnement et des Forêts

Participation à la gestion durable des forêts

Madagascar dispose d'une législation nationale sur la politique forestière, la gestion des zones protégées et le transfert de la gestion des ressources naturelles aux collectivités. Ces lois visent à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, mais leur application pourrait être renforcée afin de mieux contribuer aux objectifs de la REDD.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Outre la REDD, d'autres projets impliquant le paiement des services environnementaux ont été déployés à Madagascar, y compris la gérance de la conservation, le paiement de la conservation, le paiement pour le service hydrologique, la vente d'autres crédits carbone et les compensations pour la biodiversité avec les sociétés minières. Par ailleurs, un atelier national sur les PSE s'est tenu pour partager les expériences et développer une compréhension claire et commune du concept.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Madagascar a effectué des inventaires forestiers écologiques en 1996 et 2000, dont les résultats peuvent être utilisés dans les évaluations de la biomasse et de l'évolution des forêts au fil du temps.

Implication des parties prenantes

Les principales parties prenantes des différents secteurs et de nombreuses personnes issues du secteur privé et de la société civile sont consultées dans le cadre de la formulation de la stratégie REDD.

Au niveau des projets, plusieurs campagnes de sensibilisation et de consultation ont été menées. Celles-ci comprennent des consultations avec les collectivités locales et la communication avec ceux qui développent des capacités en matière de changement climatique et de gestion des zones protégées. Les partenaires sont intégrés dans tous les processus de sensibilisation des parties prenantes.

Par ailleurs, tous les secteurs sont invités à participer à la plate-forme du pays sur le changement climatique.

Répartition des bénéfices

Actuellement, des fondations locales sont prévues en tant que bureaux de coordination pour la distribution des bénéfices, même si cela pourrait changer avec le nouveau gouvernement. Aucune décision n'a été prise concernant les détails. Les principes de répartition équitable ci-après sont généralement acceptés :

- La majeure partie des bénéfices issus du carbone sera distribuée aux communautés pour appuyer des activités contribuant à la réduction de la déforestation et à la dégradation des forêts
- Les revenus de la REDD seront utilisés pour améliorer les moyens de subsistance des communautés dépendantes des ressources forestières
- La rémunération sera basée sur les résultats de l'évaluation de l'impact social et environnemental et les procédures de sauvegarde

- L'autonomisation des communautés pour l'amélioration de la gestion des ressources et la participation aux structures de gouvernance sont nécessaires avant toute distribution effective des bénéfices

À titre d'exemple, l'accord entre la Wildlife Conservation Society et le gouvernement dans le cadre du projet Makira (voir la section II du présent rapport) prévoit la répartition suivante : 50 % pour appuyer les collectivités locales ; 25 % pour appuyer la gestion des zones protégées ; 15 % pour le Ministère, afin de soutenir les activités nationales et le renforcement des capacités telles que la gestion du système de surveillance ; jusqu'à 5 % pour rembourser les frais de marketing et de vente ; jusqu'à 2,5 % pour la surveillance, la vérification et la certification ; et jusqu'à 2,5 % pour les frais généraux liés à la gestion et au décaissement des fonds.

Projets REDD

Les discussions portant sur le mode de mise en œuvre de la REDD ont débuté à Madagascar en 2001. Depuis, plusieurs projets ont été conçus et mis en œuvre.

Le projet de la forêt de Makira : voir la section II du présent rapport pour plus d'informations

Le Projet REDD du Corridor d'Ankeneny-Mantadia-Zahamena: voir la section II du présent rapport pour plus d'informations

Le Projet de carbone forestier du Corridor de Fandriana-Vondrozo: voir la section II du présent rapport pour plus d'informations.

Le projet pilote REDD FORECA : il s'agit d'un projet pilote REDD composé de sept sites prioritaires à travers le pays et couvrant différents types de forêts et écosystèmes représentatifs. Le projet est supervisé par le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (MEFT), avec les efforts de l'agence allemande de coopération technique GTZ, l'Inter Cooperation, l'ESSA-Forêt et le VTI Hambourg. Il comporte trois objectifs: tester des approches différentes pour changer l'utilisation des forêts ; permettre le développement et l'utilisation d'outils de mesure du carbone ; et soutenir une méthode de compensation des réductions de la déforestation grâce aux crédits carbone.

Le Programme holistique de conservation des forêts : financé par GoodPlanet et mis en œuvre sur le terrain par le WWF, ce programme vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en réduisant la déforestation et la dégradation des forêts. Il couvre une superficie de plus de 500 000 hectares de forêts humides et sèches, et permettra d'améliorer les connaissances et l'expertise sur les capacités techniques. Il vise également à améliorer les conditions de vie des communautés locales en leur donnant la responsabilité directe de la gestion des forêts et des ressources naturelles.



Mexique¹⁶

Planification de la REDD

Le Mexique a achevé ses R-PIN pour le FPCF de la Banque mondiale et, dès juillet 2008, un groupe de travail ponctuel sur la REDD Plus a été impliqué dans la conception de la proposition de préparation (RPP) pour le FPCF. Ce groupe de travail est composé de représentants des organismes publics compétents, des ONG, des organisations forestières et du secteur universitaire.

¹⁶ Adapté à partir des informations fournies par la commission nationale des forêts (CONAFOR) du Mexique et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

L'une des mesures les plus importantes que le Mexique ait prise en vue de participer à un mécanisme REDD Plus a été de favoriser la participation des organisations des populations autochtones. Une attention particulière a été accordée à la manière dont les fonds REDD Plus seraient distribués aux peuples autochtones en tant que base pour un futur processus de consultation.

Politiques et programmes relatifs à la REDD

À la fin du mois d'août 2009, le gouvernement fédéral a publié le programme spécial sur le changement climatique (PECC), qui comprend toutes les stratégies et actions visant à atténuer et à s'adapter au changement climatique proposées par les secrétaires de la commission intersectorielle sur le changement climatique (CICC), et qui seront mises en œuvre entre 2008 et 2012. Cette commission comprend les secrétaires de l'Environnement et des Ressources naturelles, de l'Énergie, de l'Agriculture et de l'Élevage, du Développement social, des Affaires internationales, des Finances et d'autres institutions.

Le Mexique a pris des mesures pour faire face à la dégradation dans le cadre d'une discussion sur la REDD Plus dans le groupe de travail sur la REDD Plus. Afin de mesurer la dégradation, une définition de la forêt est en cours de discussion, qui comprendra la brousse dans les zones semi-arides du pays. Cette définition sera également utilisée pour la déforestation, de sorte que la plupart des terres forestières seront incluses dans la stratégie REDD Plus nationale.

Le Mexique a également examiné le secteur de l'agriculture dans le cadre d'un futur mécanisme REDD Plus, étant donné que les programmes dans ce secteur ont parfois des effets négatifs entraînant la déforestation.

Implication des parties prenantes

À ce jour, trois initiatives principales concernant l'implication des parties prenantes ont été élaborées, en gardant à l'esprit qu'un processus de consultation débutera une fois qu'un processus approfondi de sensibilisation et de diffusion des informations aura eu lieu. La première initiative consistait à créer un comité technique REDD comprenant toutes les institutions officielles liées à l'administration de la forêt et des ressources naturelles, ainsi que 19 représentants de la société civile. La deuxième initiative, menée par le WWF-Mexique, consistait en une étude visant à déterminer le niveau de connaissance des parties prenantes au sujet des questions de base relatives à REDD Plus (on peut appeler cela une base de connaissances). Celle-ci permettra de mesurer l'efficacité et l'impact d'un processus de sensibilisation et de diffusion des informations.

La troisième initiative est composée d'une série d'ateliers d'information qui ont eu lieu récemment, notamment celui organisé dans l'État de Michoacan, qui était essentiellement destiné aux représentants du gouvernement, des universités et des organismes forestiers. En plus de cet atelier, un autre forum d'information s'est tenu à l'occasion du plus grand événement du secteur forestier au Mexique, EXPO Forestal 2009, qui se déroulait en septembre. Ces séances d'information s'adressaient aux dirigeants de plusieurs groupes des populations autochtones.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Le Mexique dispose d'un solide programme national de PSE. La CONAFOR a lancé deux initiatives dans le cadre de la stratégie de promotion des marchés des services environnementaux : le programme de paiement des services environnementaux hydrologiques (PSAH) en 2003 et le programme de développement des marchés des services environnementaux pour la capture du carbone, la conservation de la biodiversité, et de promotion de la création et de l'amélioration des systèmes d'agroforesterie (PSA-CABS) en 2004.

Depuis 2006, les deux programmes ont été regroupés sous un seul concept appelé Services environnementaux, qui fait désormais partie du programme ProArbol (le principal programme forestier au Mexique). Actuellement, ce programme est la base pour la conservation des écosystèmes forestiers et les services environnementaux qu'ils fournissent.

Entre 2003 et 2009, dans le cadre du programme des services environnementaux, la CONAFOR a appuyé la mise en œuvre de 3 933 projets de conservation, couvrant une superficie de 2 242 000 hectares. Le programme PSE a soutenu le développement de 760 projets entre 2004 et 2009. Cette compensation a profité à plus de 4 600 ejidos, communautés et petits propriétaires fonciers à travers le pays.

Des études sont actuellement menées afin de développer des programmes de prévention de la déforestation et de la dégradation des forêts causées par l'agriculture et l'élevage, en compensant les propriétaires fonciers pour le coût d'option encouru pour la protection de leurs terres. Ces paiements seront également destinés à améliorer l'exploitation durable des forêts. Les fonds du PSE sont répartis entre les propriétaires forestiers à travers le Fondo Forestal Mexicano et les Reglas de Operación Protrbol, outils reconnus datant d'il y a 7 ans, et conçus pour l'administration et le paiement des PSE au niveau national.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Le Mexique dispose d'un cadre de surveillance solide pour appuyer un système REDD. En 2004, un inventaire forestier national a été élaboré sous la houlette de la CONAFOR, et entre 2004 et 2007, environ 25 000 placettes permanentes géoréférencées ont été établies et mesurées. L'inventaire forestier national sera mis à jour chaque année en fonction de la remesure de 20 % de tous les sites d'échantillonnage permanents. Ces placettes seront utilisées pour la vérification des cartes d'utilisation des terres provenant du système de surveillance par satellite et la détermination des erreurs de classification.

La CONAFOR est responsable de la surveillance des forêts et de l'inventaire national des forêts et des sols. La surveillance des forêts comprend l'analyse des données de télédétection en vue d'identifier les changements dans la couverture végétale au niveau régional/national à l'aide de MODIS.

Le programme national PSE comprend un processus de surveillance des zones inscrites qui est basé sur l'analyse d'images satellite haute résolution (IKONOS, QuickBird ou SPOT). Le suivi est effectué au moins trois fois sur une période de cinq ans afin de vérifier la conformité avec la conservation du couvert forestier. Dans certains cas, en l'absence de données satellite, la surveillance est réalisée à l'aide d'études sur le terrain.

L'Institut national de statistiques et de géographie (INEGI) est responsable de la cartographie. Il est prévu que les données provenant de l'inventaire forestier national soient utilisées pour produire la nouvelle carte de l'utilisation des terres et de la couverture végétale (LULC). La carte LULC de 2007 est actuellement disponible.

La CONAFOR a entrepris le suivi de la dynamique de la couverture végétale en s'aidant des images MODIS, bien que la résolution de ces images permette seulement la surveillance des changements dans l'utilisation des terres dans les zones de plus de 25 hectares. L'inventaire forestier national est censé servir en partie de processus de vérification au sol. Le suivi des changements dans l'utilisation des terres sera effectué sur une base annuelle. Cependant, il a fourni des résultats limités jusqu'à présent.

L'imagerie satellitaire disponible gratuitement comprend une couverture quotidienne de MODIS (taille 250 x 250 m de pixels) par le biais d'une antenne installée à CONABIO (Mexico) et ECOSUR (Chetumal). Le Secrétaire à la Marine (SEMAR) a un contrat avec SPOT pour recevoir toutes les images Spot 5 (taille 10 x 10 m de pixels) avec une fréquence d'environ 16 jours. Ces images sont disponibles sur demande et peuvent être utilisées pour tout système de surveillance. Les images Landsat 5 sont également disponibles via l'antenne installée à ECOSUR (Chetumal).

L'utilisation des terres nationales et les cartes de la couverture végétale sont disponibles auprès de l'INEGI à une échelle de 1:250000.

Des données sur l'inventaire forestier national sont disponibles pour la période allant de 1992 à 1994, et comprennent environ 16 000 sites de 1 000 m² mis en place dans les conglomérats de 3 sites. Une approche systématique a été utilisée pour distribuer les conglomérats.

Projets REDD

Le Mexique envisage la mise en œuvre d'au moins trois projets pilote REDD Plus, mais un seul se trouve à un stade de conception avancé. Celui-ci est un projet visant à faire de El Ocote, dans l'État du Chiapas, une zone naturelle protégée. Il s'agit d'une initiative locale impliquant une ONG appelée AMBIO, des institutions gouvernementales telles que la commission nationale des aires protégées (CONANP), la CONAFOR et les établissements universitaires tels que le Colegio de Postgraduados et le Colegio de la Frontera Sur, entre autres.



Mozambique¹⁷

Planification de la REDD

Le Mozambique a élaboré et soumis à la Banque mondiale ses R-PIN. Dans l'élaboration de la marche à suivre sur la REDD, plusieurs ateliers de consultation ont été organisés et les représentants ont assisté à diverses réunions liées à la REDD au niveau national, régional et mondial. Le pays est en train d'élaborer une proposition de préparation (RPP) pour la Banque mondiale, avec l'assistance technique de plusieurs organisations et institutions dont

l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), l'Indufor, le Centro Terra Viva, la FAS (Fondation pour un État d'Amazonas durable) et l'Université Eduardo Mondlane.

Le Ministère de l'Environnement du Mozambique a également signé un protocole d'entente avec la FAS au Brésil à travers l'initiative de coopération Sud-Sud. Cet accord favorisera l'échange d'informations et la formation, et fournira une assistance technique au Mozambique dans le développement de projets.

Programmes et politiques relatives à la REDD

La Direction nationale des terres et forêts (DNFTF) est responsable de la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources forestières. Le Ministère de la coordination des affaires environnementales (MICOA) est l'acteur principal dans la gestion et la coordination de l'environnement.

La politique forestière nationale (NFPS/1997), les lois (1999) et les règlements (2002) constituent le fondement juridique de la gestion durable des forêts au Mozambique. Le Mozambique ne dispose pas encore de politique spécifique à la REDD, mais le gouvernement a récemment promulgué plusieurs programmes et politiques visant à améliorer l'application des lois et la gouvernance forestières. Ces programmes comprennent une politique de concession forestière ; un mécanisme de redevances de 20 %, selon lequel 20 % des recettes fiscales provenant de la récolte du bois sont acheminés vers les collectivités locales ; une stratégie de reboisement ; une stratégie d'application des lois relatives aux terres et forêts ; et un programme forestier national établissant les priorités en matière de gestion durable des forêts.

Le Mozambique dispose d'autres programmes pertinents en matière de développement rural et de prévention des incendies.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Il existe au moins deux bons exemples de PSE actuellement mis en œuvre au Mozambique : un projet dirigé par Envirotrade à Nhambita, dans le Parc National de Gorongosa, et un projet soutenu par l'organisation Flora

¹⁷ Adapté à partir des informations fournies par la Direction nationale des terres et forêts du Mozambique et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

and Fauna International dans la réserve de Niassa.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

La Direction nationale des terres et forêts (DNTF), soutenue par les fonds provenant de l'Union européenne, a réalisé une évaluation intégrée des forêts et produit un inventaire forestier national. Une évaluation de la biomasse a été réalisée en 2008 sur la base des données recueillies au cours de l'inventaire forestier national.

L'Université Eduardo Mondlane est chargée d'identifier et de combler les lacunes existantes concernant les informations sur les émissions, et a pu produire plusieurs études relatives aux forêts et à la biomasse dans le corridor de Beira.

Un inventaire national des gaz à effet de serre (GES) a été réalisé en 1994 et un nouvel inventaire est actuellement en cours de réalisation.

Implication des parties prenantes

Le MICOA s'est chargé jusqu'à présent du processus d'implication des parties prenantes. Ils impliquent les membres du personnel d'autres ministères, les ONG, et les université et instituts de recherche impliqués dans la REDD à l'échelle nationale. Comme mentionné ci-dessus, plusieurs ateliers de consultation ont été organisés au cours de la création des R-PIN pour la Banque mondiale.

Projets REDD

Actuellement, au moins deux projets de carbone forestier sont en cours d'élaboration: 1) le projet de reboisement dans la province de Maputo et 2) le projet communautaire de gestion des ressources dans la réserve de Derre, dans la province du Zambèze.



Panama¹⁸

Planification de la REDD

Le Panama a élaboré et présenté des propositions à la fois pour l'ONU-REDD et le FPCF de la Banque mondiale (la proposition de préparation). Dans le processus, l'Autorité nationale pour l'environnement (ANAM) a tenu plusieurs réunions et forums de consultation avec les dirigeants des communautés autochtones, les ONG, le secteur public et le secteur privé, afin de créer un comité national de la REDD. Beaucoup de travail a été abattu en interne pour

développer les capacités des fonctionnaires au sein de l'ANAM.

Politiques relatives à la REDD

La législation panaméenne reconnaît la séquestration du carbone comme service environnemental, et établit clairement le pouvoir de l'État dans la gestion et l'administration de ces services. Selon la loi, la responsabilité de l'administration et des questions connexes revient à l'ANAM. En outre, la loi stipule que les projets provenant des activités liées à la séquestration du carbone doivent être partagés avec les populations autochtones, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur des Comarcas (provinces autochtones), et avec les communautés non autochtones vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté dans les zones protégées ou

¹⁸ Adapté à partir des informations fournies par l'Autorité nationale pour l'environnement du Panama et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

dans les zones tampon.

Implication des parties prenantes

L'ANAM a engagé un dialogue direct avec les paysans et les habitants autochtones indigènes du pays afin de tenir les différentes communautés rurales informées des problèmes et possibilités liées à l'activité d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ceux-ci. En 2008, neuf forums sur le changement climatique et la désertification, portant sur le thème de la REDD, ont eu lieu dans les provinces suivantes du Panama: Chiriquí (2), Los Santos (1), Veraguas (2), Herrera (1), Coclé (1), Bocas del Toro (1) et Darién (1). Plus précisément en ce qui concerne la population autochtone, deux réunions d'information sur la REDD se sont tenues avec les autorités traditionnelles dans deux des cinq Comarcas autochtones de la République du Panama.

Depuis la COP14, l'Université McGill, en collaboration avec la Coordinadora Nacional de Pueblos Indígenas de Panamá (COONAPIP), la Fundación Dobbo Yala, l'Organización de los Jóvenes Embera-Wounaan de Panamá (OJEWP), le Smithsonian Tropical Research Institute, l'Environmental Training Leadership Initiative et l'ANAM, ont accueilli des ateliers de formation sur la REDD pour informer les techniciens autochtones des différentes autorités traditionnelles concernant la REDD. Ces ateliers sont considérés comme une étape importante dans le processus de consentement éclairé préalable. Par ailleurs, la Banque mondiale a soutenu la COONAPIP, par le biais d'un don direct qui lui permettra de lancer leur propre processus de consultation au niveau communautaire.

Participation à la gestion durable des forêts

L'ANAM a conçu un modèle de gestion durable de la forêt (SFM) en suivant les principes et les grandes lignes de la stratégie environnementale nationale et de la politique forestière du Panama. Le SFM offre à la population des alternatives forestières telles que : la promotion de la reforestation à l'échelle commerciale et communautaire ; la conservation et la restauration ; la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts ; la recherche et l'éducation sur le thème des forêts ; et le renforcement des institutions et la création d'emplois pour accroître les exportations et la compétitivité du secteur forestier.

La législation environnementale en vigueur stipule que les organisateurs de projets de développement doivent proposer un programme de reforestation pour compenser l'impact environnemental de leur projet sur les forêts ou sur la couverture végétale. En outre, le pays dispose de fonds pour financer des activités et des investissements destinés à l'environnement. Ces fonds apportent un soutien direct à 250 organisations communautaires locales en milieu rural, par le biais du programme d'activités et d'investissements environnementaux communautaires, qui profite de manière directe à environ 12 600 personnes et indirectement à 71 000.

Les principes de base et directives de la politique forestière du Panama ont été promulgués en 2003. Ces principes sont abordés dans la stratégie nationale pour l'environnement et font partie intégrante des politiques de développement économique et social du pays.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

En 2000, avec l'appui de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), l'ANAM s'est engagé à développer les capacités internes pour le suivi et l'évaluation des forêts du Panama. Outre des capacités techniques, cela a permis de produire une série de cartes du couvert forestier, ainsi qu'une analyse des taux de déforestation de 1992 à 2008. Des mécanismes sont en place pour mettre périodiquement à jour les informations relatives aux ressources forestières du Panama, et une mise à jour du couvert forestier et de l'utilisation des terres pour la période 2000-2008 a été réalisée.

Le Panama a invité le Smithsonian Tropical Research Institute à prendre part à la conception d'un plan de

mesure, rapport et vérification MRV, et a consulté les scientifiques de l'Université McGill.

Projets REDD

Projet Ipeti-Embera dans la Province Orientale du Panama.

Il s'agit d'un projet communautaire à petite échelle qui réunit l'ONG locale Organización y el Desarrollo la Unidad de Ipeti-Embera (OUDCIE) et le Smithsonian Tropical Research Institute (STRI). Le STRI s'est engagé à atteindre la neutralité carbone et a développé une relation commerciale avec l'OUDCIE pour soutenir les activités de puits (par exemple systèmes d'agroforesterie et plantations) et réduire la déforestation. Les partenaires prenant part à ce projet sont l'Université McGill, avec le soutien financier de Blue Moon Fund qui se charge des activités de recherches connexes, et l'Asociación Nacional para la Conservación de la Naturaleza (ANCON) qui assiste l'OUDCIE dans la mise en œuvre des activités de puits. En outre, l'OUDCIE bénéficie d'un soutien financier dans le cadre du Programme de Micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le projet Ipeti-Embera permet de souligner l'importance des conflits liés à l'utilisation des terres qui opposent les communautés autochtones et les colons dans le cadre de la REDD.



Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG)¹⁹

Coordination de la REDD

En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), 97 % des terres sont détenues et gérées par les communautés autochtones. Il en résulte une situation unique en matière de gestion des forêts et de développement de la REDD.

La REDD est l'une des composantes des diverses stratégies d'adaptation au changement climatique en PNG. La réponse gouvernementale majeure a été la création du Bureau du changement climatique et de la

durabilité environnementale (OCCES).

L'OCCES, qui rend directement compte au Premier ministre, a été créé en avril-mai 2009 pour, combiner et coordonner les programmes et capacités des ministères du gouvernement en vue de développer une réponse unie, d'améliorer les capacités et de réduire la concurrence et la duplication des efforts. Cependant, bon nombre de ces activités sont actuellement menées par le Ministère de l'Environnement, de la Conservation et du Pétrole (DEC).

La PNG participe à la fois au FPCF de la Banque mondiale et au programme ONU-REDD. Par ailleurs, la PNG a joué un rôle de premier plan dans la Coalition for Rainforest Nations et dans les négociations sur la REDD au sein de la CCNUCC.

Politiques relatives à la REDD

L'autorité forestière de la PNG (PNGFA) est responsable de la mise en œuvre et de l'application des lois forestières conformément à la loi sur les forêts. Cette loi est également responsable de l'élaboration des directives nationales sur le développement forestier, qui proposent une orientation pour le plan national forestier, ce dernier sous-tendant toutes les activités forestières.

La PNGFA et le Ministère de l'Environnement, de la Conservation et du Pétrole (DEC) sont responsables de

¹⁹ Texte établi et adapté à partir d'éléments fournis par le PNUD et les R-PIN de Papouasie-Nouvelle-Guinée soumises à la Banque mondiale.

la foresterie et de la conservation des forêts dans le pays. Ces deux organismes supervisent la création de réserves forestières dans le cadre de la loi sur les forêts, et de zones de gestion de la faune, de parcs nationaux, de réserves et sanctuaires dans le cadre de la loi sur les parcs nationaux, la loi sur la faune (protection et contrôle) et la loi sur les zones de conservation.

La PNGFA a élaboré sa propre position (et le projet politique) sur le changement climatique, sous la forme du cadre d'action sur le changement climatique de 2008-2015.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Une vaste étude sur la foresterie et l'utilisation des terres a été réalisée par Shearman et al. (2009). Les résultats sont actuellement en cours d'examen en ce qui concerne la conformité aux directives du GIEC.

Les scientifiques du centre de télédétection de l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec leurs collègues de l'Université nationale d'Australie (ANU), ont produit un document intitulé « The State of the Forest of Papua New Guinea », qui fournit des informations sur le couvert forestier de la PNG jusqu'en 2002. L'étude a généré une carte de la couverture végétale pour l'année 2002.

Actuellement, la PNGFA, en collaboration avec l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des institutions étrangères, prend part à une série de projets visant à développer des stratégies appropriées pour les conditions de la PNG. Une fois que le programme initial et conjoint ONU-REDD (également appuyé par l'Agence australienne pour le développement international ou AusAID et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement ou NORAD) sera signé, un effort majeur en vue de développer des procédures de mesure, rapport et vérification MRV sera déployé.

Implication des parties prenantes

La diffusion d'informations, la consultation et la sensibilisation ont été entreprises en PNG avec les parties prenantes de la REDD à différents niveaux.

L'OCCES a tenu quatre ateliers régionaux consacrés aux questions de la REDD et axés sur la participation des gouvernements, des propriétaires fonciers et autres parties prenantes.

La PNGFA a organisé un atelier consacré à la foresterie et au changement climatique en mai 2009, spécifiquement pour traiter des questions de MRV.

L'OCCES et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont organisé un atelier sur la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique avec les représentants provinciaux en septembre 2009. Cette rencontre de quatre jours entre l'OCCES et le PNUD a réuni des représentants provinciaux à Port Moresby pour les éduquer sur les questions liées au changement climatique. Cet atelier a également vu la participation de diverses ONG et a été bien accueilli par les représentants de chaque province. Le groupe a également testé une étude complète des conditions sociales et environnementales relatives à la variabilité du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci. Cette enquête est actuellement menée entre l'OCCES et le PNUD.

Plus récemment, en novembre 2009, un « communiqué sur les préparatifs du gouvernement pour la réunion internationale sur le change climatique à Copenhague et au-delà » a été publié, suivi d'une séance d'information publique concernant les préparatifs pour le sommet de Copenhague sur le changement climatique. Environ 250 personnes ont participé à cet événement.

En ce qui concerne la coordination non gouvernementale, l'Ecoforestry Forum de la PNG, qui représente 20 ONG, a convoqué un atelier de renforcement des capacités pour le changement climatique et la REDD avec les ONG nationales. Celui-ci réunissait les organismes publics et les parties prenantes non gouvernementales de la REDD dans un dialogue ouvert sur la REDD. Depuis dix ans, l'Ecoforestry Forum constitue une voix critique

et constructive dans les débats sur l'exploitation forestière en PNG et est maintenant l'une des quatre ONG mondiales membres du conseil politique de l'ONU-REDD.

Répartition des bénéfices

Une analyse des éventuels mécanismes de répartition des fonds est actuellement menée sous l'égide du DEC. Cette analyse est réalisée à l'Université nationale d'Australie et comprendra la participation des principaux spécialistes dans ce domaine jouissant de plusieurs décennies d'expérience en PNG. Les mécanismes de paiement de la REDD ont également été abordés lors de l'atelier sur l'échange d'informations relatives à la micro-assurance organisé le 17 novembre 2009 à Port Moresby, et qui réunissait l'UNCD, le PNUD, l'Union européenne, l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), la Banque asiatique de développement (BASD) et l'INA. Au cours de ce forum, l'application des mécanismes de fonds mobiles à la REDD a également été présentée et fait l'objet de discussions.

Une autre étude indépendante complémentaire sur la répartition des fonds est actuellement en cours d'achèvement par Conservation International, appuyé par l'AusAID.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Plusieurs programmes de PSE ont été élaborés et le DEC bénéficie du soutien d'un conseiller de l'ONU expert en PSE. La plupart des ONG travaillant en PNG ont élaboré des positions sur ce sujet et The Nature Conservancy met actuellement au point un programme axé sur le PSE. Bien que ces programmes soient nouveaux, ceux qui sont déjà opérationnels ont commencé à tenir compte de la REDD et de la REDD Plus dans leur développement continu..

Projets REDD

Divers projets liés à la REDD sont menés à la fois par les ONG nationales et internationales en PNG, plusieurs d'entre eux bénéficiant du soutien des gouvernements norvégien et australien. L'un des projets les plus avancés est un projet communautaire sur la foresterie entrepris par la Fondation pour le développement des populations et des communautés (FPCD). La FPCD a œuvré pendant de nombreuses années au développement de la foresterie communautaire dans la province de Madang. Elle a acquis l'accréditation du Forest Stewardship Council et a récemment obtenu un financement du gouvernement norvégien. La FPCD a introduit la première étape d'une approche de projet REDD, la formation sur le terrain en matière de MRV pour les exploitants forestiers, et se prépare actuellement pour la deuxième phase. Parmi les autres travaux conceptuels réalisés par des ONG en PNG et bénéficiant du soutien de l'AusAID, citons l'élaboration par la Wildlife Conservation Society (WCS) d'un projet REDD basé dans les villages de l'île de Manus ; les efforts de Conservation International afin de recenser les éventuelles activités REDD dans la zone du Bassin Lakekamu et Yus, dans la province de Morobe ; et le travail de The Nature Conservancy (TNC) sur la gestion des connaissances, à travers une étude de cas pour l'action dans les monts Adelbert, dans la province de Madang.



Pérou²⁰

Planification de la REDD

Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts (MINAM), qui a été récemment érigé sur la base des précédentes organisations publiques, est à présent l'autorité nationale s'agissant du changement climatique et des activités d'atténuation au Pérou, dont la REDD. Le Ministère de l'Environnement a rétabli la commission nationale sur le changement climatique. Dans le cadre de cette commission, le groupe officiel de travail sur la REDD

a été mis en place. Ces dispositions constituent la première étape dans la coordination des actions REDD avec les différents groupes de parties prenantes et entre les différents secteurs. En ce qui concerne les activités forestières, la coordination est assurée par le MINAM en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture (MINAG), l'autorité nationale pour la production et la réglementation du secteur forestier. Le MINAM a coordonné plusieurs ateliers à l'échelle nationale et régionale avec diverses parties prenantes afin de soutenir le développement des R-PIN, qui ont été approuvées par la Banque mondiale.

Les organisations non gouvernementales ont mis en place un groupe de travail REDD comptant plus de quarante membres locaux, nationaux et internationaux. Ce groupe de travail collabore avec le groupe officiel de travail sur la REDD.

Politiques et programmes relatifs à la REDD

Même si actuellement aucune politique REDD n'a été mise en place au Pérou, le MINAM est en train de mettre en œuvre un programme national de conservation des forêts. Il a proposé en outre une loi relative aux services environnementaux, qui constituera le cadre pour la conservation et la gestion durable de ces services.

En 2003, le gouvernement a approuvé l'inclusion de la stratégie nationale sur le changement climatique dans les politiques, et plans et programmes régionaux. De même, les objectifs stratégiques de la stratégie comprennent une politique gouvernementale pour la réduction du taux de déforestation et l'amélioration de la séquestration du carbone dans les écosystèmes existants.

Le système des zones protégées du Pérou contribue également à la conservation des forêts.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Le Pérou compte plusieurs initiatives PSE relatives à la conservation des services hydrologiques. L'initiative la plus développée se trouve dans le bassin de Moyobamba, dans la région de San Martin.

Capacité technique (cartographie, mesure, contrôle)

La carte de la déforestation dans la région de l'Amazonie (2000) a été élaborée à l'aide de la télédétection (329 cartes au 1:100 000 et 45 images Landsat au 1:250 000). En outre, il existe une carte de déforestation avec l'an 2000 comme année de référence. Les méthodologies et les approches des études nationales qui permettraient la différenciation entre les terres dégradées et les terres déboisées sont encore nécessaires et font actuellement l'objet de discussions. Une proposition de surveillance des secteurs de l'utilisation des terres, du changement de l'affectation des terres et de la foresterie (LULUCF) a été préparée et sera mise en œuvre dès que le financement sera obtenu.

²⁰ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère péruvien de l'Environnement et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

D'autres initiatives de surveillance du couvert forestier sont également entreprises par différentes institutions universitaires et ONG.

Par ailleurs, un inventaire national des gaz à effet de serre réalisé en 2000 est disponible.

Implication des parties prenantes

Le MINAM a déjà organisé un groupe pluridisciplinaire (Grupo de Trabajo) qui a entamé le bilan des capacités et des besoins (institutionnels, juridiques et technologiques). De même, le groupe est en train d'achever le projet « deuxième communication nationale » de mise à jour des informations sur la situation du pays concernant les mesures d'adaptation et d'atténuation, y compris des données sur la foresterie. Le MINAM démarrera le processus d'information et de consultation dès que les fonds du FPCF lui seront parvenus.

Projets REDD

Le Pérou compte au moins dix projets REDD qui tentent d'atteindre le marché volontaire du carbone. Bien que la plupart de ces projets soient encore en phase de développement, certains ont beaucoup progressé, en particulier en ce qui concerne les avancées méthodologiques.

Parmi ces projets, citons le Bosque de Protección Alto Mayo, situé dans les régions de San Martín et Amazonas, au nord-ouest du pays, et le Madre de Dios Amazon REDD Project, sur deux concessions d'exploitation forestière sélective certifiées FSC, dans le corridor écologique de Vilcabamba-Amború à l'Est du Pérou.



Suriname²¹

Planification de la REDD

Après l'approbation des R-PIN du Suriname par la Banque mondiale en février 2009, une série d'ateliers ont été organisés, mettant l'accent sur la REDD, les négociations sur le changement climatique et les opportunités pour les pays à fort couvert forestier et à faibles taux de déforestation (HFLD). Les participants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, des organisations autochtones et de Marrons, le secteur privé et la société civile ont

assisté à ces réunions. Entre-temps, le gouvernement du Suriname a mis en place un comité national chargé de la REDD Plus pour l'élaboration de sa proposition de préparation (RPP).

Le gouvernement du Suriname, soutenue par Conservation International, a organisé un cours de renforcement des capacités destiné aux institutions techniques et axé sur l'élaboration du projet de carbone forestier et la planification de la préparation. En outre, Conservation International Suriname a organisé un atelier de formation destiné aux dirigeants des communautés autochtones et de Marrons. Il y avait parmi les participants des représentants de toutes les structures d'autorité traditionnelles des Marrons ; l'autorité de la tribu Trio du sud du pays ; l'association des chefs de village du Suriname ; l'Asociación de Autoridades Saramakas ; des représentants de l'organisation des populations autochtones du Suriname (OIS) ; et la Fondation Meu, l'organisation locale de développement de la communauté Trio de Kwamalasamutu. Cet atelier a été organisé par une ONG du Suriname, la fondation Projekta, qui est experte dans le domaine du développement de matériels didactiques et de la formation des communautés en matière d'action civile.

Le Suriname a présenté la première version de sa RPP à la Banque mondiale en août 2009.

21 Adapté à partir des informations fournies par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Gestion des Terres et des Forêts du Suriname et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

Politiques relatives à la REDD

Le Suriname jouit d'une forte expérience dans la conservation et la gestion durable des forêts, comme en témoigne le fait que 90 % de la superficie du pays sont encore couverts de forêts naturelles et le taux de déforestation est de 0,02 % seulement par an. Environ 13 % des forêts du Suriname sont protégées par la loi, y compris les 1,6 millions d'hectares de la Réserve naturelle du Suriname central (RNSC).

En 2003, la politique forestière nationale a été formulée par le biais d'un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes concernées. En outre, un plan d'action stratégique fait actuellement l'objet de discussions dans le cadre d'un processus participatif. L'objectif global est de renforcer la contribution des forêts à l'économie nationale et au bien-être des générations actuelles et à venir, en tenant compte de la conservation de la biodiversité. Afin d'atteindre cet objectif, il convient de développer l'aptitude à utiliser les ressources forestières de manière économiquement viable, socialement équitable et écologiquement solide.

Enfin, en octobre 2009, le Suriname a lancé Green Strategy, un plan de développement à faible émission de carbone visant à développer et à entretenir les infrastructures vertes. Ce dernier sera intégré dans le prochain plan de développement pluriannuel 2011-2015 du Suriname une fois approuvé et la REDD pourra y être incorporée.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Les stocks de carbone de la biomasse forestière au Suriname ont été évalués par plusieurs études et recherches menées par le Tropenbos International. Des inventaires forestiers nationaux ont été effectués entre 1971 et 1974 par la FAO, et à nouveau au milieu des années 1990 par la Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement (NARENA). Bien que les mesures soient régulièrement effectuées sur le terrain dans des zones limitées (par exemple dans les zones de concession), il n'existe actuellement aucun système d'inventaire forestier national continu et systématique en place pour surveiller directement la biomasse forestière.

Le Ministère des Richesses Naturelles, en collaboration avec le NARENA, le Centre pour la recherche agricole au Suriname (CELOS), la fondation SBB pour la gestion forestière et le contrôle de la production et la FAO ont eu recours aux images Landsat de 1998 utilisées pour élaborer la classification préliminaire des terres forestières du Suriname et une classification indicative des forêts.

Par ailleurs, une évaluation rapide des stocks de carbone a été réalisée avec le soutien de l'ONU-REDD. En utilisant ce rapide bilan comme base, le Tropenbos Surinam International permettra de réaliser une évaluation complète des stocks de carbone et d'établir un système de mesure, rapport et vérification (MRV) au Suriname.

Implication des parties prenantes

La politique forestière nationale tout comme la stratégie nationale de biodiversité au Suriname ont été formulées par le biais de processus participatifs, et ce même cadre sera utilisé comme base pour la formulation d'autres politiques et programmes tels que la REDD.

Tout au long de la formulation des RPP, des réunions et des formations s'adressant aux parties prenantes clé ont été organisées en vue de formuler un plan de consultation et de sensibilisation, plan qui tiendra compte des communautés autochtones et tribales.



Ouganda²²

Planification de la REDD

L'autorité forestière nationale (NFA) a mis sur pied une unité de coordination sur le changement climatique et recruté du personnel pour la gestion et la coordination avec les autres parties intéressées. La NFA est le point central des questions de la REDD. Elle a présenté ses R-PIN au du FPCF de la Banque mondiale et est sur le point d'obtenir une subvention pour la préparation de ses propositions de préparation (RPP).

Le pays est en train de mettre en place un groupe de travail sur la REDD composé des multiples parties prenantes nationales, qui sera chargé du suivi des activités REDD. Lorsqu'elle entamait l'élaboration de ses propositions de préparation, la NFA a rencontré la Banque mondiale et l'ONU-REDD pour discuter des questions liées à la mise en œuvre de la préparation à la REDD.

Politiques relatives à la REDD

Bien que l'Ouganda n'ait pas encore élaboré de politiques spécifiques à la REDD, il dispose de deux cadres de planification : le Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté (PAEP) et le Plan for Modernisation of Agriculture (PMA), qui orientent l'élaboration de politiques sectorielles et de plans d'investissement.

Le Plan forestier national (PFN) est la stratégie la plus autoritaire conçue par le gouvernement pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts en Ouganda. En 1999, le gouvernement a créé le Forest Sector Umbrella Program (FSUP) pour fournir la structure permettant une coordination efficace du secteur forestier et entreprendre le processus itératif d'élaboration de politiques, un plan forestier national (PFN), et la modification de la législation forestière. Durant la période 1999-2001, une étude a été réalisée sur le secteur forestier pour fournir des informations de base sur l'étendue des ressources forestières, la manière dont elles contribuent à l'économie nationale et la manière dont elles sont gérées dans le pays.

Les retombées de ce processus ont consisté en la politique forestière de l'Ouganda, la loi nationale sur les forêts et les plantations d'arbres de 2003 et le PFN. La politique forestière de l'Ouganda (2001) fournit des conseils et identifie les différentes catégories de parties prenantes contribuant au développement de la foresterie en Ouganda. Une approche participative et intersectorielle a été utilisée pour permettre la contribution du gouvernement, des organisations et des institutions non gouvernementales au développement du secteur forestier.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

L'Ouganda a peu d'expérience en matière de paiement des services environnementaux. Toutefois, il existe quelques microprojets dans le cadre de la NGO ougandaise Eco-Trust. En ce qui concerne le PSE, l'entreprise Katoomba Group Inc apporte son soutien technique à travers son programme d'incubation, qui comprend l'élaboration de lignes de base, de plans d'affaires, et de documents de conception de projets ; la quantification et la commercialisation de réductions d'émissions vérifiées (REV) ; et le renforcement des capacités en général.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

Au niveau national, l'Ouganda est en train de procéder à une importante évaluation de la biomasse qui

²² Adapté à partir des informations fournies par l'autorité forestière nationale de l'Ouganda et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

est pertinente pour la préparation à la REDD. La cartographie de la couverture végétale et l'étude de la biomasse déterminent la zone et l'étendue de la couverture végétale, l'état des zones protégées, le suivi de la déforestation et de la dégradation des forêts, la densité de la biomasse, le stock de biomasse sur pied, la dynamique de croissance, et les futurs scénarios de la couverture végétale et d'approvisionnement en biomasse. L'étude de la biomasse a fourni les informations les plus complètes sur les ressources en biomasse au niveau national, régional, des districts administratifs et même des communes. L'unité de biomasse et d'inventaire va se développer pour devenir un centre d'information sur les forêts.

Un inventaire préliminaire a également été effectué dans les Réserves forestières centrales. Il s'agit d'un inventaire de faible intensité comprenant des informations sur l'abondance des ressources, la composition des espèces, la distribution, la distribution par catégorie de taille et le potentiel de régénération.



Vietnam²³

Planification de la REDD

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est le point focal des activités REDD au Vietnam. Dans le cadre de son processus de planification de la REDD, le Vietnam a été autorisé à participer à la fois dans le FPCF de la Banque mondiale et dans le programme ONU-REDD. Suite à la participation dans ces deux programmes, un réseau national sur la REDD a été mis sur pied pour la mise en œuvre du programme REDD et ce dernier s'est réuni pour

élaborer une feuille de route révisée de la REDD.

Le programme ONU-REDD apporte son appui au processus REDD au Vietnam, au niveau national, mais aussi sous-national avec des travaux pilote dans le district de Lam Dong.

Des organisations vietnamiennes ont entrepris plusieurs projets pour soutenir la planification et l'élaboration de la REDD dans le pays. Le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), en partenariat avec l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), et à l'aide d'un financement du gouvernement norvégien, a entrepris une analyse des coûts d'opportunité de la REDD au Vietnam. Et l'ICRAF, en partenariat avec le Sustainable Forest Management Institute (SFMI), a entrepris un examen des politiques du pays concernant la REDD. Le GTZ a lancé un nouveau projet sur la conservation de la biodiversité avec une composante REDD, et mène actuellement deux projets d'assistance technique, l'un à Kien Giang (mangrove) et l'autre à Dak Nong (gestion durable des ressources naturelles)

Politiques relatives à la REDD

En décembre 2008, le Vietnam a approuvé un plan national de lutte contre le changement climatique (NTP-RCC), ainsi qu'un cadre de plan d'action. La REDD figure parmi les activités de ces initiatives. En outre, la REDD est un sous-programme distinct dans le cadre du programme national de gestion durable des forêts inscrit dans la Stratégie nationale de développement forestier.

La stratégie nationale actuelle pour le secteur forestier consiste en la stratégie de protection et de développement des forêts 2006-2020 (FPDS).

Deux des « programmes opérationnels » du pays sont destinés à lutter contre la disparition et la dégradation

²³ Adapté à partir des informations fournies par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) du Vietnam et des R-PIN soumises à la Banque mondiale.

des forêts naturelles : 1) programme de gestion et de développement durable des forêts et 2) protection des forêts, conservation et programme de services environnementaux.

Le programme national de reboisement des collines arides lancé en 1992 est la première initiative politique majeure de lutte contre la dégradation des forêts. Après une phase initiale réussie, il a été remplacé par le programme de reboisement de cinq millions d'hectares de forêt en 1998, qui se déroulera jusqu'en 2010, et qui est uniquement axé sur la protection et les forêts à usage spécial. Le nouveau programme, soutien au développement des plantations forestières (2007-2015), mettra l'accent sur les forêts de production et contribuera à la réduction de la pression sur les forêts naturelles. Tous deux contribueront à l'objectif national qui consiste à restaurer le couvert forestier sur 43 % de la superficie nationale d'ici 2015.

Gestion durable des forêts

Depuis 2006, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) a mis en œuvre un programme pilote de foresterie communautaire dans les dix provinces à travers le pays, y compris dans le Tay Nguyen et dans les zones centrales du Nord. Cela se traduira par une plus grande implication des collectivités locales dans la gestion des forêts naturelles et la décentralisation de la propriété forestière. Avant 2006, les zones de forêt naturelle était principalement attribuées aux ménages individuels.

Capacité technique (cartographie, mesure, surveillance)

L'institut des inventaires forestiers et de la planification (FIPI) du MADR est la première institution nationale dans l'évaluation et le suivi des ressources au Vietnam. L'institut est chargé de mener le programme d'inventaire, de surveillance et d'évaluation des forêts nationales (NFIMAP) qui est exécuté tous les 5 ans. Celui-ci permet de recueillir des informations et indicateurs clés sur l'évolution des forêts, les produits forestiers et la biodiversité. Le programme a utilisé l'imagerie satellite de pointe progressive dans chacun de ses cycles quinquennaux au cours des 20 dernières années. Les cartes du couvert forestier du pays tout entier ont été produites aux formats papier et numérique, à des échelles allant de 1:100 000 à 1:1 000 000 en 1990, 1995, 2000 et 2005. En outre, les cartes du couvert forestier de certaines provinces ont été produites par le FIPI au cours de plusieurs années avant 1990.

Implication des parties prenantes

Le Vietnam a organisé de nombreux ateliers de consultation générale pour l'élaboration de ses plans de préparation à la REDD, auxquels ont participé les différentes parties prenantes. Des réunions séparées avec les principales parties prenantes pour discuter des détails de la REDD ont également été organisées.

Participation au paiement des services environnementaux (PSE)

Un décret national sur le PSE est en cours d'élaboration au Vietnam pour une publication envisagée en 2010. Actuellement, des programmes de PSE en matière de réglementation de l'eau sont mis à l'essai dans deux régions : Son La et Lam Dong. Les autorités locales, les collectivités locales, des entreprises publiques et le secteur privé participent activement à ces programmes, et assureront le paiement direct aux gestionnaires forestiers à travers le fonds de développement et de protection des forêts à différents niveaux.

Section III : mises à jour sur les activités de préparation à la REDD au niveau national

Partie B

Les descriptions des niveaux de préparation à l'échelle nationale ci-après sont en cours de réimpression à partir du rapport 2008.



Bolivie²⁴

Le plan de développement national (PND) constitue le cadre principal du gouvernement pour l'action et comprend une politique (n° 4) sur la séquestration du carbone et la réduction des gaz à effet de serre. Le PND est le résultat d'un processus participatif ayant impliqué le gouvernement, les organisations communautaires et la société civile.

Surveillance et évaluation des forêts

Des activités ont été entreprises pour soutenir une stratégie REDD à travers la conception d'un système d'inventaire national de la biomasse, basée sur un réseau d'institutions disposant de données forestières.

La coopération néerlandaise pour le développement et la coopération allemande apportent leur appui à l'élaboration d'une étude méthodologique de mesure et de surveillance de la dégradation dans des zones forestières spécifiques de la Bolivie. Ce projet est mis en œuvre par une équipe nationale avec l'appui de l'agence allemande de coopération technique GTZ et des entités techniques nationales en coordination avec le Programa Nacional de Cambios Climáticos - Oficina de Desarrollo Limpio (PNCC-ODL).

La coopération néerlandaise pour le développement finance une étude de faisabilité afin de détecter les tendances de dégradation et les émissions correspondantes dans trois sites différents à l'aide de l'imagerie satellite.

Le Museo de Historia Natural « Noel Kempff Mercado », (MHNNKM), en collaboration avec Conservation International, ont procédé à la mesure des changements dans l'utilisation des terres en 1990, 2000 et 2004. L'Agence Spatiale Européenne (ESA) a apporté son soutien pour le traitement de 56 images LANDSAT et de 3 scènes AWIFS (Advanced Wide Field Sensor) afin d'homogénéiser la couverture temporelle de GeoCover 1990 et les données de 2004/2005 traitées par le MHNNKM.

Politique et implication des parties prenantes

Des consultations nationales ont été organisées pendant le processus d'élaboration des positions nationales et conjointes sur la REDD, dans le cadre du processus de la CCNUCC. Parmi les parties prenantes ayant participé, citons les membres du comité d'orientation, les techniciens de la REDD et d'autres acteurs du secteur forestier, la chambre nationale des forêts, des représentants des organisations communautaires et le Ministère des Affaires Étrangères.

Depuis 2006, cinq consultations techniques nationales ont été organisées en vue d'élaborer des documents relatifs à la position du pays.

24 Texte établi et adapté à partir des R-PIN de la Bolivie soumises à la Banque mondiale.

Ces consultations ont été organisées par le bureau du développement propre sous l'égide du programme national sur le changement climatique. Depuis 2007, le comité d'orientation s'est réuni cinq fois, tout comme le comité technique.

La stratégie de coordination nationale comprend des consultations avec le secteur autochtone aux niveaux national, régional et des groupes autochtones spécifiques, et le gouvernement est en train de mettre en œuvre un processus de formation sur le changement climatique et la REDD destiné aux populations autochtones.

Le gouvernement bolivien, par le biais du PNCC-ODL, réalise actuellement des études techniques portant sur l'analyse des coûts d'opportunité pour l'utilisation des terres et les changements afférents ; les scénarios de développement économique et des taux de déforestation associés ; et l'analyse de la déforestation régionale et locale.

Projets REDD

Le Noel Kempff Climate Action Project : consulter la description du projet dans la section II du présent rapport.



Cameroun²⁵

En 2005, la surface occupée par la forêt tropicale dense et fermée au Cameroun était de 19,6 M ha, soit 41,3 % du territoire total. Les efforts internationaux en vue d'améliorer les données sur les forêts tropicales d'Afrique centrale ont permis de proposer quelques estimations de la déforestation et de la dégradation des forêts. L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) estime que la déforestation nette est de 0,19 %, soit une perte annuelle de 37 000 ha.

Surveillance et évaluation des forêts

Le dernier inventaire forestier cartographique remonte à 1999 et le dernier inventaire national couvrait la période 2003-2004. Au cours des dernières années, l'attention internationale s'est concentrée sur l'amélioration des capacités nationales et régionales dans les domaines du couvert forestier et de l'utilisation des terres. La FAO et l'OFAC ont élaboré plusieurs petites opérations de télédétection. Une estimation nationale des émissions de gaz à effet de serre (GES) a été réalisée dans le cadre de la communication nationale du Cameroun en 2005. Les calculs sont basés sur les données statistiques nationales de 1994 et sont étayés par des facteurs provenant des indications du GIEC pour les inventaires nationaux de GES.

En 2007, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), l'agence allemande de coopération technique GTZ et l'initiative pour la surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) ont lancé un projet commun entre la Bolivie et le Cameroun en vue de développer des outils pour rendre compte des émissions nationales résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans le cadre de la REDD.

L'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), appuyé par l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD), le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), a développé des recherches qui ont permis l'évaluation des niveaux de carbone selon le type de couverture végétale sur une période de 17 ans (1984-2001).

25 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Cameroun soumises à la Banque mondiale.

Politique et implication des parties prenantes

En 1995, après plusieurs années de négociations, le Cameroun s'est finalement orienté vers un processus de gestion durable de ses ressources forestières et fauniques, grâce à la collaboration entre le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) et la Banque mondiale. Les partenaires internationaux (Agricultural Cooperative Development International ou ACDI) et nationaux ont permis la mise en œuvre d'un vaste programme d'inventaire et de compréhension des ressources forestières.

En 1994, le code forestier a permis la définition claire des objectifs de gestion forestière durable respectueuse de l'écologie et socialement responsable.

Le Programme Sectoriel Forêts et Environnement (PSFE) est entré en vigueur en 1999, contribuant à la mise en œuvre de la politique de gestion durable et participative des ressources forestières et fauniques afin qu'elles satisfassent aux besoins des générations présentes et à venir aux niveaux local, national, régional et mondial. Le classement de 20 % du territoire national comme zone protégée, le déploiement de la gestion durable des forêts dans toutes les unités de gestion forestière et le développement de la gestion participative sont les objectifs de ce programme.



Costa Rica²⁶

Durant la période 2000-2005, la perte brute de couvert forestier s'élevait à 23 689 ha, soit environ 4 600 ha par an (0,09 %), tandis que la récupération du couvert forestier enregistrait une hausse de 169 000 ha sur le territoire national, soit environ 33 980 ha par an (0,66 %). Durant cette même période, le changement net forestier était de 0,57 % par an, selon l'étude sur la surveillance du couvert forestier du Costa Rica (2005). La déforestation a fortement régressé au cours de la dernière décennie par rapport aux décennies précédentes, mais le pays ne dispose pas actuellement

de données historiques obtenues à l'aide d'une méthodologie cohérente. De ce fait, les estimations du changement du couvert forestier et, par conséquent, les estimations de carbone, sont assez incertaines.

Des études suggèrent que le pays recouvre peu à peu de grandes extensions forestières, mais l'âge de ces nouvelles forêts et leur taux de capture du carbone nécessitent des études complémentaires.

Surveillance et évaluation des forêts

Des études sur le couvert forestier pour les années 2000 et 2005 ont été réalisées en utilisant des images satellite Landsat. Le Centre National de Haute Technologie (CeNAT) et la NASA ont lancé en 2003 le projet CARTA Mission, dans le cadre d'un accord de coopération bilatérale. L'objectif était de renouveler les informations géographiques, atmosphériques et environnementales du Costa Rica en utilisant, entre autres, la télédétection pour couvrir 70 % du territoire national. Pour l'année 2005, le projet CARTA Mission a couvert les 30 % restants du pays, qui était recouvert de nuages au cours de la première phase du projet.

Au niveau national, de nombreuses informations sur l'emplacement des réserves autochtones (habitants et régions), ainsi que sur la gestion communale, physique et juridique par ces communautés, sont disponibles.

Politique et implication des parties prenantes

Les objectifs nationaux en matière de conservation des forêts et d'amélioration du couvert forestier sont mis en

26 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Costa Rica soumises à la Banque mondiale.

œuvre dans des programmes tels que le projet Ecomarkets II (FEM-Banque mondiale-Gouvernement du Costa Rica) et le projet Addressing Barriers, afin d'accroître les objectifs de conservation dans les zones protégées (FEM-GOCR).

La stratégie actuelle repose sur deux orientations principales axées sur la réduction de la déforestation et la récupération accrue du couvert forestier grâce à: a) la mise en œuvre d'un système d'incitations et b) la création d'un système de zones protégées, qui sont devenus des mécanismes efficaces pour la sensibilisation de la population concernant les ressources forestières. Il s'agissait essentiellement d'une décision politique prise au niveau du gouvernement en réponse aux demandes émanant de la société civile sur la prise de mesures urgentes contre la déforestation. Aucune consultation officielle ni aucun processus de dialogue n'a été consacré à l'atteinte de cet objectif précis, mais il a reçu l'approbation générale et le soutien de la société nationale. Mis à part le cadre juridique, les instruments de planification stratégique les plus représentatifs pour le secteur forestier sont le plan de développement forestier national et la stratégie nationale pour la biodiversité, qui sont le fruit d'une large consultation et d'un processus de dialogue.

Un processus national a été organisé pour le lancement de la stratégie de lutte contre l'abattage illégal, sur la base d'une étude indépendante commissionnée par le MINAE, en vue de déterminer l'ampleur de la déforestation et de l'abattage illégal dans le pays. À partir de ce processus, des actions de contrôle à mettre en œuvre ont été conçues, notamment le rôle de certains des groupes impliqués dans la conservation des ressources naturelles. Des institutions telles que le Network of Private Reserves, la Costa Rican Conservation Foundation (CRFC) et d'autres y ont participé. Ce processus a été élaboré en 2002 et ses objectifs étaient les suivants:

- Garantir, avec la participation de la société, les procédures de contrôle adéquates au niveau national qui minimiseraient l'impact de l'abattage illégal et de ses conséquences.
- Améliorer les instruments de contrôle et d'enregistrement nécessaires à la surveillance de l'utilisation des ressources forestières.
- Renforcer les capacités de gestion des zones de conservation pour lutter contre les actions d'abattage illégal à l'échelle nationale.
- Promouvoir, coordonner et assurer la participation active et efficace de la société civile dans la prévention et le contrôle de l'abattage illégal.



Éthiopie²⁷

La superficie totale de forêts de haute futaie naturelles est estimée à 4,07 millions d'hectares, soit 3,56 % de la superficie du pays.

Le programme REDD en Éthiopie sera géré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en collaboration avec d'autres organismes sectoriels aux niveaux fédéral et régional, y compris les collectivités locales et sociétés civiles organisées travaillant dans le secteur forestier. L'Agence pour la Protection de l'Environnement (EPA) coordonnera

toutes les parties prenantes travaillant à la mise en œuvre du programme REDD en Éthiopie.

27 Texte établi et adapté à partir des R-PIN de l'Éthiopie soumises à la Banque mondiale.

Surveillance et évaluation des forêts

Actuellement, le secteur LULUCF est un puits important de CO₂ en Éthiopie plutôt qu'une source d'émissions dans l'atmosphère. Toutefois, cette capacité de puits décroît rapidement.

Le projet d'inventaire de la biomasse ligneuse et de planification stratégique a effectué une analyse dans les districts de forêts de haute futaie naturelles pour obtenir des taux de déforestation causée par une population accrue et ses besoins en terres agricoles dans les trois principales régions forestières. Les résultats montrent qu'environ 1,33 million d'hectares de forêts naturelles devraient être détruits entre 1990 et 2020, ce qui représente une perte d'environ un tiers des ressources forestières dans le pays.

Politique et implication des parties prenantes

La proclamation des forêts de 2007 reconnaît deux types de propriété : la forêt privée et la forêt d'état. La proclamation contient des dispositions sur la promotion du développement, de la conservation et de l'utilisation des forêts privées. La politique forestière de 2007 avait pour objectif global la conservation et le développement adéquat des ressources forestières afin d'assurer l'approvisionnement durable de la société en produits et de contribuer au développement de l'économie nationale.

Le gouvernement éthiopien a signé un document de projet avec le fonds pour les programmes forestiers nationaux, dirigé par la FAO, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme forestier national en 2008. Le projet a pour but l'accroissement de la contribution du secteur forestier afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'Éthiopie a entamé la gestion forestière participative il y a 10 ans dans les zones de forêts de haute futaie prioritaires. Le programme est appuyé par Farm Africa et GTZ, et est mis en œuvre par le bureau régional de l'agriculture et du développement rural des nations et populations des États du Sud et de l'Oromia.

La politique environnementale de 1997 contient des politiques sectorielles sur les forêts, les zones boisées et les ressources ligneuses dans le cadre desquelles la politique aborde les questions telles que les rôles complémentaires des communautés, des entrepreneurs privés et de l'État dans le développement forestier ; l'intégration du développement forestier avec la terre, l'eau, les ressources énergétiques, l'écosystème et le développement des ressources génétiques en plus de la production végétale et animale.

Outre ces politiques et programmes, plusieurs programmes de gestion forestière ont été mis en place en vue de promouvoir l'utilisation durable des ressources.

Comme dans la plupart des pays africains, la REDD est un nouveau concept en Éthiopie. Lors de la préparation des R-PIN, des réunions techniques se sont tenues avec les parties prenantes concernées. Des consultations consacrées à la réduction de la déforestation et de la dégradation sont également organisées à l'échelle nationale.

Activités de démonstration

Farm Africa-SOS Sahel Ethiopia-Bale-Eco Region Sustainable Program (BERSMP) a soumis ses R-PIN pour un projet REDD intitulé Bale Mountain Ecoregion Emission Reduction Assets: A large scale community based Carbon Finance Project for the voluntary carbon market reducing emissions from the forest degradation and deforestation.

Par ailleurs, il existe de nombreux projets forestiers dans le pays pouvant instituer un environnement favorable à la future mise en œuvre du programme REDD, notamment les projets de gestion communautaire des forêts.



Libéria²⁸

Le Libéria compte 4,5 millions d'hectares de plaine de forêt tropicale, comprenant 43 % des forêts restantes de Haute-Guinée d'Afrique occidentale. Entre 1990 et 2005, la superficie forestière aurait diminué de 22 %, selon l'évaluation des ressources forestières mondiales réalisée par la FAO en 2005. Sur l'étendue du territoire, on estime que dernièrement, environ 25 % des forêts du Libéria ont été abattus. Une analyse du changement des forêts du Libéria effectuée en 2008 par le biais d'un partenariat entre l'Autorité pour le

développement de la forêt (FDA), Conservation International et l'Université d'État du Sud du Dakota (SDSU) relève que le taux moyen de déforestation est passé de 0,2 % pour la période 1986-2000 à 0,35 % pour la période 2000-2006.

Surveillance et évaluation des forêts

Le Libéria a réalisé des avancées notables dans l'analyse de la déforestation, la collecte de données sur les forêts et les exigences de surveillance pour la REDD.

Deux études principales fournissent des informations sur les récents changements dans les forêts du Libéria, dont l'une avec une unité cartographique minimale de deux hectares produite par la FDA, Conservation International, l'Université d'État du Sud du Dakota (SDSU) et les Laboratoires Clark. Le Libéria a également établi des placettes de surveillance permanentes et effectué des estimations très grossières de la biomasse.

Conservation International a également apporté son soutien pour la formation de son personnel dans le pays et du directeur technique du SIG de la FDA lors d'une formation d'une semaine consacrée au développement de projets carbone, à Quito (Équateur).

Politique et implication des parties prenantes

Le Libéria a récemment démarré un processus de réforme du secteur forestier qui inclut la révocation de toutes les concessions forestières précédentes, une nouvelle politique forestière, une législation forestière révisée et la délivrance de règlements d'appui. La nouvelle politique forestière vise à harmoniser les utilisations commerciales, communautaires et de conservation des ressources forestières avec la gestion durable des forêts comme but explicite. En 2007, une nouvelle stratégie de gestion des forêts a été élaborée et validée par l'entremise de consultations publiques.

Une nouvelle loi sur les droits communautaires est en cours d'élaboration et prévoit un rôle accru des communautés dans la gouvernance forestière. Des enquêtes spécifiques sur les habitants des forêts et les populations dépendantes des forêts ont été réalisées pour évaluer les impacts environnementaux et sociaux des différentes initiatives forestières. Il s'agit notamment des enquêtes socio-économiques réalisées par Fauna & Flora International (FFI).

L'initiative pour les forêts du Libéria (LFI) a assisté la FDA tout au long du processus de réforme. La LFI est un partenariat entre le gouvernement, les ONG et les organismes donateurs, dont le gouvernement des États-Unis, la Banque mondiale, la FAO, Conservation International et FFI.

Les diverses réglementations nouvelles fondées sur la loi de 2006 exigent la communication publique par la radio et la presse écrite, ainsi que la consultation dans les communautés touchées. Sur le plan pratique, cela

28 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Libéria soumises à la Banque mondiale.

signifie que les communautés basées dans ou autour des concessions forestières proposées comme zones protégées doivent être pleinement consultées dans le cadre d'une évaluation des impacts environnementaux et sociaux. Ces processus démontrent les capacités de la FDA en matière de sensibilisation et de consultation du public, qui seraient utilisées et mises à profit lors de l'élaboration de la stratégie REDD.



Népal²⁹

Une réunion de cadrage pour la REDD impliquant les diverses parties prenantes, à savoir le gouvernement népalais, les organismes et les organisations non gouvernementales, notamment la WWF, a été organisée pour discuter du thème de la REDD au niveau national.

Surveillance et évaluation des forêts

Aucune estimation fiable des émissions de CO₂ dues à la déforestation et à la dégradation des forêts au Népal

n'est disponible. Des études sporadiques sur la couverture végétale ont été effectuées, la plus récente ayant été réalisée par le Department of Forest Research and Survey (DFRS) du gouvernement népalais entre 1987 et 1998, avec l'appui du gouvernement finlandais.

Politique et implication des parties prenantes

Des processus de démocratisation en cours ont conduit le gouvernement népalais (GN) à prendre des engagements en vue de permettre la participation de la société civile dans les processus de politique environnementale et d'encourager le secteur privé à développer le sens de la responsabilité sociale d'entreprise. Alors que le gouvernement a pris l'engagement, du moins en principe, d'utiliser des processus démocratiques d'élaboration de politiques et de planification, la nécessité d'une transformation de la culture organisationnelle descendante des institutions gouvernementales persiste dans le but de permettre aux citoyens dépendants de la forêt de participer efficacement aux processus politiques. En outre, il est également nécessaire de forger une coordination intersectorielle efficace entre les organismes publics, tout en élaborant les politiques forestières au Népal.

Le GN entend utiliser cinq principaux instruments politiques du secteur forestier pour aborder les principaux aspects de cause à effet de la déforestation et de la dégradation des forêts, de la réduction de la pauvreté et de la restauration de l'environnement. Il s'agit des instruments ci-après : i) le plan directeur pour le secteur forestier (MPFS1988), ii) la loi sur les forêts de 1993, iii) le plan de la perspective agricole (APP 1995), iv) le dixième plan quinquennal (2002-2007) et v) le programme provisoire trisannuel (2007-2010). Ces politiques et stratégies reflètent la priorité élevée accordée par le gouvernement népalais à la gestion durable des ressources naturelles, en mettant l'accent sur les ressources forestières. Elles révèlent un degré élevé d'engagement de la part du gouvernement dans la mise en œuvre d'un programme du secteur forestier d'une manière qui tient compte de l'utilisateur, sexe et de la pauvreté. Une caractéristique commune à ces politiques concerne l'importance accordée aux ONG et au secteur privé en tant que prestataires de services potentiels. En 2006, le GN a créé un groupe de travail composé des multiples parties prenantes pour proposer des approches pour une gestion démocratique et durable des forêts. Des recommandations ont été présentées concernant i) les réformes politiques, juridiques, institutionnelles et procédurales pour la démocratisation de la gestion forestière au Népal, ii) la gestion communautaire et collaborative des forêts basée sur une évaluation de la réussite, des problèmes et des échecs et iii) la proposition d'autres recommandations pour le

29 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Népal soumises à la Banque mondiale.

développement durable global des zones forestières du pays.

Les politiques et programmes forestiers et les plans d'action nationaux à grande échelle (par exemple le plan provisoire trisannuel, le plan d'action pour la biodiversité) ont été préparés antérieurement et nécessitent à présent une reconfiguration afin d'intégrer la REDD au niveau national.



Nicaragua³⁰

Selon une étude réalisée par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MAGFOR) en 2000, environ 40 % de la superficie totale nationale est couverte de forêts. Sur les 5,6 millions d'hectares de forêt, on estime que la moitié (2,8 millions d'hectares) serait adaptée à des fins de gestion de la forêt productive, tandis qu'une grande partie de l'autre moitié est officiellement intégrée dans le système national des zones protégées (1,9 million d'hectares) et le reste (0,9 million d'hectares) présente des conditions environnementales qui suggèrent une gestion à des

fins de conservation. Dans les zones de forêt productive, on estime que seulement 4 % font l'objet d'une gestion durable (124 000 hectares), tandis que les 96 % restants sont soumis à un processus de dégradation progressif, à des utilisations extractives rudimentaires, à des changements d'utilisation ou tout simplement à l'abandon.

Surveillance et évaluation des forêts

Le taux estimé de déforestation dans le pays est de 1,16 % par an sur le couvert forestier, au cours de la période allant de 1983 à 2000, avec une fourchette allant de 80 221 à 66 466 hectares de forêt disparaissant chaque année.

Des informations les plus complètes qui sont disponibles dans le pays sur le couvert forestier, les changements dans l'utilisation des terres et la déforestation, sont disponibles dans la carte des forêts du Nicaragua, réalisée par le MAGFOR en 2000.

Depuis juillet 2007, le pays prend part à un inventaire forestier national (INF).

Les thèmes abordés dans l'inventaire sont les suivants:

1. Le couvert forestier et la dynamique de la frontière agricole
2. L'état, la santé et la vitalité des forêts
3. La gestion des forêts
4. L'état de production des forêts naturelles
5. Le couvert des plantations, l'état de l'agroforesterie et les arbres hors forêts
6. Les rapports environnementaux sur les forêts
7. Les informations socio-économiques sur les forêts et les arbres hors forêt

30 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Nicaragua soumises à la Banque mondiale.

L'inventaire forestier national mènera également une enquête portant sur le régime foncier et autres facteurs socio-économiques pertinents qui devraient être utiles dans les phases ultérieures de mise en œuvre de la REDD.

Politique et implication des parties prenantes

Le Nicaragua est actuellement dans une phase de consultation sur la stratégie nationale sur le changement climatique, et participe à l'élaboration de la stratégie régionale sur le changement climatique des pays du Système d'Intégration Centraméricain (SICA), où il est mentionné que les initiatives de la REDD sont une priorité pour l'atténuation des gaz à effet de serre.

Le pays dispose actuellement d'une politique forestière à jour. Celle-ci est le produit d'un processus vaste et complexe de participation sociale, en réponse aux nouvelles exigences légales en termes de participation citoyenne, qui a eu lieu dans le cadre de la plate-forme de gouvernance forestière et de décentralisation institutionnelle, et qui repose sur trois éléments principaux : (i) l'engagement intersectoriel forêt-environnement, (ii) la politique et la stratégie concertée avec les acteurs et (iii) le mécanisme de dialogue et de concertation entre les acteurs.

Le Plan forestier national a généré cinq composantes essentielles de travail qui sont étroitement liées au thème de la déforestation évitée : la gouvernance des forêts, la conservation et la gestion des forêts, la restauration des forêts, le développement de l'industrie et du commerce forestiers, la production et la gestion des connaissances. La nouvelle politique forestière permettra la participation d'une manière plus appropriée des communautés rurales, des propriétaires forestiers de petite et moyenne taille, et des groupes autochtones aux activités de gestion des forêts. Cela permettra de générer des revenus plus élevés, de sorte que les populations pourront mieux répondre à leurs besoins de consommation de biens et services de base tels que le logement, l'énergie, le transport et la nourriture, besoins qui en grande partie nécessitent de s'approprier la forêt. En parallèle, il est nécessaire d'intégrer d'autres institutions publiques liées au développement rural et à la planification du développement national, d'identifier les politiques publiques permettant de répondre aux besoins de consommation de base de la population, tels que ceux mentionnés ci-dessus.

Le Nicaragua jouit d'expériences positives en matière d'initiatives de gestion communautaire des forêts, notamment la certification des forêts dans les régions autonomes du littoral caribéen. Ces dernières ont été réalisées avec le soutien de la World Wildlife Fund, la Rain Forest Alliance, GTZ et d'autres institutions. La certification des forêts a débuté en 1996 et s'est développée très lentement. En janvier 2008, on comptait 15 047 ha de forêts naturelles et de plantations certifiées, situées dans la RAAN, le Pacifique et la rivière San Juan.

Le gouvernement du Nicaragua a officiellement mis sur pied une série de mécanismes consultatifs se rapportant à la fois à la politique forestière et aux stratégies de développement rural, qui garantiront la participation de tous les secteurs et acteurs de la filière bois. La stratégie de consultation est basée sur les principes du nouveau gouvernement en matière de dialogue public.

L'approche de la gouvernance forestière au Nicaragua est basée sur le concept du programme forestier national, adopté en 1997 lors du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), et est basée sur trois éléments principaux : (i) l'engagement intersectoriel forêt – environnement, (ii) la politique et la stratégie concertées avec les acteurs et (iii) les mécanismes de dialogue et de concertation entre les acteurs. Des documents complémentaires relatifs à cette approche sont disponibles sur le site : <http://www.fao.org/forestry/site/nfp/es/>.



Paraguay³¹

Le Paraguay est un pays unique, sans littoral, situé au cœur de l'Amérique du Sud. Le fleuve Paraguay divise le pays en deux régions écologiques contrastées : le Paraguay oriental et le Chaco. Entre 1990 et 2000, la région du Chaco a perdu plus de 1 000 000 ha et des études récentes révèlent une perte estimée de 130 000 hectares de forêts entre mai 2005 et mai 2006. Cette région souffre de l'immigration de la production animale accrue en raison du bas prix des terres par rapport à d'autres terres d'agriculture intensive (de

soja) et aux plantations. Selon la FAO, plus des trois quarts de la Forêt Atlantique du Parana ont été déboisés, comptant seulement environ 2 millions d'hectares sur pied à l'heure actuelle, avec un degré élevé de fragmentation.

Plus de 90 % du territoire paraguayen est privé, donc le secteur privé est un acteur clé dans la conservation et l'utilisation durable des forêts. L'occupation des terres indigènes est reconnue comme un droit constitutionnel, comme en témoigne la loi indigène 904/81, qui stipule que chaque famille a le droit de recevoir 20 ha dans la région du Paraguay oriental, et 100 ha dans le Chaco. Selon le recensement des indigènes de 2002 réalisé par la Direction générale des statistiques économiques, enquêtes et recensements, 1,7 % des habitants du Paraguay sont des indigènes. 95 % déclaraient dépendre des produits forestiers pour la production alimentaire. Sur un total de 394 communautés indigènes, 247 jouissent d'un statut juridique et de droits fonciers légaux, 56 ont un statut juridique mais ne bénéficient pas de droits fonciers légaux et 91 ne jouissent ni d'un statut juridique ni d'un régime foncier.

Reconnaissant l'importance du processus de la REDD, le SEAM (Secrétaire de l'Environnement) a créé un comité de conseillers techniques sur la REDD par le biais de la résolution ministérielle N° 1092/08. L'institut national des forêts (INFONA) nouvellement créé est l'organe opérationnel chargé de l'application de la loi sur les forêts (Loi 422/73).

Surveillance et évaluation des forêts

En 2005, selon l'évaluation des ressources forestières (FRA) réalisée par la FAO, les forêts représentaient 18,5 millions d'hectares au Paraguay. Selon la FAO FRA 2005, le taux de déforestation au Paraguay est d'environ 180 000 ha/an. Plusieurs des grandes ONG environnementales du Paraguay collaborent étroitement avec les institutions gouvernementales chargées de la surveillance des forêts et des stocks dans le cadre d'accords spécifiques. Par exemple, Guyra Paraguay et WWF ont collaboré avec le SFN et le SEAM pour le suivi de l'application de la loi de Déforestation Zéro. En outre, Guyra Paraguay met ses connaissances poussées au service de la surveillance et du suivi en temps réel des changements dans l'utilisation des terres.

Politique et implication des parties prenantes

Le SEAM est l'une des institutions les plus récentes du gouvernement, créé par la loi 1561 en l'an 2000 Il est chargé de la surveillance et de la réglementation globales de l'environnement conjointement avec un organe consultatif appelé CONAM (conseil national pour l'environnement. La mise en place de la politique environnementale nationale, puis de la loi de Déforestation Zéro, a permis de réduire la déforestation de plus de l'ordre de 90 % au Paraguay oriental, sous la surveillance indépendante de l'ONG locale Guyra Paraguay. Dans le même temps, elle a effectué plusieurs interventions dans le Chaco pour stopper la déforestation au-delà des limites autorisées.

31 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Paraguay soumises à la Banque mondiale.

Des groupes de travail ont été créés en vue d'élaborer la loi contre la déforestation, et comprenaient une consultation publique menée par le congrès national. Ces discussions comprenaient une grande participation du public, dont la plupart des secteurs concernés (producteurs de bois, petits propriétaires ruraux, communautés autochtones, secteur privé, secteur universitaire, institutions gouvernementales et secteur productif, y compris les producteurs de soja et les éleveurs à grande échelle). Ces consultations ont eu lieu en 2004 et 2005.

Autre initiative importante menée par les ONG : le pacte social, à travers lequel la communauté de la conservation s'est réuni avec les agriculteurs à grande échelle, un groupe de 54 petits exploitants et les gouvernements (nationaux et locaux) pour trouver des moyens de réduire les conflits et les dommages environnementaux des activités agricoles.

République du Congo³²

Surveillance et évaluation des forêts

Les estimations de la déforestation et de la dégradation des forêts sont très faibles. Le rapport de 2006 sur l'état des forêts d'Afrique centrale indique que la République du Congo affiche un taux de déforestation de 0,03 % et un taux de dégradation des forêts de 0,01 %. Le programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) effectue actuellement une évaluation du taux de déforestation à l'échelle du Bassin du Congo et les résultats obtenus sont très proches de ceux rapportés par le rapport de 2006.

Des estimations fiables pour les gaz à effet de serre ou les émissions de dioxyde de carbone résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts ne sont pas encore disponibles. Les inventaires nationaux de gaz à effet de serre réalisés en 2000 et 2007 pour le compte de la communication nationale sur le changements climatique de la République du Congo fournissent des indications sur le taux de déforestation et la végétation de surface, et révèlent un équilibre négatif en termes d'émissions des GES.

Une étude réalisée par Winrock International dans la concession forestière Congolaise Industrielle du Bois (CIB) située dans le nord du pays a fourni une estimation de l'impact de l'exploitation forestière sur les stocks de carbone dans la forêt tropicale.

Par ailleurs, le Centre national de l'Inventaire et Aménagement Forestiers (CNI AF), Winrock International et Wildlife Conservation Society sont en train de concevoir une méthode de mesure de la biomasse et du carbone basée sur l'imagerie satellite haute résolution.

Politique et implication des parties prenantes

Les ressources forestières de la République du Congo représentent 5 % du PIB et sont un élément majeur du développement économique et socio-culturel dans le pays. La loi gouvernementale exige la gestion durable des forêts. Les ministères en charge des forêts, de l'environnement, de l'agriculture, et de la planification urbaine tirent avantage des politiques sectorielles, basées sur : le plan d'action forestier national, le programme d'action national pour l'environnement, le programme stratégique de développement rural, le plan national d'affectation des terres et le document stratégique pour la réduction de la pauvreté.

En ce qui concerne la mise en œuvre des politiques, la République du Congo compte onze directions départementales et cinquante-quatre brigades d'économie forestière, qui constituent le principal outil de contrôle de l'administration forestière. Une structure publique chargée de contrôler les produits forestiers destinés à l'exportation est venue s'ajouter en 2003, et a été mise en œuvre avec l'aide de la Société Générale de Surveillance (SGS).

32 Texte établi et adapté à partir des R-PIN de la République du Congo soumises à la Banque mondiale

L'ONG Resource Extraction Monitoring (REM) a été chargée en 2007 du projet d'observation indépendant de l'application de la loi forestière et de la gouvernance en République du Congo, grâce aux financements de la Commission européenne, du Department for International Development (DFID) et de la Banque mondiale, en collaboration avec le Ministère de l'Économie Forestière de la République du Congo. L'objectif général du projet est de contribuer à la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance dans les activités forestières et de soutenir les politiques en place pour un développement durable du Bassin du Congo, en vue de préparer la négociation d'accords de partenariat volontaire (APV) entre la République du Congo et l'UE.

Le processus de gouvernance, d'application des lois forestières et de commerce, qui contribuera à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur forestier, a été lancé par le Ministère de l'Économie Forestière en janvier 2007.

Il y a dix ans, une importante étape nationale a été franchi dans la lutte contre la déforestation et la dégradation à travers la ratification de la Déclaration de Yaoundé avec les pays voisins, dans le cadre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Le code forestier congolais oblige les concessionnaires forestiers à s'engager dans le processus de gestion durable.

Les résultats sont déjà disponibles : environ 2/3 du bloc forestier principal du Nord-Est est engagé dans une gestion durable et la zone Sud se remet peu à peu des conflits qui sont survenus vers l'an 2000. Le pays a décidé de lancer, à l'aide d'un financement du gouvernement français, un programme ambitieux visant à renforcer les capacités et à fournir des services se rapportant à la gestion durable des forêts du bloc du Sud.

Activités de démonstration

Plusieurs projets relatifs à la REDD prennent peu à peu forme en République du Congo. Le projet le plus avancé concerne la région de Brazzaville, et a pour objectif la limitation de la pression sur la forêt restante autour de la ville en encourageant l'efficacité énergétique et la création de nouvelles ressources ligneuses, tout en procédant au boisement en partenariat avec le Service National de Reboisement (SNR).

Pour ce qui est de la préparation à la REDD, la République du Congo a participé à une réunion organisée par la COMIFAC à Paris en mars 2008 ; l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) ont organisé une réunion pour présenter les aspects techniques de la surveillance. En outre, le pays a bénéficié d'une assistance multiforme de la part des institutions suivantes :

ONFinternational, CIRAD Forêt Consortium;

Forest Ressources Management (consultation pour la rédaction des R-PIN grâce à un financement de la coopération française);

Agence française de développement (AFD);

Banque mondiale (BM);

Projet FORAF



Vanuatu³³

Le Vanuatu se compose de 83 îles, compte environ 220 000 habitants et a une superficie d'environ 12 000 km². Plus de 90 % de la superficie terrestre est couverte, dont 10 à 15 % d'un couvert forestier qui comprend des forêts vierges et autre terres boisées, selon les définitions nationales. Toutes les forêts et terres forestières du Vanuatu sont détenues par des propriétaires fonciers autochtones, sur la base d'une compréhension culturelle de la préservation des forêts en tant que ressources naturelles et du plein respect

vis-à-vis des populations autochtones vivant avec les forêts.

Surveillance et évaluation des forêts

Le Vanuatu a pris les premières mesures nationales pour l'évaluation des changements dans les domaines forestiers, dans le cadre du projet sur les crédits carbone au Vanuatu (VCCP). Les zones touchées par la déforestation pour la période 1990-2000 ont été cartographiées et identifiées à l'aide de données satellite.

Les sources de données les plus importantes disponibles aujourd'hui au Vanuatu comprennent la couverture nationale basée sur des données satellite de type Landsat à travers des étapes en trois temps depuis environ 1990, 2000 et 2005 en vue d'estimer la superficie de la déforestation. Des cartes de déforestation brute sont disponibles pour la période 1990-2000. Les résultats indiquent un taux relativement faible de déforestation historique pour le Vanuatu, avec au moins la moitié de la perte de forêt observée due à l'utilisation des terres à des fins de subsistance.

Les tendances récentes dans la perte de stocks de carbone forestiers sont cependant surtout associées à la dégradation des forêts (provoquée par l'abattage sélectif intense puis par la propagation des mauvaises herbes (non indigènes) envahissantes, mais sans changement d'utilisation des terres. Un inventaire forestier national a été établi pour l'année 1990. Cet inventaire portait sur l'estimation des potentiels d'abattage et du bois marchand, et est évalué pour son caractère approprié pour servir de point de départ pour estimer les stocks de carbone.

Politique et implication des parties prenantes

Toutes les forêts et les terres forestières sont détenues par des propriétaires fonciers indigènes au Vanuatu, sur la base d'une compréhension culturelle de la préservation des forêts en tant que ressources naturelles et du plein respect vis-à-vis des populations autochtones vivant avec les forêts.

Les litiges fonciers entre les groupes tribaux sont une caractéristique courante de la planification de l'utilisation des terres par les indigènes au Vanuatu.

En 2007, le VCCP a également organisé des consultations avec les acteurs de l'industrie du bois au Vanuatu afin de comprendre leurs priorités concernant une participation éventuelle à des activités de type REDD sur les terres où ils détiennent une concession forestière.

Activités de démonstration

Le VCCP a été conçu en tant que partenariat entre le gouvernement du Vanuatu et une équipe internationale de conseillers techniques à la suite de l'appel de la SBSTA 24 à des activités de démonstration en vue de l'élaboration des politiques REDD. Le comité consultatif national sur le changement climatique du Vanuatu est

33 Texte établi et adapté à partir des R-PIN du Vanuatu soumises à la Banque mondiale.

le conseil d'administration et le maître d'ouvrage du projet.

La première phase a été achevée et comprenait notamment :

1. L'identification des besoins en termes de renforcement des capacités pour la surveillance du carbone à l'échelle nationale et de projets (évaluation des stocks de carbone)
2. La cartographie de l'évaluation des changements des zones forestières nationales (des initiatives et des fonds supplémentaires sont nécessaires pour la réalisation de cette tâche)
3. L'identification des opportunités de lutte contre les facteurs de déforestation et de dégradation
4. La conception d'éventuels mécanismes d'incitation à intégrer dans les méthodologies des projets ou des programmes REDD.

L'exécution de la phase 1 du VCCP a abouti à un atelier national réunissant les parties prenantes clé en vue de développer « feuille de route » pour la phase 2. Cet atelier a eu lieu à Port Vila, en février 2008. Parmi les principales parties prenantes, citons :

Les membres du comité consultatif national sur le changement climatique et les membres de l'équipe internationale de conseillers techniques, les représentants des entreprises du et les représentants des ONG du pays.

Pour plus d'informations,
veuillez contacter :

Tracy Johns
Analyste politique
tjohns@whrc.org
508 540 9900, x138



The Woods Hole Research Center

149 Woods Hole Road
Falmouth, MA 02540
USA

whrc.org